Psytel

Ingénierie de l'information

Programme DAPHNE – Année 2006

« Méta-analyse des recommandations issues des projets DAPHNE portant sur les violences conjugales »

Projet N°JLS/DAP/06-1/134/WY

Rapport scientifique final

mn-v176

Date de début : 01/04/2007 Date de fin : 30/06/2008

Nom de l'organisme de coordination : Société Civile Psytel

Ce rapport a été rédigé sous la responsabilité de :

Marc Nectoux – Société Civile Psytel / FR
33, rue du Commandant René Mouchotte - F-75014 Paris (France)
Tél./fax : +33 1 40 46 17 79 +33 6 07 62 45 84
E-mail : nectoux@psytel.eu site : www.psytel.eu

Organisation partenariale :

National Institute of Public Health - NIPH / DK

Expertes :
Experte chef de projet : Marie-Dominique de Suremain
Experte évaluation interne : Maïté Albagly

Un CD-ROM contenant un logciel et l'ensemble des documents est fourni avec ce rapport

Le projet n°JLS/DAP/06-1/134/WY « Méta-analyse des recommandations issues des projets DAPHNE portant sur les violences conjugales » prend place dans le Programme DAPHNE II – Année 2006, programme européen visant à combattre la violence envers les enfants, les adolescents et les femmes.

Ce projet est soutenu financièrement par la Commission des Communautés européennes - Direction Générale Justice et Affaires intérieures - Programme DAPHNE II. Le contenu de ce rapport final n'engage en aucune manière cette institution.

SOMMAIRE

1. Les objectifs du projet

1.1. Les objectifs du projet page 5

1.2. Le contexte et la nécessité d'un outil d'analyse de contenu page 6

2. La méthodologie suivie

2.1. Le périmètre du projet page 10

2.2. La méthodologie utilisée et le chaînage de travaux page 10

2.3. La sélection des projets page 14

2.4. Quelques constats statistiques sur les projets sélectionnés page 18

3. Les recommandations

3.1. Qu'est-ce qu'une recommandation ? page 21

3.2. Une typologie des recommandations page 22

3.3. Le mécanisme d'extraction des recommandations page 24

3.4. Les descripteurs, la codification et l'interprétation page 26

4. L'outil informatique développé : *Méta_soft*

4.1. Les buts et la conception du logiciel page 33

4.2. L'installation pas à pas du logiciel page 33

4.3. L'utilisation du logiciel page 35

5. Une approche quantitative du corpus des recommandations

5.1. Quelques éléments statistiques sur la *Méta base* page 43

5.2. Une première analyse statistique du verbatim du corpus page 51

6. Deux exemples d'utilisation de la *Méta base*

6.1. Les recommandations portant sur les « auteurs de violence » page 56

6.2. Une aide à la construction des Working Programmes page 67

7. La diffusion et le suivi du projet

7.1. Les acteurs concernés page 70

7.2. Les travaux de diffusion page 71

7.3. Le suivi possible du projet page 72

7.4. Réflexions sur la diffusion des résultats des projets Daphné page 73

8. Nos propres recommandations
8.1. Concernant l'outil Toolkit Daphné page 75
8.2. Concernant la gestion des projets au sein du programme Daphné page 75
8.3. Concernant la gestion du programme Daphné page 76

9. Les conclusions de notre projet
9.1. Les plus-values de la *Méta base* page 79
9.2. Une synthèse sur les familles d'approche des violences conjugales page 81
9.3. Nos conclusions page 82

➔ Les synthèses du rapport scientifique en français et en anglais sont présentées dans des documents séparés.

➔ L'application Méta_soft est disponible sur CD-Rom ou est téléchargeable à partir de notre site.
Elle fonctionne sur tous les micro-ordinateurs fonctionnant sous Windows 98 et >. Un manuel d'utilisation l'accompagne (en français et en anglais).

➔ Tous les documents du projet sont sur le CD-Rom et sont aussi disponibles sur le site *www.psytel.eu*

1. Les objectifs du projet

1.1. Les objectifs du projet

- Depuis le début de l'initiative Daphné de très nombreux projets (plus de 420 à la fin 2005) ont été réalisés. La grande majorité de ces projets a donné lieu à l'établissement de recommandations. Ces recommandations constituent un réservoir d'idées et de préconisations largement inexploité. Nous voulions procéder à une collecte systématique et une « méta-analyse » de ces recommandations concernant un sous-ensemble des projets Daphné, ceux concernant les violences conjugales (VC).

- Le but du projet était donc de répertorier les projets concernant ce type de violence, en extraire les recommandations, les classifier et les structurer en une base de données consultable permettant, par exemple, d'en extraire des orientations politiques futures intéressant les experts des Etats membres (niveaux locaux et nationaux), la Commission (niveau européen), de faire le point sur une problématique précise pouvant intéresser les futurs porteurs de projet et en définitive l'ensemble des acteurs du champ.

- Il s'agissait en somme de construire un outil permettant d'analyser et de valoriser une des parties les plus riches de potentialité des projets Daphné, **les recommandations**, pour en faire émerger des préoccupations communes et favoriser de nouvelles synergies.

- Ce projet nous est paru nécessaire parce qu'il était temps de faire le point et de valoriser le contenu du large corpus des recommandations établi dans les projets Daphné déjà achevés. Bien souvent, ces recommandations restent lettres mortes à cause du caractère ponctuel de chaque projet, faute d'un suivi au-delà de la fin du projet et d'une absence de réel portage politique ou effectif de leurs conclusions. Il y a donc là des « gisements d'idées » qui demeurent inexploités et qu'il convient de mettre à disposition des acteurs de tout niveau.

- Nous espérions à travers ce projet construire un outil capable de faire revivre des expériences passées et de capitaliser les pensées, les suggestions de nombre d'équipes de projet. Cet outil devait témoigner de la richesse du corpus de connaissances dégagées durant ces années et permettre de relier, ou parfois même d'opposer, des recommandations de projets restées isolées.

- Cette nécessité était soutenue par notre propre expérience comme coordinateur de 3 projets Daphné précédents et d'autres projets européens, notamment dans le cadre du PHP (Public Health Programme) de la DG SANCO : un certain sentiment d'insatisfaction ou d'inachèvement une fois le projet terminé, malgré les efforts, toujours insuffisants, de diffusion. Les efforts déployés par les équipes pour arriver à leurs objectifs, les expériences acquises au cours du déroulement de leur étude étaient bien consignés dans les documents de projet, mais ceux-ci étaient largement inexploités par les autres acteurs du domaine, malgré l'existence du bel outil du « Toolkit Daphné ».

- Le « Toolkit Daphné » (*www.daphne-toolkit.org*) est un instrument essentiel de recensement des projets Daphné de 1997 à une partie de 2005. Il constitue la base sur laquelle nous avons appuyé la première étape de notre travail. Les documents de synthèse déjà réalisés comme « L'expérience Daphné, 1997-2003 » constituent une seconde approche synthétique sur les aspects formels de l'ensemble des projets. Cependant, ils n'abordent pas spécifiquement le contenu détaillé des recommandations. Notre projet s'inscrit donc dans une démarche cohérente de création d'outils d'aide à l'exploitation de résultats des projets Daphné :

1. Création du « Toolkit Daphné » (recensement des projets) => 2. Etablissement des premiers documents de synthèse et d'évaluation (du type « L'expérience Daphné ») => 3. Création d'une base avec le contenu des recommandations permettant des « méta-analyses », jamais encore effectuées dans le domaine des VC.

- Les recommandations, au-delà des travaux propres réalisés dans le cadre de chaque projet, constituent une synthèse vive des expériences acquises par les équipes de projet. Il s'agissait de redynamiser l'ensemble de ces recommandations en leur donnant une visibilité globale, pouvant nourrir les réflexions sur les politiques locales, nationales et européennes du champ.

- Un bénéfice secondaire de ce projet est aussi de faciliter le repérage des porteurs de projets dans les différents Etats membres, en fonction de leurs centres d'intérêt. Ceci devrait permettre dans le futur de faire appel à eux pour des partenariats sur les mêmes thèmes ou des thèmes connexes.

- Ce projet s'inscrit clairement dans le champ d'action prioritaire 5 du programme Daphné II pour 2006 : « Extraction d'orientations politiques à partir du travail réalisé par des projets financés par le programme Daphné ».

1.2. Le contexte et la nécessité d'un outil d'analyse de contenu

1.2.1. Le contexte du programme Daphné :

- Le succès et la richesse des programmes Daphné successifs sont unanimement reconnus. Ils commencent par « l'initiative Daphné ». Née en 1997 au sein du programme général « Droits fondamentaux et Justice » à la suite de la commotion internationale causée par l'affaire Dutroux et de la conférence de Stockholm, le programme a immédiatement élargi ses objectifs de dénonciation de la pédophilie et de l'exploitation sexuelle des enfants, vers des actions d'envergure au niveau européen pour lutter contre toutes les formes de violences affectant les enfants, les adolescents et les femmes.

- Mis en place suite au succès de la première « initiative » (étape 1), le programme Daphné entre aujourd'hui dans sa 4ème phase, puisque le programme Daphné III démarre de façon opérationnelle en 2008. La principale évaluation de synthèse disponible est celle qui porte sur la période 1997-2003, basée sur le travail des experts Daphné de la Commission. Les projets postérieurs ont fait l'objet d'évaluations directes, mais pas encore de synthèse globale.

- Ces évaluations mesurent la mobilisation, décrivent la diversité, l'enthousiasme des porteurs de projet, le brassage des idées et des personnes et les relations nouvelles instituées. Elles mettent aussi l'accent sur les similitudes des initiatives de terrain, le manque de temps pour la construction de véritables partenariats, en relevant aussi l'impression, parfois, que les idées pénètrent lentement et que certains projets semblent redécouvrir les bases, faute de connaître ou de prendre en compte les expériences des autres. Il en découle une insistance récurrente pour la capitalisation, la diffusion active des résultats, la création d'outils ambitieux, tels que le Toolkit Daphné (voir ci-après), le suivi rapproché des projets par les évaluateurs, les évaluations systématiques et la préférence pour des projets destinés à consolider les mises en réseaux locales et internationales.

- Ces recommandations générales sont reprises chaque année dans le nouvel appel à projet. Elles vont dans le sens d'écarter les actions trop restreintes ou qui se croient être une « première expérience novatrice » dans leur domaine, faute de connaître ce qui s'est déjà fait ailleurs ou même tout près d'eux. Bien que soient évidemment soutenus des projets de terrain en lien direct avec les bénéficiaires, sont aussi soutenus ceux qui acquièrent une envergure plus européenne, sont plus durables, orientés vers la capitalisation, la recherche, la production d'outils transférables, les recommandations pour

l'action, l'évaluation, les bonnes pratiques, la consolidation des réseaux interdisciplinaires ou multi partenariaux, la diffusion systématique, ou l'adaptation à de nouveaux contextes d'outils ou de processus ayant déjà fait leurs preuves.

- Ces orientations vers un centrage du programme et une élévation du niveau d'exigence des projets sont d'ailleurs assez bien perçues par les porteurs dont un nombre significatif suit le mouvement et présente des projets de qualité croissante, comme le soulignent les évaluateurs. Simultanément, une autre évolution est perceptible, celle de l'élargissement des thèmes, des approches et des acteurs concernés.

- Toutes ces évolutions marquent la nécessité de disposer d'un outil complémentaire de celui du Toolkit qui permette **de faire le point sur les contenus des recommandations et les approches des projets précédents**.

- Ces évolutions peuvent être mises en lien avec les actions lancées par les Etats membres. En 2002, la Présidence espagnole a centré son action sur le thème des violences conjugales, sous l'intitulé de « violence domestique envers les femmes ». Sur la base de ces travaux préparatoires, la Présidence danoise a élaboré, en concertation avec des réseaux associatifs et universitaires, 7 indicateurs, adoptés par le Conseil des 2 et 3 décembre 2002, qui constituent une base de référence pour les politiques menées par les Etats membres. Ils concernent :

- le profil des femmes victimes de violence,
- le profil des hommes violents,
- les mesures d'aide aux victimes,
- les actions menées auprès des hommes violents pour mettre fin au cycle de la violence,
- la formation dispensée aux personnels intervenant auprès des victimes,
- les mesures prises au niveau national pour éliminer la violence domestique envers les femmes,
- les modalités d'évaluation des politiques.

- Mettre en lien les recommandations produites par les projets Daphné et ce cadre général européen permet de mesurer les convergences et d'identifier les contributions du programme Daphné à l'action générale recommandée par les Etats membres.

1.2.2. Un programme large et évolutif :

- Du point de vue des thèmes abordés, la violence en tant que telle n'a jamais fait l'objet d'une définition précise, pour laisser toute latitude aux initiatives des acteurs eux-mêmes. Après 303 projets financés jusqu'en 2003, et environ 450 aujourd'hui, sa définition est restée la plus large possible : « *tout ce qui rompt le droit à la vie, la sécurité, la liberté, la dignité et l'intégrité physique et émotionnelle* » des enfants, des adolescents et des femmes, en termes de santé publique et de justice[1].

- La liste des types de violences abordées met en évidence des approches différentes qui se recoupent partiellement. Les « violences domestiques » ou les « violences familiales », par exemple, peuvent être considérées comme relevant de champs plus ou moins différents selon les pays et les acteurs.

- Le programme Daphné étant destiné à défricher un champ relativement nouveau, il fait le choix de ne pas s'enfermer dans des définitions précises de façon à ne pas tomber dans une dérive dogmatique et ne pas prendre parti *a priori* pour telle ou telle option théorique. Il s'agit également de permettre l'émergence de nouvelles thématiques, de situations peu connues ou minoritaires, mais significatives.

[1] June Kane, « The Daphne experience 1997-2003 », page 13.

Cette hétérogénéité se reflète ainsi dans la liste des 38 types de violences abordées par les projets, tandis que 37 types d'acteurs ou groupes mobilisés ont été identifiés[2].

- Au cours du temps, de nouveaux acteurs, de nouveaux pays et de nouveaux sujets ont été admis, avec l'entrée de nouveaux Etats membres et de nouvelles questions comme les mutilations sexuelles ou les diverses formes de harcèlement moral.

- Dans ce contexte il n'est pas aisé de faire des analyses et des bilans tant le champ est vaste et hétérogène, qu'il s'agisse des définitions, des statistiques, des orientations du travail, des contextes légaux, des langues, des acteurs, des publics, des produits ou des matériaux didactiques. D'où l'importance **d'avoir des outils** pour tirer parti de la masse d'idées et d'initiatives faites ou en cours, afin d'orienter les acteurs vers des actions ciblées, continues et encore plus efficaces.

1.2.3. Le Toolkit Daphné :

- Dans cet esprit, un projet spécifique a été financé, le « Toolkit Daphné »[3], base de donnée de 412 projets financés entre 1997 et une partie de 2005, permettant un accès à une présentation résumée, au rapport final et aux principaux produits des projets. La consultation peut se faire en ligne ou sur un support (CD-ROM). Les projets sont classés par année, par code, par pays et selon divers menus de mots clefs prédéfinis ou libres.

- Cette base de données permet aux acteurs spécialisés, aux professionnels, même débutants, au grand public, aux pouvoirs publics, de connaître tout ce qui s'est fait, comment les actions ont été évaluées, à quoi elles ont abouti, en quelque sorte « qui a fait quoi » et quelles leçons chacun en a tirées. Cet accès libre à une information exhaustive est destiné à susciter l'émergence de projets plus avancés de la part de ceux qui prennent la peine de la consulter avant de soumettre leur propre proposition et également à appuyer la recherche de partenaires expérimentés pour la constitution de nouveaux réseaux ou des actions conjointes.

1.2.4. Un outil d'analyse de contenu :

- Notre projet se situe dans la continuation du Toolkit Daphné. Il représente une étape supplémentaire dans la mesure où il exploite les données du Toolkit en fournissant un outil (la *Méta base et son application informatique Méta_soft*) permettant la recherche d'informations spécifiques sur **le contenu des recommandations** formulées dans l'ensemble des projets Daphné concernant les violences conjugales.

- Ces informations plus spécialisées vont constituer une base de « bonnes idées » et de « bonnes pratiques », à portée plus stratégique ou politique au sens large. Elles ont été soumises, au cours du déroulement de notre projet, à une analyse de contenu, puis traitées et converties en données classées, consultables de façon opérationnelle par les acteurs concernés par les violences conjugales (experts ou non) et des décideurs nationaux ou de la Commission européenne.

- Elle répond aux besoins d'utilisateurs qui se posent des questions de plus en plus spécifiques au fur et à mesure qu'ils gagnent en expérience et qu'ils ont besoin de comparer approches et résultats pour décider ce qu'il est opportun de faire dans un contexte donné, qu'il s'agisse de projets Daphné ou d'actions financées par d'autres sources. Comparer les projets entre eux, les options choisies, les bonnes pratiques, requiert en effet un outil complémentaire à celui du Toolkit Daphné, qui fournit les

[2] Ibidem, page 14
[3] Projets 2003-023 et 2004-046 coordonnés par City and Shelter, Belgique.

données très nombreuses, mais qui ne permet pas des comparaisons fines de contenu entre projets sur des sujets précis.

- La plus-value essentielle de ce projet réside dans le fait que nous mettons à disposition un outil (la *Méta base*) qui permet de faire des synthèses thématiques sur les violences conjugales. Il offre la possibilité à un utilisateur expert ou non expert de savoir ce qui se fait dans un domaine précis dans les différents pays et par différents acteurs. Il permet un approfondissement important par rapport aux approches qui ont inclus toutes les formes de violence, et qui ne peuvent relever des convergences ou des lignes de force autrement que dans la dimension méthodologique ou opérationnelle des projets : la sensibilisation, la formation, le travail en réseau, les études, le besoin d'information, les comparaisons internationales, la production de manuels et l'identification de bonnes pratiques. Mais elles ne peuvent entrer dans les analyses de contenu, ce que notre *Méta base* permet justement de faire.

- Pour parvenir à extraire les contenus de l'ensemble des recommandations concernant les violences conjugales, sans restreindre le champ à une seule orientation théorique, c'est le Toolkit Daphné qui a permis d'ouvrir un chemin dans l'abondance d'informations disponibles sur internet. Il constitue une voie d'entrée face à la grande hétérogénéité de la toile. Cependant, pour aller au-delà des rapports finaux des projets Daphné souvent centrés sur les aspects administratifs plutôt que sur les contenus, il a fallu explorer les documents annexes dans diverses langues, les sites web, les documents publiés sur papier et constituer ainsi notre *Méta base*.

➔ Il faut voir notre *Méta base* comme un outil de navigation, un travail « **d'extraction de pépites** » plus que comme un travail de classification rigide de recommandations. Il permet des comparaisons fines sur les projets et de mettre en évidence des **convergences** et des **divergences parfois** dans les orientations, les principes et les domaines concernés par ces actions. On peut ainsi caractériser des familles théoriques qui traitent de ces questions et évaluer les contributions du programme Daphné, par des projets émanant de la société civile, aux domaines d'action recommandés par la Commission, le Conseil de l'Europe et les Etats membres.

- **Le chapitre 2** expose le périmètre du projet, la méthodologie suivie, dont l'histoire de la sélection des projets.
- **Le chapitre 3** concerne les recommandations : définition, descripteurs choisis, extraction et typologie, informations qui vont alimenter la *Méta base*.
- **Le chapitre 4** donne les informations indispensables sur l'outil informatique développé : le *Méta_soft* qui permet la sélection, la consultation, l'édition et l'exportation des recommandations.
- **Le chapitre 5** fournit des informations quantitatives sur le corpus des recommandations rassemblées et son verbatim.
- **Le chapitre 6** expose deux exemples d'utilisation de la *Méta base* : extraction, analyse et synthèse des recommandations concernant les « auteurs de violence » et comment elle peut aider à la construction des « Working Programmes » Daphné.
- **Le chapitre 7** traite de la diffusion faite des produits du projet et du suivi du projet, ainsi que d'une réflexion plus générale sur la diffusion des résultats des projets Daphné.
- **Le chapitre 8** rassemble nos propres recommandations à l'issue du projet concernant le Toolkit, la gestion des projets et la gestion du programme Daphné.
- **Le chapitre 9** enfin fournit une synthèse des approches et les conclusions de notre projet exposant les plus-values de la *Méta base*.

2. La méthodologie suivie

2.1. Le périmètre du projet

- Nous avons d'emblée prévu de travailler à partir de l'ensemble des projets décrits dans le Toolkit Daphné sur le sous-ensemble de projets portant sur les violences conjugales, afin de bien délimiter notre périmètre d'investigation. Nous savions, pour avoir consulté auparavant le Toolkit, que les « violences conjugales » n'étaient pas identifiées en tant que telles dans la liste des mots-clés par domaines. Les domaines suivants y figurent : Violence de genre, Violence sexuelle, Violence familiale, Violence domestique, mais pas spécifiquement violences conjugales, ce qui d'emblée posait un problème.

- Nous annoncions dans le projet initial que nous considérions uniquement les projets Daphné les plus récents (à partir de 2000), **mais nous avons en définitive étendu nos travaux à l'intégralité de la durée des programmes Daphné** (depuis 1997).

- De nombreux projets Daphné 2005 n'étaient pas encore terminés lors du déroulement de notre étude (avril 2007–mars 2008). Certains projets 2004, bien que terminés, n'avaient pas encore de fiches descriptives dans le Toolkit. Nous avons donc contacté directement les porteurs de projets pour avoir leurs documents terminaux.

- Nous racontons plus en détail dans le chapitre 2.3, l'histoire mouvementée de la sélection des projets. Mais globalement notre analyse porte sur le périmètre suivant :

=> l'ensemble des projets Daphné (de 1997 à une partie de 2005) portant sur les violences conjugales.

2.2. La méthodologie utilisée et le chaînage de travaux

- Notre approche s'appuie sur une démarche pragmatique (nous travaillons sur les recommandations de projets Daphné achevés, dans un périmètre précis) et scientifique (utilisation des outils de la méta-analyse, d'outils de gestion de base de données). Notre travail s'appuie sur les notions suivantes :

- La méta-analyse est une démarche, plus qu'une simple technique qui vise à combiner les résultats de plusieurs études pour en faire une synthèse reproductible et quantifiée. Elle permet d'avoir une vue globale d'une question. Par rapport à l'analyse documentaire simple, la méta-analyse est systématique, explicite, exhaustive et quantitative.

- La méta-analyse a été proposée comme méthode d'analyse et de comparaison de résultats de travaux hétérogènes disponibles dans la littérature, notamment dans le domaine de l'épidémiologie. En traumatologie, elle a été utilisée pour élargir l'analyse des facteurs de risques, des traumas et des conséquences, en incluant des éléments de l'environnement ou du « terrain » propice à l'émergence d'évènements traumatisants.

- Les cartes heuristiques sont destinées également à ordonner des idées, en établissant les filiations et un ordre logique entre elles. Elles aident à ordonner des idées au fur et à mesure où on les produit. Par exemple en entretien ou lors d'une réunion. Le premier ordre ainsi établi, aide à conduire la réflexion. Nous avons établi une telle carte pour notre univers (voir chapitre suivant).

- Un de nos buts principaux était le développement d'un outil informatique (le *Méta_soft*) permettant la consultation d'une base de données des recommandations (la *Méta base*) exploitable par tous et de mener des travaux illustratifs à partir de cet outil. Il n'était pas question de tous les mener, étant donné la multiplicité possible des voies d'accès (chronologique, géographique, thématique, etc.).

- Nous avions prévu de travailler en suivant la méthodologie proposée dans notre réponse à l'appel d'offre. Cette méthodologie s'articulait en 4 étapes :

> **Etape n°1 : Contextualisation du travail de l'équipe**
> 1.1- Organisation du travail de l'équipe
> 1.2- Recensement et analyse des outils conceptuels utilisables : méthode de méta-analyse et matrice de Haddon, appliquées au contexte
> 1.3- Prise de contact avec les experts
> 1.4- Choix du périmètre du projet : étape primordiale assurant une cohérence à l'ensemble du champ d'investigation
> **Etape n°2 : Premières étapes de la méta-analyse**
> 2.1- Inventaire et sélection des projets appartenant au périmètre : les projets admissibles à l'analyse
> 2.2- Extraction des recommandations (avec traduction)
> 2.3- Première analyse des recommandations : approche quantitative et approche qualitative, analyse lexicale du verbatim des projets, définition des classes de recommandations, des filtres d'analyse et des cibles
> 2.4- Réunion des experts
> **Etape n°3 : Etapes finales de la méta-analyse**
> 3.1- Inventaire des classes, des filtres et des cibles et codage des recommandations - Lien possible avec le Toolkit : base de recommandations
> 3.2- Analyse des résultats quantitatifs
> 3.3- Analyse des résultats qualitatifs
> 3.4- Synthèse des orientations politiques
> **Etape n°4 : Mise en œuvre des résultats du projet**
> 4.1- Echange avec les experts et la Commission
> 4.2- Analyse des moyens à mettre en oeuvre
> 4.3- Rédaction du rapport final
> 4.4- Diffusion des résultats du projet

- Nous avons largement respecté les étapes décrites, mais il y a toujours un mouvement dialectique entre ce qui est prévu et la réalité du déroulement du projet. Par rapport à cette description initiale, la méthodologie réelle diffère sur quelques points :

- nous n'avons pas en fait utilisé la matrice de Haddon, mais la notion de carte heuristique et la construction des descripteurs de recommandations comme éléments classificatoires ;
- nous avons développé l'application d'interrogation et de sélection des recommandations (le *Méta_soft*) qui nous semble un outil pertinent et un des principaux « produits » du projet. Ce point était évoqué par la notion de « base de recommandations » dans le projet initial ;
- la méthodologie initiale ne précisait pas que la « base des recommandations » allait être bilingue (Fr/En). C'est encore une extension du projet par rapport à sa description première ;
- l'échange avec les experts de la Commission n'a pas été possible dans le temps du projet, bien que nous ayons demandé rendez-vous. Cela est sans doute dû à la réorganisation en cours à la Commission pour la gestion du Programme ;
- nous ne distinguions pas encore bien à l'époque de la rédaction de la proposition de projet entre le rapport « scientifique » (le présent document présentant en détail les résultats complets, pour diffusion dans le dernier mois du projet) et le rapport administratif (le document contractuel, plus

resserré, plus administratif, rendant compte aussi de la diffusion du rapport scientifique, rédigé dans les 3 mois suivant la fin du projet).

- Nous détaillerons dans le rapport administratif final la chronologie effective des travaux. Le projet prévu initialement sur 12 mois s'est en fait déroulé sur 14 mois. Le délai supplémentaire de 2 mois, accordé par la Commission dans le cadre d'un avenant au contrat, s'explique par deux causes : certains projets 2004 et 2005 n'étaient pas présents dans le Toolkit. Nous avons donc dû prendre contact directement avec une trentaine de porteurs de projet pour qu'ils nous envoient leurs documents ou qu'ils nous disent qu'ils n'étaient pas encore disponibles, ce qui est toujours long. Par ailleurs, les travaux de traduction pour construire la base bilingue des recommandations (Fr/En) ont été plus volumineux et donc plus longs que prévus lors du déroulement du projet.

- Rappelons plus en détail quelques étapes du déroulement effectif du projet :

> - Réflexions globales sur la méta-analyse et les cartes heuristiques ;
> - Evaluation du nombre total de projets d'après les titres, cadrage global sur 100 projets sur les années récentes puis sur la durée totale du programme ;
> - Etapes de sélection des projets et affinage progressif ;
> - Sélection des projets et exercice d'extraction manuelle des recommandations ;
> - Débats sur la classification des recommandations : carte heuristique des recommandations de terrain ou en réseau, explicites ou « en creux », la question des manuels pédagogiques ;
> - Stabilisation progressive de la liste des projets, option pour accorder une priorité aux recommandations explicites et à une sélection de manuels issus notamment de réseaux ;
> - Elaboration de la fiche de projet, à partir du Toolkit et du rapport final et analyse critique du caractère administratif de beaucoup de rapports, tandis que les synthèses de présentation ne rendent pas suffisamment compte des contenus ou les interprètent ;
> - Exploration des manuels et des documents annexes ou disponibles sur internet ou sur papier ;
> - Extraction systématique des recommandations, y compris dans les documents annexes, voire des quelques manuels extraits et décomposés en recommandations ;
> - Travail sur les descripteurs, derniers arbitrages sur le périmètre (exclusion et inclusions de thèmes), adoption de la structuration des domaines suivant les 7 grandes classes d'indicateurs du Conseil de l'Europe, plutôt que les mots clefs du Toolkit même regroupés ;
> - Codification pilote des projets, débat sur les différentes possibilités de codification, tant concernant les domaines que les destinataires ;
> - Modification de la liste des domaines suivant les 7 classes d'indicateurs et validation ;
> - Préparation des traductions, élaboration et adaptation d'un glossaire trilingue ;
> - Constitution du fichier Excel définitif des recommandations permettant d'alimenter la base ;
> - Test du fonctionnement de la base sur la question des auteurs de violence ;

- Des réunions internes de projet périodiques, environ toutes les 5 semaines, permettaient de suivre l'avancement des travaux et de redéfinir évolutivement les missions de chacun. Un compte rendu de chaque réunion était écrit et envoyé à tous les membres de l'équipe y compris à notre partenaire danois. Des documents intermédiaires de réflexion étaient rédigés à chaque étape du projet. Tous ces documents de travail sont archivés et disponibles. Ils ont alimenté le rapport scientifique.

- Une réunion générale de projet s'est tenue à Paris les 26 et 27 octobre 2007 avec tous les membres de l'équipe. De plus, notre partenaire danois du NIPH a été associé de façon étroite au déroulement des travaux par l'envoi systématique des comptes rendus de nos réunions internes et les contacts téléphoniques et électroniques.

- Nous fournissons ci-après le schéma du « chaînage des travaux du projet » tel que nous l'avons suivi :

Chaînage des travaux dans le projet « Méta-analyse »

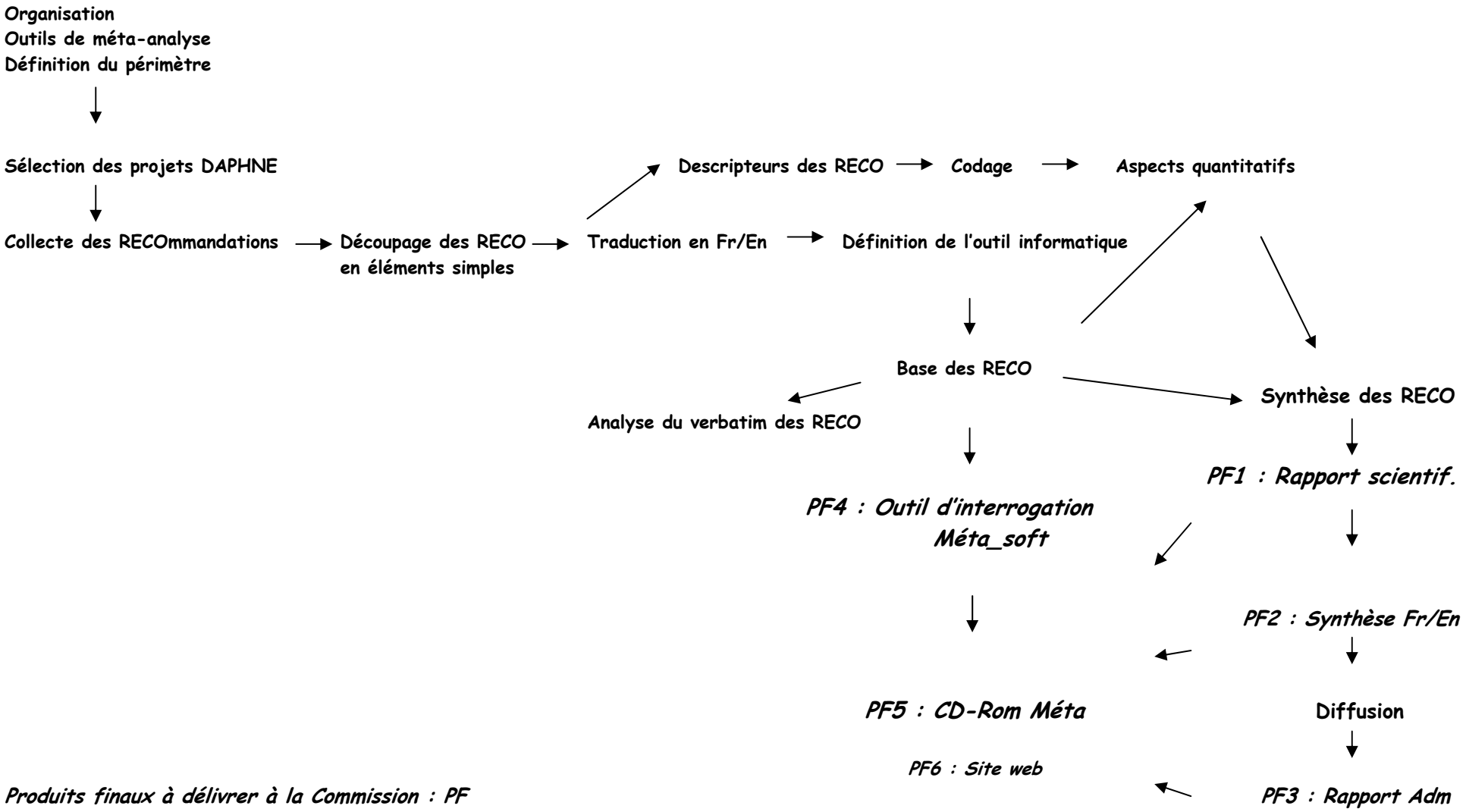

2.3. La sélection des projets

- Pour sélectionner des projets concernant exclusivement ou principalement les violences conjugales, on a d'abord constaté que cette catégorie en tant que telle n'existe pas dans le Toolkit. Elle peut être construite en combinant les divers indicateurs définis dans les formulaires de projet, et qui sont choisis par les porteurs de projet eux-mêmes en fonction de leurs propres conceptions de leur action.

- Le premier code est celui qui désigne la population bénéficiaire finale : les femmes, les adolescents ou les enfants, en se rappelant que le programme est en effet né de préoccupations concernant prioritairement les enfants.

- Dans le cas des violences conjugales, les bénéficiaires sont d'abord des femmes et éventuellement en second lieu des adolescents ou des enfants. En aucun cas uniquement des enfants ou adolescents, sauf s'il s'agit de prévention. Plusieurs catégories peuvent être associées, ce qui est fréquent quand les porteurs de projet veulent insister sur le « continuum » des violences au cours des âges de la vie, souhaitent faire de la prévention (concernant donc les adultes et les jeunes) ou adopter une définition large des violences de genre ou sexistes, par exemple, en signalant que les violences conjugales peuvent avoir des effets sur les enfants témoins qui y sont exposés ou même qui subissent directement des maltraitances physiques.

- Ensuite, les projets désignent des « cibles » du projet (target). Ce sont les personnes ou institutions qui participent au projet ou sont destinataires des campagnes et actions, ce qui peut inclure les auteurs de violences. On notera ainsi que les projets dont les « cibles » principales des actions sont les hommes auteurs de violences, recevant des formations, des programmes de sensibilisation ou des thérapies, peuvent avoir également comme « bénéficiaires » finaux les femmes.

- L'indicateur du bénéficiaire final « femmes » signalant les projets « contre les violences faites aux femmes », n'est pas suffisant pour identifier les projets concernant spécifiquement la question des « violences conjugales ». En effet, l'expression « les violences faites aux femmes » se réfère également au trafic de personnes, la prostitution, les viols et les violences sexuelles hors relation de couple, les crimes d'honneur perpétrés par des membres de la famille autre que le mari, le harcèlement sexuel au travail, les violences en contexte de guerre, etc.

- Par ailleurs, la définition des « violences conjugales » dans le sens de violence à l'intérieur du couple quel qu'il soit, actuel ou passé, peut varier selon les pays et la langue utilisée. Il est plus usuel de parler de violences domestiques ou intrafamiliales dans certaines langues et contextes, ce qui introduit une certaine confusion avec les violences qui touchent les enfants ou les adolescents et à l'intérieur de la fratrie.

2.3.1. Etape 1 : Sélection des projets effectuée à partir du Toolkit Daphné

- La nomenclature de la classification interne des projets Daphné est la suivante : Année - Numéro de projet - Catégorie de bénéficiaire final signalé par une lettre W : women, C : children, Y : young (ex : 2004/1092/WY).

- Un premier fichier de projets a donc été constitué par des projets dont l'intitulé comprend la lettre W (women). Il est obtenu en sélectionnant le mot-clef « femmes » dans la population bénéficiaire, ainsi que l'expression « hommes violents » dans la population cible. En ce qui concerne ce mot-clef, une première analyse des titres et une revue rapide des contenus permet de confirmer ceux qui concernent réellement les violences conjugales. On remarque au passage que certains projets concernant « des violences exercées par des hommes » comprenant une intervention directe auprès d'eux, portent sur

des violences s'exerçant dans l'espace privé et non dans l'espace public. Ces projets font donc partie du champ qui nous intéresse. Ce fichier des bénéficiaires « femmes » + cibles « hommes violents » contient une sélection de 254 projets entre 1997 et 2005.

- Le pas suivant a consisté à croiser ce fichier avec les « domaines » qui sont en lien avec des types de violences. Notre sélection s'est basée sur des tris successifs entre bénéficiaires « femmes » et des « domaines », en utilisant les nomenclatures du Toolkit :

1- Violences de genre
2- Violences domestiques
3- Violences familiales
4- Agressions
5- Violences sexuelles
6- Mutilations génitales
7- Hommes violents

Deux projets concernent des « violences psychologiques », qui pourraient faire partie du périmètre, mais à la lecture de leur résumé, il s'agit de harcèlement moral hors relations de couple.

- Nous avons effectué ensuite un contrôle de pertinence à partir du titre des projets et une lecture des résumés, en éliminant des thèmes explicitement hors sujets pour arriver à une première liste « ajustée ». Ont été considérés hors sujet les thèmes suivants, figurant dans le titre du projet ou dans son contenu :

- violences au travail
- violences contre les handicapé-es (en général sans mention des violences conjugales)
- prostitution et trafic d'êtres humains
- self défense
- action culturelle ou artistique avec autres publics
- violences contre les personnes âgées, en général
- harcèlement moral hors couple
- femmes migrantes en général (hors relations de couple), s'il s'agit d'intervention sur les problématiques de violences conjugales associées aux mariages forcés ou arrangés, le projet a été considéré comme inclus dans le champ
- torture en contexte de guerre
- maladies mentales
- « lesbophobie » hors relations de couple

- La liste résultant de l'addition de ces 7 différentes catégories de domaines ou de violences, fait apparaître des doublons, car les porteurs de projet avaient la possibilité de cocher plusieurs cases « domaines » dans le formulaire. Ceux-ci ont donc été identifiés et retirés de la liste.

- D'autres tests de cohérence du champ thématique ont été effectués postérieurement en utilisant d'autres catégories du Toolkit, en particulier les « types d'action » les plus représentatifs, qui sont :

- La prévention des violences (163 projets)
- Les échanges de bonnes pratiques (146 projets)
- Les études et recherches (141 projets)
- La victimologie (110 projets)

- Nos tests ont montré que certains projets associent systématiquement certains types d'action : en effet, en croisant « femmes + violences de genre + prévention des violences », on obtient 34 projets, presque tous identiques au résultat du tri « femmes + violences de genre + bonnes pratiques ».

- Cependant, des tests sur des mots-clefs portant sur le contenu des projets mettent en évidence que des projets qui comportent dans leur titre un terme explicite peuvent ne pas être retenus dans la liste des projets ayant coché la case correspondante. Par exemple : « good practices » peut figurer explicitement dans un titre, mais non dans la liste des projets ayant coché la case « good practices ». Des tests complémentaires ont été ainsi effectués, grâce à des mots clefs « libres » relevés dans le texte des projets, c'est-à-dire hors catégories prévues par le Toolkit. Ainsi, des projets contenant divers mots-clefs en lien certain avec les violences conjugales apparaissent hors liste. Les mots testés en français, espagnol et anglais, sont issus du langage courant, du langage professionnel ou se réfèrent à des projets connus des experts : *Spousal assault*, *wife*, conjugal, départ domicile, éviction du conjoint, enfants témoins de violences, noms d'institutions spécialisées ou de projets, etc.

- Après des tests sur des mots fréquemment utilisés, une liste de 96 projets soutenus par la Commission entre 1997 et 2005 a été établie.

- Elle a été soumise à un nouveau test comparatif avec le module web de présentation des « projets remarquables » de Daphné (« Illustrative cases »). Il apparaît que 3 projets concernant les violences conjugales, considérés comme exemplaires par la Commission européenne, ne figuraient pas dans la liste des 96 projets sélectionnés via le Toolkit. C'était également le cas d'autres projets connus des experts. Il a donc été décidé de refaire une lecture minutieuse de l'ensemble des titres des projets ayant comme bénéficiaires des femmes, ainsi que de contenus de documents (fiches ou rapports) de façon à compléter, par un « repêchage manuel », notre liste initiale.

2.3.2. Etape 2 : Le repêchage par retour aux titres et aux contenus des projets

- La liste des projets concernant les femmes (254) a été comparée à la liste des 96 projets déjà présélectionnés. Ont été réexaminés systématiquement tous les titres des projets non sélectionnés, au moyen d'un tri en trois étapes :

1- Ont été retirés tous les projets concernant explicitement des domaines « hors champ » (voir liste page précédente).

2- Tous les projets restants évoquant explicitement les violences conjugales, les mutilations sexuelles, les mariages forcés ou les relations intimes de couple ont été inclus.

3- Ceux évoquant de façon plus générale dans leurs objectifs les violences faites aux femmes et aux enfants ont été ouverts et parcourus, de façon à identifier dans leur contenu s'ils concernent explicitement, même si ce n'est pas le seul sujet, la question des violences conjugales.

➔ 37 projets ont ainsi été ajoutés par ce « repêchage ».

➔ Le total des projets sélectionnés était alors de 139 projets sur 1997-2005 :

Année	Nb de projets DAPHNE sélectionnés, « repêchage » inclus
1997	12
1998	15
1999	19
2000	18
2001	09
2002	14

2003	16
2004	20
2005	16
Total	**139**

2.3.3. Etape 3 : Affinage de la sélection

- A cette étape la réflexion exploratoire sur les types de recommandations rencontrées avait déjà avancée. Il est apparu à l'équipe que les projets avaient produit plusieurs types de documents, dans lesquels des recommandations pouvaient se trouver : le rapport final, principale source, et des matériaux complémentaires tels que guides, ouvrages pédagogiques, plateformes, standards, fiches, brochures, etc. Pour un bon nombre d'entre eux, le rapport final se centrait alors sur le déroulement administratif du projet et les recommandations ou propositions se trouvaient dans des produits spécifiques, eux-mêmes parfois principal objectif du projet.

- La sélection des projets s'est donc affinée et resserrée par la suite, à la fois par la lecture des résultats des projets dans les rapports finaux et au cours de la recherche de produits complémentaires et des matériels pédagogiques.

- Il a été vérifié que les projets contenaient réellement des activités et des recommandations concernant la lutte contre les violences conjugales et leur prévention, soit du côté des victimes, soit du côté des auteurs, que leur intitulé et leur titre soient général ou spécifique. Cette connaissance, et par suite la sélection, se sont construites et affinées au fur et à mesure de l'extraction des recommandations.

- Selon les pays, le niveau d'expérience, la configuration des partenariats, le périmètre de définition des bénéficiaires et des violences est variable. On remarque que « les femmes et les enfants » sont souvent associés dans les titres ou les objectifs. Or il ne s'agit pas nécessairement de la prise en compte sur les enfants des effets des violences s'exerçant sur la mère. Mais d'un concept général qui associe « vulnérabilité » à femmes et enfants, par opposition aux hommes. Cette conception « domestique » ou « familiale » des violences peut refléter une préoccupation centrée sur les enfants ou sur la famille, qui met peu l'accent sur les mécanismes précis et sur les rapports de domination hommes-femmes.

- Seule la lecture attentive des présupposés initiaux, s'ils sont affichés, des activités et des résultats, a pu permettre de sélectionner des projets qui incluaient spécifiquement des activités et recommandations concernant la lutte contre les violences conjugales.

- Il a pu se présenter un décalage entre le titre du projet et son contenu : certains projets ont des titres très ciblés, mais des contenus beaucoup plus larges, voire généralistes. A l'inverse, beaucoup de projets adoptent un titre très général et se centrent dans la pratique sur un aspect particulier. Les projets peuvent également évoluer au cours de leur mise en œuvre.

- Par ailleurs, il a été difficile d'accéder aux produits des projets les plus récents, financés par la Commission en 2004 et 2005, soit parce que leur rapport final ou leur évaluation n'était pas encore mis en ligne, soit parce que les activités n'étaient pas terminées. Des courriers ont été adressés à leurs auteurs pour obtenir directement les informations ne figurant pas dans le Toolkit. Certaines fiches en cours d'élaboration pour la mise à jour du Toolkit ont aussi été intégrées jusqu'en février 2008, mais d'autres projets pertinents par leur contenu, ont dû être éliminés de la base de données, faute de documentation disponible.

2.4. Quelques constats statistiques sur les projets sélectionnés

- La liste finale des projets sélectionnés pour la construction de notre *Méta base* comporte en définitive 99 projets. Nous analysons rapidement la répartition par années, par pays et porteurs de projet :

Année de financement	Nombre de projets Daphné sélectionnés
1997	8
1998	13
1999	15
2000	14
2001	5
2002	8
2003	14
2004	19
2005	3
Total	**99**

- On constate 4 années « creuses » : 1997, année de lancement, 2001-2002 années de transition dans les appels à projets, 2005 en raison du manque d'information disponible (alors que 12 projets étaient présélectionnés). Pour les 5 autres années « pleines », le nombre annuel moyen de projets sélectionnés est de 15.

- On remarquera dans le graphique fourni ci-dessous que les projets concernant les violences conjugales représentent en moyenne 23 % des projets financés. Peu de projets ont pu être pris en compte en 2005, si les 12 avaient pu l'être, on serait resté de toute façon autour de 25 %, ce qui peut être relativement faible si l'on considère que la principale violence contre les femmes est celle qui a lieu dans l'espace privé, bien que les représentations communes concernent essentiellement les violences sexuelles dans l'espace public.

Année	**1997**	**1998**	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**Total**
Sélectionnés	8	13	15	14	5	8	14	19	3	99
Nb Total	46	49	54	47	35	39	33	58	54	415
	17,4%	***26,5%***	***27,8%***	***29,8%***	***14,3%***	***20,5%***	***42,4%***	***32,8%***	***5,6%***	***23,9%***

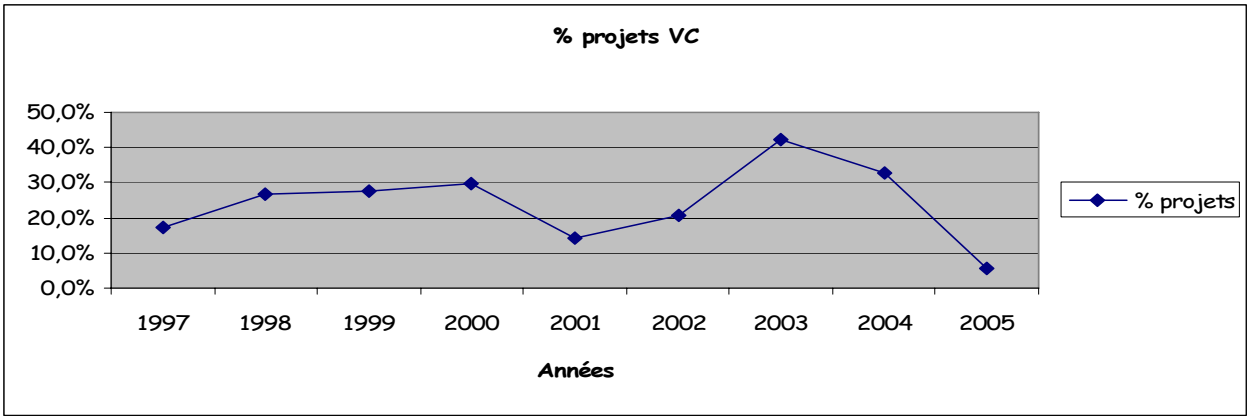

- En fonction des porteurs de projet, on peut réaliser deux types de classements des Etats membres : on remarquera que le classement n'est pas le même si on prend en compte d'abord le nombre de projets coordonnés par les mêmes porteurs ou le nombre total de coordinateurs qui ont été financés pour des projets.

- En fonction du nombre de projets par porteur, indicateur de la continuité des projets et de la capacité de capitalisation sur le moyen ou long terme, deux Etats membres se détachent : ce sont ceux qui abritent le siège des deux grands réseaux européens actifs sur le sujet des violences conjugales. La Belgique, siège du *Lobby Européen des Femmes* et l'Autriche, siège de *Wave*. Viennent ensuite le Portugal et l'Allemagne (où se trouvent les sièges de *l'APAV* et de *CESIS* d'une part, et du *Therapeutische Frauenberatung* et du *BIVS*), puis la France et l'Italie, avec respectivement *Psytel* et *l'Institut de l'Humanitair*e pour le premier, et le *Onde* et *Associazione Differenza Donna* d'autre part.

- En fonction du nombre total de porteurs par Etat membre, indicateur de mobilisation plus « horizontale » le classement est assez différent.
La Grande-Bretagne se détache nettement avec 11 porteurs, suivi de groupes de pays relativement homogènes qui se distribuent curieusement par zones géographiques de la façon suivante :

- L'Allemagne, l'Espagne, la France : 6 à 8 porteurs
- La Belgique, la Suède : 5 porteurs
- Le Portugal, l'Italie, la Grèce : 4 porteurs
- L'Autriche, la Hongrie, la Finlande, les Pays-Bas : 2 porteurs
- La Pologne, le Luxembourg, la République tchèque, la Norvège : 1 porteur

			Nombre de porteurs de projet										
	Nombre de projets	**Nombre de porteurs**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**
Grande-Bretagne	12	**11**	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Allemagne	14	**8**	4	3	2	1	1	1	1	1			
Espagne	7	**7**	1	1	1	1	1	1	1				
France	10	**6**	3	3	1	1	1	1					
Belgique	11	**5**	5	3	1	1	1						
Suède	5	**5**	1	1	1	1	1						
Portugal	9	**4**	4	3	1	1							
Italie	8	**4**	3	3	1	1							
Grèce	6	**4**	2	2	1	1							
Autriche	6	**2**	5	1									
Hongrie	3	**2**	2	1									
Finlande	2	**2**	1	1									
Pays-Bas	2	**2**	1	1									
Pologne	1	**1**	1										
Lituanie	1	**1**	1										
Rep tchèque	1	**1**	1										
Norvège	1	**1**	1										
TOTAL	**99**	**66**											

- Ces distributions reflètent à la fois les relations des acteurs avec la Commission européenne, en fonction de leur plus ou moins grande expérience et familiarité avec les lignes de financement qui sont destinées à faire avancer la problématique des violences conjugales et la motivation des porteurs de projet à capitaliser leur expérience, suivre la recommandation de la Commission à approfondir les problématiques, diffuser les bonnes pratiques et ne pas disperser les efforts.

- Ces deux dynamiques sont certainement complémentaires. L'une plus verticale, cherchant la consolidation en profondeur, l'autre plus horizontale, tendant à la diffusion et l'élargissement du nombre d'acteurs engagés. Elles pourront peut-être se croiser davantage à l'avenir, comme le montre l'exemple des porteurs situés dans des pays relativement bien placés dans les deux types de classements.

➔ En conclusion, concernant la sélection des projets, l'identification des projets par la méthode des mots-clefs cochés par les auteurs dans le formulaire du projet et repris par le Toolkit s'est révélée méthodologiquement assez réductrice pour sélectionner des projets concernant principalement ou exclusivement les violences conjugales. Suite aux différentes interrogations sur la liste, il est apparu nécessaire de faire appel à une sélection sur d'autres critères complémentaires :

- en fonction des titres des projets ;
- du site des « projets remarquables » de la Commission ;
- de l'expérience des experts ;
- de l'examen des contenus des rapports finaux et des documents annexes.

3. Les recommandations

3.1. Qu'est-ce qu'une recommandation ?

3.1.1. Approche théorique :

- Pour nous, **une recommandation est un vecteur d'idée** ayant une origine (l'émetteur de la recommandation), une dimension (le corpus de la recommandation et son domaine) et un point d'arrivée (le ou les destinataires de la recommandation), suivi ou non d'un effet. Nous proposons donc dans notre projet de construire « l'espace » des recommandations des projets Daphné concernant les VC en organisant cet espace en base de données qui serait la trace vivante de ces savoirs accumulés. Chaque recommandation est un « morceau d'avenir » à articuler avec d'autres.

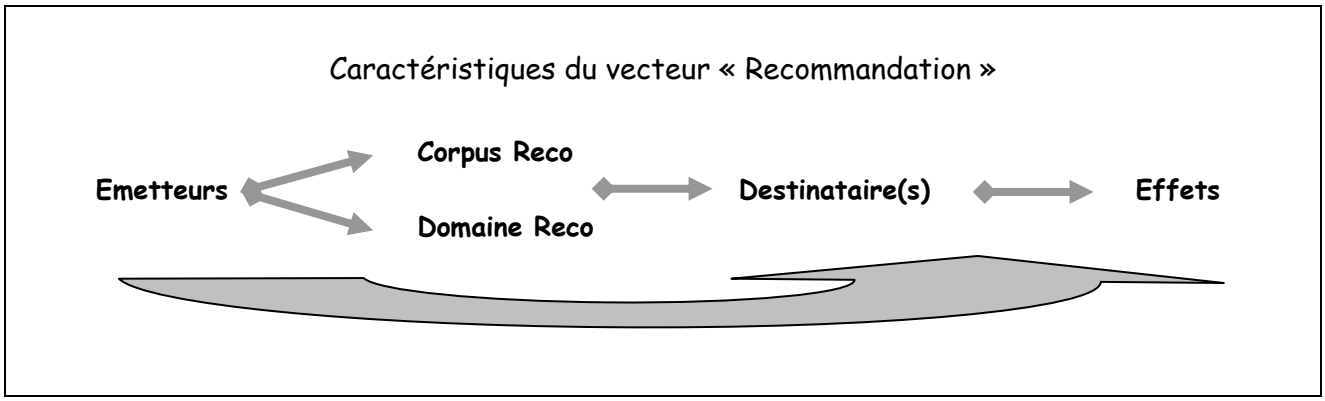

3.1.2. Approche pratique :

- En pratique et après examen des recommandations de quelques projets, il est apparu que l'espace des recommandations est un espace hétérogène. Bien qu'il y ait un formatage proposé pour la rédaction des rapports administratifs des projets, il y a une grande diversité :

- d'acteurs (porteurs et partenaires)
- de pays
- d'objectifs
- de définition du périmètre des violences et des bénéficiaires
- d'analyse théorique
- d'expérience dans la thématique
- d'actions
- d'envergure

- Tous ces paramètres ont des incidences sur la précision, la localisation et la destination des recommandations. D'autant plus que les instructions de la Commission pour la rédaction du rapport final ne préconisent pas explicitement d'isoler les recommandations d'un projet, des « leçons de l'action » ou des évaluations. Quant aux orientations générales du Programme Daphné, elles incitent à la diffusion des bonnes pratiques, la communication, la concertation, la production intellectuelle, mais elles n'incitent pas explicitement chaque projet à proposer des orientations ou des préconisations de portée plus générale.

- Il n'a pas toujours été ainsi facile de délimiter strictement leur champ, des recommandations surgissant parfois avec plus de force que prévu dans certains projets, ou suscitant de nouvelles réflexions d'un projet à l'autre.

- Des différences apparaissent également entre l'objet initial du projet et ses résultats effectifs, ou l'objet du projet et les destinataires des recommandations émises. Par exemple, des projets techniques ont émis des recommandations éthiques. Des projets locaux ont proposé des recommandations plus générales. Des policiers se sont intéressés au travail social, des médecins aux dimensions juridiques, etc.

- Tout au long des projets Daphné menés depuis 1997, au départ avec un enthousiasme exploratoire manifeste, se sont forgés des rencontres, des expériences, des outils, des protocoles, des accords, des sensibilités nouvelles. Les projets témoignent donc de ce fourmillement d'activités, de cette effervescence permanente. Peu d'entre eux se considèrent en échec. Même si certaines activités ont été supprimées en cours de route, souvent par excès d'ambition ou manque de temps et de moyens, l'existence même de ces initiatives est saluée comme une avancée. Les répétitions qui peuvent apparaître à la Commission, ne sont pas critiquées par les acteurs eux-mêmes qui mettent en mouvement des institutions, des associations, des personnes concrètes dans des contextes très divers.

- Toucher un nouveau public, un nouvel acteur, convaincre une institution, produire un manuel ou un chiffre, un diagnostic, mettre en relation ceux qui ne se parlaient pas, connaître ce qui se fait dans un autre pays, même partiellement, est considéré comme profitable et engrangé comme un « + ».

- Ce sont les projets de réseaux européens constitués, les projets de chercheurs et les projets d'institutions de recherche-action, qui ont formulé le plus de recommandations identifiées à destination des pouvoirs publics. Mais la créativité et la multiplicité des acteurs faisant œuvre pionnière ou de défrichage dans leur contexte, nous ont amené à élargir ce que nous entendions initialement par « une recommandation ».

- Les « leçons de l'expérience » d'un projet ne portent pas toujours le titre de recommandations, pourtant certaines d'entre elles sont des recommandations fondamentales. C'est parfois une question de nuance dans la rédaction. Il y a des projets de qualité qui ne prétendent pas avoir réalisé des actions transférables. Mais, leurs observations peuvent être extrêmement pertinentes et il pourrait être dommage de les écarter à cause de la forme de leur rédaction un peu plus centrée sur l'action elle-même et ne portant le titre officiel de « recommandation du projet ».

3.2. Une typologie des recommandations

A la lecture des projets, nous avons pu identifier les types suivants de recommandations :

3.2.1. Les recommandations explicites :

- Elles se trouvent essentiellement dans le chapitre « Suivi et dissémination » du rapport final ou dans le chapitre « Conclusions ». Elles peuvent être formulées sous forme de phrases assez brèves et peu explicites hors contexte. Seuls les porteurs ayant une vision d'avenir, ou d'ensemble, assez expérimentés pour avoir du recul dans leur pays ou au niveau européen, peuvent les formuler en fonction de l'avancée de la problématique précise qu'ils visent. Ils se basent sur un diagnostic scientifique ou participatif et discutent des propositions ayant valeur plus générale, à l'échelle européenne. Ils se projettent dans l'avenir et cherchent à suivre les propositions d'année en année, souvent au moyen de projets annuels qui s'enchaînent sur plusieurs années. Ce sont ces recommandations qui ont été recueillies en priorité, mais un balayage un peu plus large a été effectué.

3.2.2. Les recommandations implicites ou « en creux » :

- Elles se trouvent parfois dans le corps du rapport final, parfois dans des documents mis en ligne en annexe. Elles sont signalées par des constructions de phrases telles que : « Il serait bien de », « Il aurait été préférable de… », « Ne faudrait-il pas prendre en compte tel ou tel aspect ou acteur »… La connaissance par les experts Psytel des obstacles les plus fréquents à la prise en compte des violences conjugales permet de les déceler, quelle que soit la construction de phrase grammaticale. Notamment quand ces recommandations se réfèrent à des principes fondamentaux, ou une action innovante, évalués positivement, pour lesquels les promoteurs du projet souhaitent une continuation et une diffusion.

- Les recommandations incluent aussi extensivement les actions du projet qui sont évaluées positivement en soulignant leur caractère innovant. Les promoteurs du projet souhaitent alors, en général, continuer leur action ou que celle-ci soit plus connue ou leur démarche, leur méthodologie, leurs innovations soient adoptées par d'autres acteurs. En faisant connaître leurs « bonnes pratiques », ils suggèrent qu'elles sont adaptables et transférables. C'est le cas en particulier des projets d'échanges de bonnes pratiques, mais pas uniquement.

- On trouve dans la partie « Evaluation et impact » des réflexions et des critiques faites au projet lui-même : sont signalés des éléments non perçus avant la mise en œuvre, des acteurs omis, des actions sous-évaluées ou réorientées. Parfois les critiques sont formulées de façon indirecte ou prudemment sous forme de questions. « Avait-on bien mesuré l'importance de… », « Les acteurs ont-ils bien défini leur organigramme, leurs relations ? ».

- Le besoin d'explication des mécanismes des violences dans la formation initiale et la sensibilisation de tous les acteurs est omni présente dans les projets, spécialement dans les projets multi-acteurs ou en direction des professionnels. Ainsi, cette recommandation de base se retrouve-t-elle de façon transversale et permanente, sans toujours être formulée de façon explicite. Elle ne sera incorporée comme recommandation explicite que quand les porteurs du projet lui donnent un caractère significatif.

- De façon générale, nous avons évité d'incorporer dans notre *Méta base* des recommandations trop proches de l'étape de diagnostic, ou trop centrées sur les difficultés, sans qu'une solution apparaisse clairement, dans la mesure où elles supposent une part d'interprétation trop importante. Par contre, on a pu reprendre quelques éléments de diagnostic pour contextualiser des recommandations, qui sans eux ne seraient pas compréhensibles.

3.2.3. Le matériel pédagogique, les outils et les protocoles :

- Dans cette catégorie ont été inclus le matériel pédagogique et les protocoles produits durant les projets. Bien que leur contenu soit rarement repris *in extenso* dans le rapport final, dont la fonction est administrative, « la substantifique moelle » est le plus souvent concentrée dans les manuels destinés à la sensibilisation et à la formation des professionnels, du public et des autorités. Une recherche systématique a été effectuée pour identifier ces produits, parfois disponibles en ligne sur le site du porteur de projet, de partenaires, de sites spécifiques ou parfois seulement disponibles en version papier ou sur CD-Rom.

- On observe que bien des projets ont fait l'effort de produire des outils qu'ils mettent à disposition d'un large public, via le site Daphné de la Commission européenne et le Toolkit. Ils en souhaitent bien évidemment la diffusion et l'utilisation par d'autres. Il a été considéré important de recenser ces outils ou de les incorporer dans la description de notre base de recommandations.

- Les projets qui ont acquis un certain recul ou une vision d'ensemble, tirent naturellement des leçons valables pour d'autres ou pour l'avenir. Certains projets de terrain sont des projets de qualité dont on

sent qu'ils n'ont pas encore suffisamment de recul. Ils se positionnent face à leur financeur et moins face à leurs pairs, faute de pouvoir se comparer à d'autres expériences. La combinaison des typologies de projet et des typologies de recommandations associées a été représentée dans la carte heuristique jointe (voir à la page suivante).

3.3. Le mécanisme d'extraction des recommandations

- Les recommandations étant rédigées de façon hétérogène, en fonction de leur nature variée et de la diversité des projets d'où elles émanent, l'exercice d'extraction des recommandations a consisté à sélectionner des phrases significatives, monothématiques ou multi thématiques. Un effort a été fait pour découper les recommandations en unités suffisamment petites et autonomes pour qu'elles ne portent que sur un nombre réduit de thèmes (entre deux et trois thèmes). Par exemple, la recommandation. « Il y a besoin de statistiques sur les centres d'accueil des femmes victimes de violence » relèvera de 2 thèmes : les statistiques et les centres d'accueil. Les recommandations d'un projet ne sont pas forcément « en ligne » avec le thème et les objectifs initiaux du projet. Elles peuvent les déborder et donc porter sur d'autres thèmes.

- Dans des projets locaux ou très spécifiques, le principal objectif n'est pas de fournir des recommandations, par contre, dans des projets plus généraux ou de grands réseaux, la production de recommandations fait explicitement partie des objectifs du projet. Il y a donc de grandes asymétries entre projets du point de vue du statut et du nombre des recommandations.

- La production d'un manuel de bonnes pratiques peut être vue comme la production de plusieurs centaines de recommandations à l'intérieur d'un seul projet. De fait, certains manuels ont été incorporés et « découpés » en autant de recommandations qu'ils comportaient de paragraphes, dans la mesure où ils représentent des synthèses larges couvrant un grand nombre de pays et de partenaires. Dans la plupart des cas, ont été intégrés à la *Méta base*, soit des résumés, soit des tables de matière, soit encore la référence de ces produits. Ils ne figuraient pas toujours dans les documents annexés aux fiches du Toolkit. Un travail minutieux de recherche sur internet et de documents papier a été nécessaire, chaque fois que des manuels, guides ou protocoles étaient signalés dans le rapport final.

- Il a pu se produire que des recommandations du rapport final signalent l'existence d'un manuel ou d'un protocole, mais que ce document ne soit pas disponible en ligne. Par exemple, la ville de Barcelone signale avoir édité deux manuels concernant les méthodes de collecte de données au niveau municipal, de façon à mettre en place un monitoring permanent, ces manuels étant issus d'une concertation entre plusieurs villes de 5 pays. Mais les manuels eux-mêmes ne sont plus disponibles sur le site de la ville ou des partenaires du projet, ni même dans la base de données de la bibliothèque municipale.

- Ce fait suggère que le programme Daphné devrait veiller à améliorer la mise à disposition exhaustive et permanente de toutes les publications sur un site spécialisé (pas seulement les liens, mais les documents eux-mêmes). La volatilité de certains sites de projet explique ces disparitions, mais on a là une perte de substance dommageable pour la mémoire commune.

- La méthode d'extraction des recommandations s'est faite par la sélection de phrases de préférence courtes et portant sur des sujets précis. Cependant, il s'est avéré qu'un certain nombre de phrases sorties de leur contexte pouvaient ne pas être directement compréhensibles. Ce cas se produit notamment quand une introduction générale est suivie d'une longue énumération de recommandations très synthétiques. Dans ce cas, il a été décidé de répéter quelques éléments de la phrase contextuelle, en tête de chaque préconisation, de façon à orienter la lecture et à rendre chaque phrase autonome.

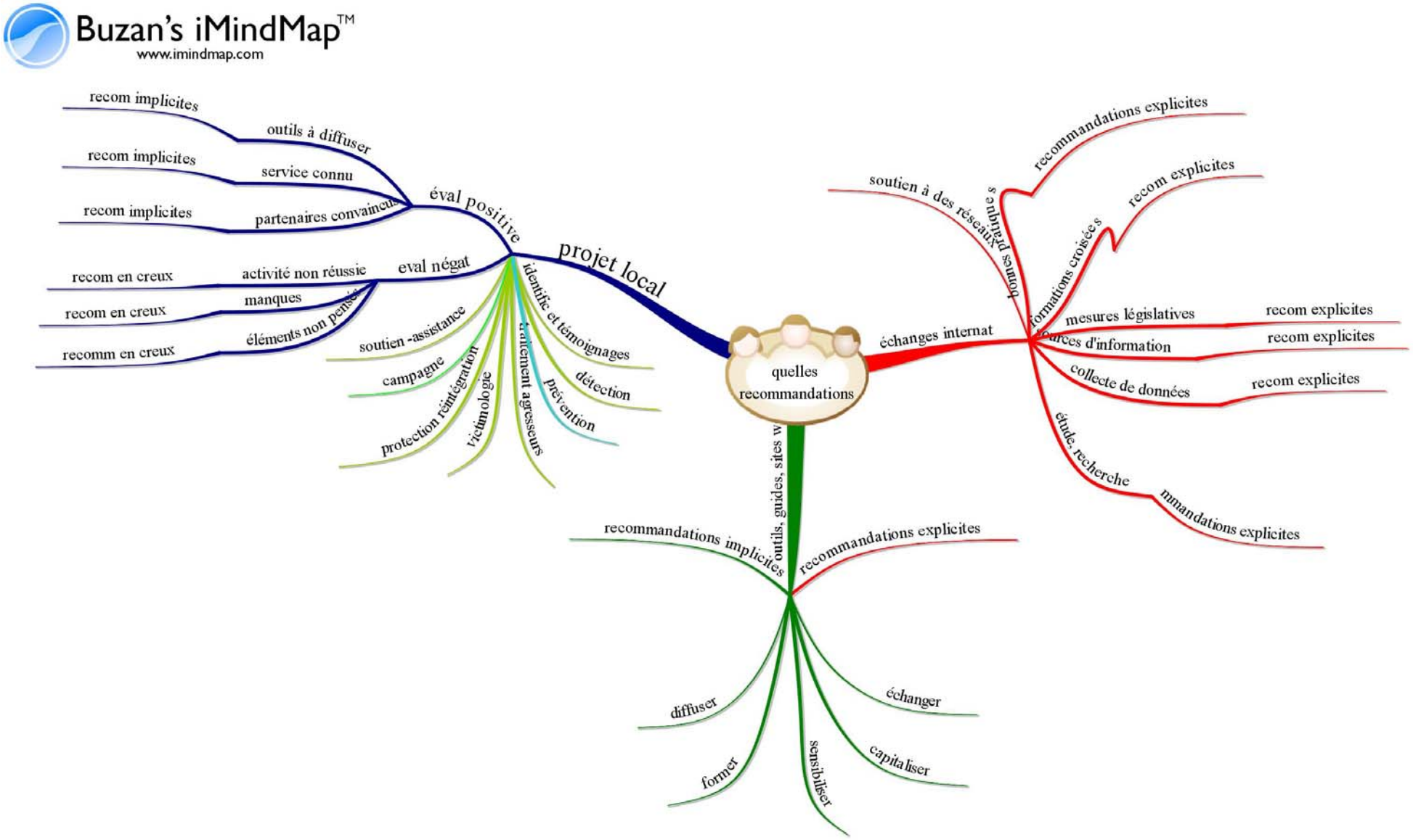
Buzan's iMindMap™
www.imindmap.com
projet local
éval positive
recom implicites
outils à diffuser
recom implicites
service connu
recom implicites
partenaires convaincus
eval négat
recom en creux
activité non réussie
recom en creux
manques
recomm en creux
éléments non pensés
identific et témoignages
détection
prévention
traitement agresseurs
victimologie
protection réintégration
campagne
soutien -assistance
quelles recommandations
échanges internat
soutien à des réseaux
domaines pédagogiques
recommandations explicites
formations croisées
recom explicites
mesures législatives
recom explicites
sources d'information
recom explicites
collecte de données
recom explicites
étude, recherche
mmandations explicites
outils, guides, sites w
recommandations implicites
recommandations explicites
diffuser
former
sensibiliser
capitaliser
échanger

- La rédaction originale a été respectée le plus possible, des changements minimes pouvant intervenir pour réduire un paragraphe ou permettre un enchaînement d'idées après des coupes de textes n'apportant rien au propos central.

- Ainsi, malgré un travail rigoureux destiné à homogénéiser les recommandations, il n'a pas toujours été possible de les formater complètement et une certaine diversité subsiste dans leur présentation et leur formulation. Elles témoignent assez bien de l'hétérogénéité et de la richesse de l'univers Daphné.

- Cet univers complexe a cependant été organisé, balisé, quadrillé de voies d'accès, d'éléments de signalisation comme les descripteurs des recommandations, qui rendent plus accessible et ordonnée l'information très riche présente dans le Toolkit et dans tous les sites web qui y sont mentionnés ou associés.

- Au total 1360 recommandations ont été extraites pour constituer notre *Méta base*.

3.4. Les descripteurs, la codification et l'interprétation

- Chacune des recommandations est identifiée par un identifiant unique : l'année - le numéro de projet - le numéro de la recommandation. Un autre descripteur d'identification est fourni : le nom du projet d'où est extraite la recommandation. Ensuite, des descripteurs plus spécifiques permettent de répondre à la question centrale : *« Qui parle de quoi et à qui ? »*

➔ **Qui parle** : c'est le descripteur « Type de l'émetteur », en plus du nom du porteur de projet cette variable caractérise le type du coordinateur (ONG, universités, municipalités, etc.) ;
➔ **Pour dire quoi** : c'est le descripteur « Domaine de la recommandation ». Une même recommandation peut porter sur plusieurs domaines (au plus 3) ;
➔ **A qui** : c'est le descripteur « Type de destinataire » qui caractérise le ou les destinataires identifiés ou potentiels de la recommandation (au plus 3).
En définitive, une recommandation est décrite de la façon suivante dans la *Méta base* :

3.4.1. La liste des descripteurs d'une recommandation :

	Nom du descripteur	Type	Liste des valeurs
Variable (Fr)	**Identifiant de la reco :**		
Année	Année du projet	Numérique	De 1997 à 2005
N°Proj	N° de projet	Numérique	N° interne Daphné
N°Reco	N° de la reco dans le projet	Numérique	De 1 à N (max nnn)
Nom du Proj	Nom du projet	Alpha	Texte libre
	Liens de la reco. avec le contexte :		
Lien Toolkit	Lien avec la fiche du Toolkit	Adresse internet	-----
Lien Mat.	Lien avec des éléments « matériels » du projet (manuels, vidéos, etc.)	Alpha	Liste des matériels sélectionnés
	Emetteur :		
EM du porteur	Pays du porteur du projet	Alpha	Les EM de l'EU27
Nom du porteur	Nom de la structure du porteur	Alpha	-----
Type émetteur	Type de l'émetteur (i.e. le porteur)	Code num.	**Liste 1** - TypeEmet
	Corpus de la reco. :		
Dom1Reco	Domaine 1 de la recommandation	Code num.	**Liste 2** - DomReco
Dom2Reco	Domaine 2 de la recommandation	Code num.	Liste 2 - DomReco

Dom3Reco	Domaine 3 de la recommandation	Code num.	Liste 2 - DomReco
Texte Reco	Le texte de la recommandation. (Fr)	Texte libre	Texte libre
Reco text	Le texte de la recommandation . (En)	Texte libre	Texte libre
	Destinataire(s) :		
Destinat1	Type 1 du destinataire	Code num.	**Liste 3** - TypeDest
Destinat2	Type 2 du destinataire	Code num.	Liste 3 - TypeDest
Destinat3	Type 3 du destinataire	Code num.	Liste 3 - TypeDest

3.4.2. Les nomenclatures adoptées :

Nomenclature « Type de l'émetteur » :

- Le but d'une telle nomenclature est de pouvoir sélectionner, par exemple, toutes les recommandations des municipalités, ou pouvoir comparer sur un thème précis les recommandations des ONG locales et celles des ONG internationales. Cette classification correspond au statut de l'émetteur en même temps qu'à son activité principale. Une ONG nationale peut être aussi une structure de recherche ou avoir des activités de consultant, mais si son activité principale est l'action de terrain, on la codera comme ONG nationale.

Liste 1 – TypeEmet : Statut et activité principale

1.0. ONG :
- **1.1** Associations (ONG) de niveau local (ex. : Solidarité femmes, refuges pour femmes battues La Louvière)
- **1.2.** Associations (ONG) de niveau national (ex. : NANE, Swedish association of women's shelters)
- **1.3.** Associations (ONG) de niveau international (ex. : LEF, Wave)

2.0. Secteur public ou parapublic :
- **2.1.** Universités / Structures de formation et liées à la recherche (ex. : School of Education University of Nottingham, CEREPRI, les Traboules)
- **2.2.** Autres organismes du secteur public, municipalités (ex. : Centre hospitalier de Bordeaux, Administrazione provinciale di Brindisi)

3.0. Consultants associatifs ou indépendants (ex. : City and Shelter, Psytel, CESIS)

4.0. Autres structures (ex. : église)

- Ce travail de codification s'est fait sur la base de la consultation des documentations des structures des 66 différents porteurs de projet et, éventuellement, des connaissances des membres de l'équipe.

Nomenclature « Domaine de la recommandation » :

- Après avoir pris en considération la nomenclature existante dans les projets et utilisée par le Toolkit, il a été considéré plus intéressant de se référer aux 7 grands indicateurs choisis par la Commission européenne sous la présidence Danoise pour évaluer les plans d'action et les avancées dans les Etats membres.

- Cette nomenclature a été complétée au fur et à mesure de l'avancée de notre travail de codification, pour tenir compte de la diversité des situations rencontrées. De 7 on passe à 10 catégories de domaines d'intervention :

Liste 2 – DomReco :

1.0. Le profil de la victime :

- **1.1.** Les statistiques criminelles portant sur les victimes
- **1.2.** Les statistiques issues d'enquêtes portant sur les victimes
- **1.3.** Les statistiques médicales portant sur les victimes
- **1.4.** Les statistiques portant sur les violences en général dont violences conjugales
- **1.5.** Les autres types de statistiques
- **1.6.** La caractérisation de la victime (lien avec l'agresseur, sexe, âge, situation matrimoniale, profession, etc.)

2.0. Le profil de l'agresseur :

- **2.1.** Les statistiques criminelles portant sur les agresseurs
- **2.2.** Les statistiques concernant la participation des agresseurs aux programmes de réadaptation
- **2.3.** Les enquêtes sur les agresseurs et/ou autres statistiques
- **2.4.** La caractérisation de l'agresseur (lien avec la victime, sexe, âge, situation matrimoniale, profession, etc.)

3.0. Les aides aux victimes :

- **3.1.** Les centres de soutien et de conseils, les groupes de parole
- **3.2.** Les services d'aide d'urgence
- **3.3.** Les services téléphoniques
- **3.4.** Les centres d'hébergement
- **3.5.** Les guides d'aide sur tout support *(code inactivé)*
- **3.6.** Les services (spécialisés ou non) de police, les plaintes
- **3.7.** Les services ou aides judiciaires, les recours
- **3.8.** Les informations disponibles sur Internet et autres médias
- **3.9.** Les mesures de réinsertion sur le marché du travail, les interventions sur le lieu du travail, l'accès au logement, les aides sociales, la participation à la vie sociale
- **3.10.** Les protocoles médicaux spécifiques et outils dans le domaine de la santé, la médecine légale, les supervisions d'équipes sociales
- **3.11.** La coordination des différents types de mesures
- **3.12.** Les services spécifiques pour les groupes vulnérables (ex. : migrantes, handicapées, etc.)
- **3.13**. Les autres types d'aides aux victimes (population rurale, aide thérapeutique, psychothérapie, évaluation du risque, dépistage, self défense, la sécurité, le rôle de l'entourage, les conditions de travail des équipes professionnelles)
- **3.14.** La prise en compte des enfants, la création de lieux neutres pour les visites

4.0. Les mesures concernant les agresseurs y compris judiciaires :

- **4.1.** Les centres de traitement pour les agresseurs y compris psychologiques et psychiatriques
- **4.2.** Les centres pour les agresseurs en crise, service téléphonique
- **4.3.** Les autres types de mesures (ex. : programme de réadaptation durant l'emprisonnement)

5.0. La formation et l'éducation :

- **5.1.** Les formations concernant les travailleurs sociaux, formation de formateurs, de psycho.
- **5.2.** Les formations concernant les personnels de police et de justice
- **5.3.** Les autres formations (ex. : étudiants en médecine, médecins, etc.), envers les politiques, le travail en prison, auprès des syndicats, des interprètes
- **5.4.** Les mesures éducatives (depuis l'école primaire) et de changement des mentalités, l'amélioration de l'estime de soi, la formation sur le genre
- **5.5.** Les manuels, guides, brochures ou outils pédagogiques, séminaires, répertoires, chartes

6.0. Les mesures de politiques publiques pour éliminer les violences conjugales :

- **6.1.** Les mesures législatives, directives judiciaires, les obligations des Etats, les accréditations légales,
- **6.2.** Les enquêtes et la recherche, les indicateurs de suivi, les expertises

6.3. Les plans d'action nationaux et régionaux
6.4. Les campagnes d'information et de sensibilisation, le plaidoyer, le travail artistique, les conférences, la diffusion, la mise en réseau
6.5. (code inactivé)
6.6. Les budgets et les moyens matériels
6.7. Plans égalité F/H, mesures sociales, structures spécialisées, les déclarations politiques
6.8. Observatoires publics/ONG, les centres de ressources et d'information
7.0. L'évaluation :
7.1. Les progrès réalisés (dans tous les domaines : statistiques, législatif, etc.)
7.2. Les leçons apprises
7.3. Les bonnes pratiques, les standards, les missions
8.0. Les institutions internationales :
8.1. Le Programme Daphné
8.2. La Commission européenne (hors Daphné)
8.3. Les autres institutions internationales (Conseil de l'Europe, OMS, ONU, etc.)
9.0. La méthodologie :
9.1. Les actions de partenariat (ex. : associations-pouvoirs publics, santé-justice-police-social) la participation des femmes et des intéressés comme acteurs, les échanges internationaux
9.2. La méthodologie de conduite d'un projet Daphné y compris problèmes de traduction
9.3. La méthodologie de conduite d'actions (y compris la « philosophie » de l'action, analyse de genre, cycle des violences, masculinités, ou le fait de rendre des comptes *accountability*)
10.0. Les autres domaines :
10.1. Les autres domaines (ex. : la préparation au mariage !)

Nomenclature « Type du destinataire » :

Liste 3 – TypeDest :
1.0. Les personnes :
1.1. Les victimes
1.2. Le grand public, les hommes en général, des publics particuliers, l'entourage, les jeunes et les enfants
1.3. Les auteurs de violence
2.0. Les acteurs de terrain et les acteurs locaux :
2.1. ONG locale – Centre d'accueil et d'hébergement, groupes féminins de base, programmes pour auteurs de violence
2.2. Travailleurs sociaux et les bailleurs
2.3. Acteurs de santé et psychothérapeutes
2.4. Services de Justice
2.5. Service de Police
2.6. Municipalités / Départements, les Elus et fonctionnaires
2.7. Centres éducatifs, écoles, universités
2.8. Acteurs liés aux lieux de travail : entreprises, syndicats, délégués du personnel
3.0. Les institutions nationales :
3.1. ONG nationales, mouvement et collectifs de femmes, réseaux professionnels
3.2. Ministères et gouvernements
3.3. Eglise et toutes communautés religieuses
3.4. Sponsors
3.5. Les médias, les web master, milieux artistiques
4.0. Les institutions internationales :
4.1. Les réseaux européens d'acteurs et/ou partenariats internationaux
4.2. La commission européenne (Daphné et autres programmes)

- La codification s'est faite en attribuant le plus souvent deux ou trois domaines et destinataires à chaque recommandation. Il n'a pas été établi de hiérarchie entre les codes attribués ou d'ordre préférentiel. Quand le nombre de sous-domaines concernés ou de destinataires dépassait trois ou que le codage concernait globalement une catégorie de niveau logique 1, on a utilisé le niveau x.0. de la catégorie concernée, par exemple 2.0. pour plus de trois destinataires de terrain ou 3.0. pour les acteurs de rang national en général.

- La codification s'est avérée souple et relativement subjective : chaque recommandation touchant le plus souvent à de nombreux domaines simultanément, le code attribué représente surtout une entrée possible, un guide facilitant la consultation et le repérage sur un thème donné.

- Dans le domaine des associations de terrain qui reçoivent les femmes, les recommandations concernant l'aide et le conseil, le soutien, l'aide téléphonique, l'hébergement ou l'urgence sont souvent simultanés dans la même structure, il n'est donc pas simple de choisir le code le plus approprié.

- Le code 7.3. concernant « les bonnes pratiques » et le code 9.3. concernant les méthodologies de conduite d'action, les principes philosophiques qui les guident, peuvent être équivalents dans certains cas. Le code 3.11. qui se réfère à la coordination des mesures et le code 9.1. qui se réfère à la coordination des partenaires, peuvent également se recouper.

➔ *Cette codification a plutôt pour but de proposer des pistes de consultation de la base et de mesurer les orientations générales des recommandations proposées par les projets, que de constituer une classification rigide et indiscutable. L'interrogation du texte même de la recommandation (par sélection sur une chaîne de caractères) permet par ailleurs de couvrir tous les types d'interrogation possibles.*

- C'est à partir de ces descripteurs et de ces nomenclatures que nous avons entrepris la construction de notre *Méta base* et de l'application informatique correspondante : le *Méta_soft*.

3.4.3. La traduction :

- Le caractère bilingue de la base est en lui-même un élément important de sa diffusion, car encore peu d'acteurs notamment de terrain, consultent des documents dans une langue de travail qui ne soit pas la sienne. En particulier en France, la connaissance des produits élaborés dans d'autres langues est encore trop limitée. Rendre accessibles les principales recommandations de politique publique ou d'action est un facteur important de diffusion des projets Daphné et de leur appropriation par d'autres acteurs que les porteurs les plus expérimentés.

- Un effort particulier a été fait pour créer un lexique commun et comparer l'usage des termes dans trois langues, le français, l'anglais et l'espagnol. Pour ce faire, un lexique compilé par un autre projet a été adopté, remanié et complété au cours du travail de traduction. Certains mots ont pu faire l'objet de débats plus spécifiques, notamment le terme de « survivors » qui, en anglais, désigne les femmes victimes de violences, en insistant sur le fait qu'elles survivent à la violence, qu'elles ne se laissent pas forcément faire de façon passive, qu'elles sont des sujets actifs. Mais il n'est pas d'usage d'employer ce terme en français, terme qui évoque au contraire un contexte de grande catastrophe, de torture ou de guerre qui accentue la sensation de misère et de drame vécu.

- Nous avons systématiquement utilisé cette liste d'équivalence de termes dans les 3 langues. Cette table est inspirée du projet 2004-2075 de l'Instituto Vasco de criminologia (Basque Institute of criminilogy). Elle a été corrigée et complétée par nos soins :

English	Castellano	Français
Batterer	*Maltratador*	*Agresseur*
Perpetrators		*Auteur de violences*
Violent men	*Hombres violentos*	*Homme violent*
Men who are using violence	*Hombres que usan la violencia*	*Hommes qui font usage de la violence*
Battered Female *Battered women* *Women victims of domestic violence*	*Mujer maltratada*	*Femme battue* *Femme victime de violences*
Survivor	*Sobreviviente*	*Victimes ou ex-victimes,*
Emotional abuse	*Abuso emocional*	*Violences psychologiques ou morales*
Intimate Partner violence	*Violencia en la pareja*	*Violence conjugale* *Violence dans le couple*
Gender abuse or gender violence	*Violencia de género*	*Violences sexistes*
Male violence	*Violencia masculina*	*Violence masculine*
Violence against women	*Violencia contra la mujer*	*Violences faites aux femmes*
Spousal assault	*Violencia en la pareja*	*Violences conjugales*
Stalking	*Acoso moral*	*Harcèlement moral*
Partner abuse	*Abuso de la pareja*	*Violence conjugale* *Violence dans le couple*
Batter	*Maltrato*	*Maltraitance-* *violences*
Family Violence	*Violencia intrafamiliar*	*Violence intrafamiliale*
Domestic violence	*Violencia doméstica*	*Violence conjugale*
Marital conflict	*Conflicto marital*	*Conflit conjugal*
Physical abuse	*Abuso físico*	*Violence physiques*
Sexual abuse	*Abuso sexual*	*Violences sexuelles*
Shelter *Refuge*	*Refugio – casa de acogida- centro de acogida-albergue*	*Centre d'accueil et d'hébergement*
Wife	*Esposa*	*Epouse*
Multi agency project	*Coordinacion interinstitucional*	*Actions en partenariat*
Multi agency approach	*Enfoque interinstitucional*	*Approche partenariale*
Awareness raising	*Capacitacion*	*Sensibilisation*
Tackling domestic abuse	*Luchar contra la violencia domestica*	*Lutter contre la violence conjugale*
Personal safety	*Seguridad de la persona*	*Sécurité des personnes*
Intervention	*Intervención*	*Interven* *tion*
Meta Analysis	*Meta análisis*	*Méta analyse*
Prevention	*Prevención*	*Prévention*
Review	*Revisión*	*Révision*
Good practices	*Buenas practicas*	*Bonnes pratiques*

3.4.4. L'interprétation :

- Il est toujours possible de s'en tenir à la seule « lecture brute » d'une recommandation. Cependant, nous pensons que la lecture d'une recommandation isolée n'est pas suffisante pour l'interpréter complètement. Elle ne prend son sens complet qu'avec la lecture des autres recommandations d'un même projet et/ou des recommandations sur le même thème. Nous voudrions souligner que l'ensemble des recommandations forme un univers relativement éclaté et hétérogène (dans le temps, l'espace, les domaines, la portée de la recommandation, etc.). C'est plus un univers « en ébullition » qu'un bel

alignement linéaire. Il faut donc rechercher les zones de densité, les lignes de force de cet univers pour en extraire des pensées « inspirantes ».

- Notre but n'a pas été d'être absolument exhaustif (avoir toutes les recommandations, même les plus cachées, de tous les projets), mais qu'aucune recommandation importante, explicitement présentée comme telle, ne nous échappe. De ce fait, les recommandations « en creux » ont été écartées de la base, car trop sujettes à interprétation et constituant un univers aux limites trop floues.

- Notre but n'a pas été non plus de juger ces recommandations, pour décider si elles sont bonnes ou mauvaises. Il était de les rassembler, de voir comment « elles fonctionnent » une fois mises ensemble : synergie ou contradictions possibles, convergences ou divergences, évolution ou stabilité, répétition ou singularité.

- Nous fournissons l'outil permettant de concrétiser cette intention avec notre *Méta base* de 1360 recommandations et son application informatique de consultation : le *Méta_soft*.

4. L'outil informatique développé : *Méta_soft*

4.1. Les buts et la conception du logiciel

4.1.1. Buts du logiciel *Méta_soft* :

- Rassembler toutes les recommandations de 99 projets Daphné portant sur les VIOLENCES CONJUGALES (de 1997 à une partie des projets 2005) et les rendre consultables par un logiciel simple.

- Permettre de sélectionner, consulter, éditer et exporter les recommandations qui semblent intéressantes à l'utilisateur qui désire savoir ce qui a été proposé par 66 coordinateurs de projet basés dans 19 Etats membres et leurs 388 autres partenaires européens sur ces questions, classées principalement par thèmes selon les 7 grands indicateurs (élargis à 10) proposés par la Présidence danoise en 2002 et approuvés par le Conseil, mais également en fonction du type de porteur, des pays concernés et des destinataires de ces recommandations.

4.1.2. Outil informatique utilisé :

- Psytel a développé en ***Visual Basic*** un outil de consultation des recommandations, fonctionnant sur tous les micro-ordinateurs sous *Microsoft Windows* © 98 et > (versions supérieures) : le logiciel Méta_soft. *Visual Basic* est un outil développé par *Microsoft* pour développer facilement des applications fonctionnant sous son système d'exploitation.

- Cet outil permet également de consulter grâce à un lien (ou l'adresse) les rapports et sites des projets eux-mêmes, réunis dans le Toolkit Daphné.

4.2. Installation pas à pas du logiciel *Méta_soft*

Comment installer le logiciel :

➔ Le logiciel est sur le CD-Rom du projet ou à télécharger depuis le site de Psytel : *www.psytel.eu*

- Aller sur le lien *Les documents et logiciels* liés au programme Daphné.

4.2.1> Décompression des fichiers :

- Cliquer sur Meta_Soft v0.6.2.exe (c'est un fichier WinZip auto extractible) pour l'enregistrer, par exemple sur le bureau de votre ordinateur (avec le bouton « Browse »). Puis cliquer sur le bouton « Unzip ». Un dossier **Meta_soft v0.6.2** est alors créé sur le bureau.

- Ouvrir ce dossier, puis cliquer sur le fichier **setup.exe** qui lance l'installation du logiciel avec des paramètres d'installation qui sont détaillés dans le fichier **setup.lst**. On recommande de l'installer sous **C:\Program Files\Meta** (qui est l'option par défaut).

4.2.2> Cliquer sur "OK" de l'écran suivant :

4.2.3> Cliquer sur le bouton contenant l'image de l'ordinateur par une installation par défaut sous C:\Program Files\Meta

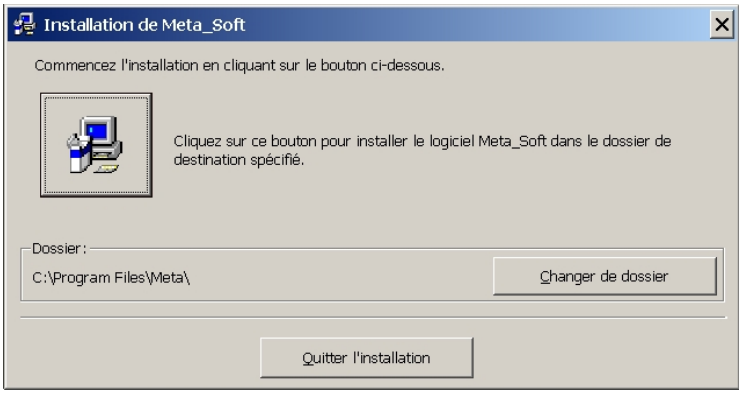

4.2.4> Cliquer sur le bouton "Continuer" de l'écran :

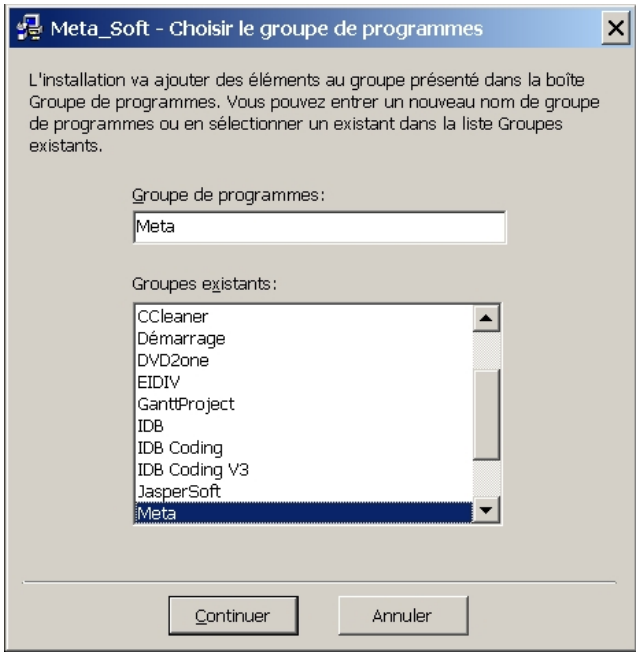

4.2.5> L'installation de *Méta_Soft* a réussi

L'installation se fait uniquement pour une première utilisation.

4.2.6> Lancer l'application en allant (pour une installation par défaut) sous le répertoire Programmes => Meta => Meta.exe

Après installation, ce répertoire contient donc :
- le fichier **Meta.exe** : c'est le fichier qui contient l'application.
- le fichier **Meta_table.xls** : c'est le fichier Excel qui contient l'ensemble des recommandations avec leurs descripteurs. C'est dans ce fichier qu'il faudrait intervenir (à vos risques et périls) pour ajouter, modifier ou supprimer des recommandations.
- le fichier **Refs.dat** : c'est le fichier qui contient les listes des descripteurs avec les codes utilisés. C'est dans cette liste qu'il faudrait intervenir (à vous risques et périls) pour modifier les listes des descripteurs (Etats membres, etc.).
- le fichier **SET6UNST.LOG** : c'est le fichier qui contient des informations relatives à l'installation de l'application. Il est utilisé pour supprimer automatiquement de votre ordinateur tous les composants de l'application, si vous le souhaitez. NE PAS MODIFIER NI SUPPRIMER CE FICHIER.

- Enfin, le répertoire META contient les fichiers du rapport final et le manuel d'utilisation du logiciel.

4.3. Utilisation du logiciel *Méta_soft*

Premier écran du logiciel *Méta_soft*

4.3.1. La sélection et la consultation des recommandations :

- Au chargement de l'application *Méta_soft*, le programme contrôle la conformité de toutes les recommandations. Cela peut prendre quelques secondes. Puis l'écran principal de l'application apparaît avec l'ensemble des recommandations déjà chargées (au 29/05/2008 – 1360 recommandations).

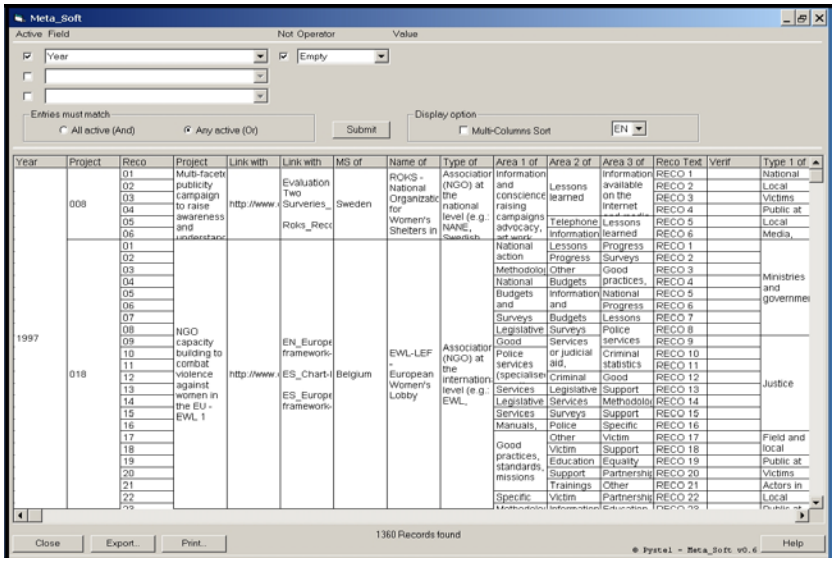

4.3.2. Les descripteurs d'une recommandation :

	Nom du descripteur	Type	Liste des valeurs
Variable (Fr)	**Identifiant de la reco :**		
Année	Année du projet	Numérique	De 1997 à 2005
N°Proj	N° de projet	Numérique	N° interne Daphné
N°Reco	N° de la reco dans le projet	Numérique	De 1 à N (max nnn)
Nom du Proj	Nom du projet	Alpha	Texte libre
	Liens de la reco. avec le contexte :		
Lien Toolkit	Lien avec la fiche du Toolkit	Adresse internet	-----
Lien Mat.	Lien avec des éléments « matériels » du projet (manuels, vidéos, etc.)	Alpha	Liste des matériels sélectionnés
	Emetteur :		
EM du porteur	Pays du porteur du projet	Alpha	Les EM de l'EU25
Nom du porteur	Nom de la structure du porteur	Alpha	-----
Type émetteur	Type de l'émetteur (i.e. le porteur)	Code num.	**Liste 1** - TypeEmet
	Corpus de la reco. :		
Dom1Reco	Domaine 1 de la recommandation	Code num.	**Liste 2** - DomReco
Dom2Reco	Domaine 2 de la recommandation	Code num.	Liste 2 - DomReco
Dom3Reco	Domaine 3 de la recommandation	Code num.	Liste 2 - DomReco
Texte Reco	Le texte de la recommandation. (Fr)	Texte libre	Texte libre
Reco text	Le texte de la recommandation . (En)	Texte libre	Texte libre
	Destinataire(s) :		
Destinat1	Type 1 du destinataire	Code num.	**Liste 3** - TypeDest
Destinat2	Type 2 du destinataire	Code num.	Liste 3 - TypeDest
Destinat3	Type 3 du destinataire	Code num.	Liste 3 - TypeDest

- Les nomenclatures détaillées des listes sont consultables au chapitre 3 du rapport scientifique final. Elles sont aussi fournies lors de la sélection des recommandations (voir plus loin).

Choix de la langue de travail :

- L'utilisateur devra tout d'abord sélectionner la langue de travail EN ou FR, en cochant la case correspondante en haut à droite. Les fonctions générales cependant resteront en anglais. Elles seront expliquées au fur et à mesure.

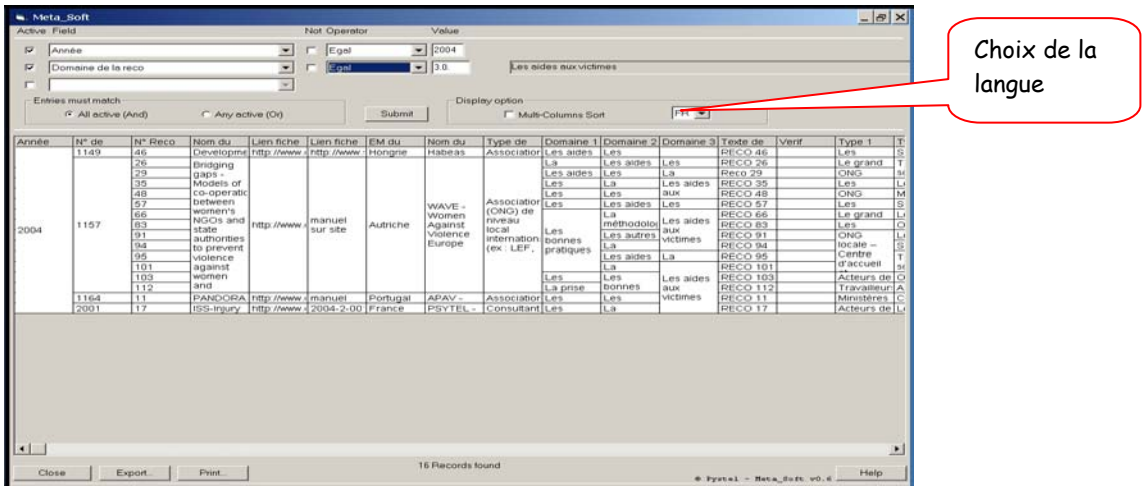

Sélection des recommandations :

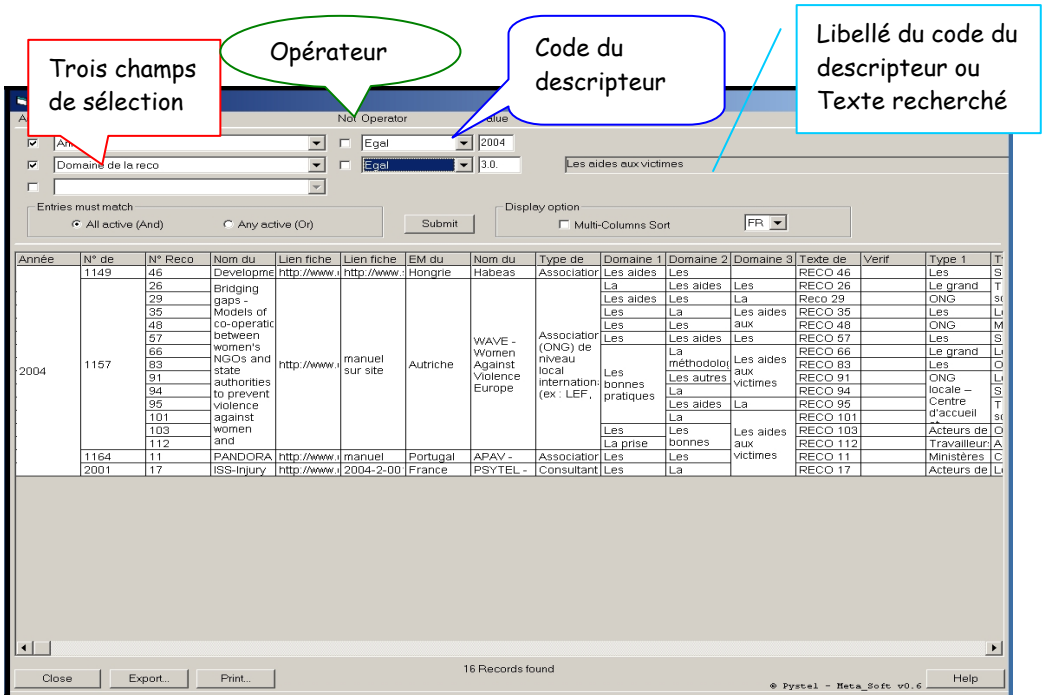

Il y a 3 champs de sélection. Dans chaque champ de sélection :

1. Cocher d'abord la case à gauche (Active),
2. Choisir un descripteur en déroulant la liste de l'ensemble des descripteurs (Field).
3. Choisir « Texte de la reco » si vous voulez faire une recherche de recommandations contenant un mot précis (une chaîne de caractère).
4. Choisir un opérateur (en anglais *Operator*)
5. Choisir une valeur (*Value*) quand c'est pertinent. Les listes « Etat membre du porteur », « Type de l'émetteur », « Domaine de la reco », « Type du destinataire » sont accessibles en cliquant

dans la zone *Value* puis sur ? qui apparaît à droite. Pour les années sélectionnées, vous devez remplir la valeur directement (ex. : 2004).

- On dispose de plusieurs **opérateurs** suivant la nature du descripteur

- si vous voulez sélectionner un descripteur **quantitatif** (par exemple une année), vous pouvez choisir l'opérateur *égal,* puis vous indiquerez la **valeur** correspondante dans la case suivante (l'année souhaitée).

- si vous voulez les recommandations de plusieurs années, choisissez l'opérateur *inférieur* ou *supérieur* à l'année de référence. Par exemple pour les années 2000 à 2005, l'opérateur *égal ou supérieur* et dans la case de valeur (value) le nombre 2000.

- si vous choisissez un code de descripteur, vous indiquerez *égal,* puis vous sélectionnerez le code dans une liste fermée.

- si vous avez choisi de rechercher des recommandations contenant des **textes précis**, vous sélectionnerez l'opérateur *contient* et vous indiquerez dans la **fenêtre** qui s'ouvrira à droite le **texte** que vous recherchez. Par exemple, si l'on met *contient =* "auteur", le logiciel sélectionnera toutes les recommandations contenant la chaîne de caractères "auteur" dans son texte.

- On dispose du **joker « * »** pour toutes les valeurs. Par exemple :

- si l'on indique *contient =* "auteur*violence" on sélectionnera toutes les recommandations contenant ces deux mots dans différentes combinaisons: auteur**s** de violence, auteur de **la** violence, etc.

- si l'on indique pour un domaine de reco, *égal* la valeur « 4.* », on sélectionne tous les domaines codés de 4.0 à 4.5.

Par exemple, si on veut sélectionner tous les projets de 2004 portant sur les aides aux victimes, on choisira dans le menu en français :

premier champ activé : **Année**	Operator : **Egal**	Value : **2004**
second champ activé : **Domaine de la Reco**	Operator : **Egal**	Value : **3.0.** (aides aux victimes)

6. Pour **sélectionner les deux critères**, on clique sur « *All active (AND)* », ce qui va lier ces deux conditions par un **ET** logique.

7. Cliquer enfin sur le **bouton** Submit pour **soumettre la requête** et faire afficher la liste de toutes les recommandations répondant aux critères sélectionnés. Dans notre exemple, 2 critères : année = 2004 **ET** domaine de la recommandation = 3.0 (aides aux victimes) : soit 16 recommandations sélectionnées (le nombre est affiché en bas de l'écran).

8. Le **texte des recommandations** peut se lire en passant le curseur sur la case qui affiche leur numéro, dans la colonne « Texte de la reco ».

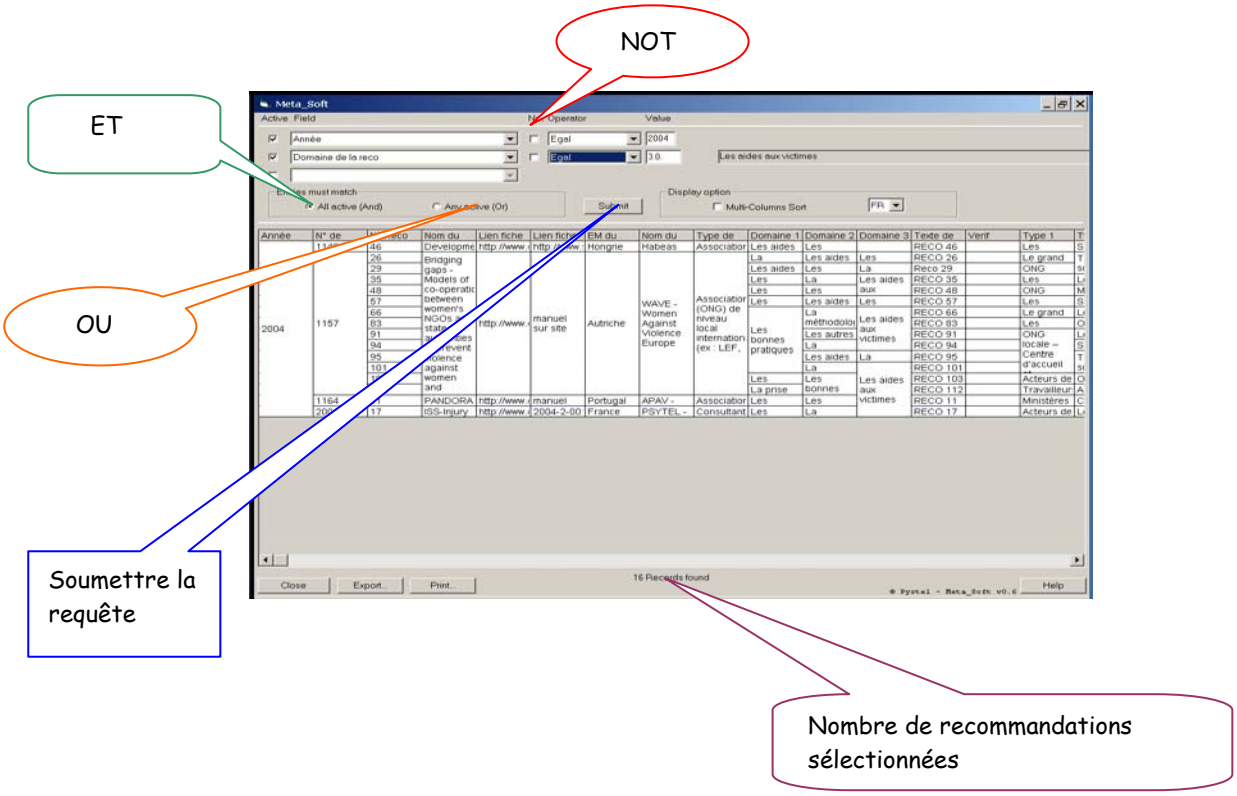

➔ Signalons de plus, concernant la fonction de sélection, que :

- Quand on fait une sélection en utilisant la variable « **Domaine de la reco** », la recherche s'effectue sur l'ensemble des codes qui ont pu être attribués à chaque recommandation (3 au maximum). Il est en de même pour la variable « **Type de destinataire** », sans hiérarchie entre eux.

- En cliquant sur le « **Not** » de la zone de sélection, on exclut la variable sélectionnée. Par exemple, avec :

  le premier champ : **Année** ➔ **Not** Opérateur : **Egal** Value : **2004**
  on sélectionne toutes les recommandations **sauf celles de l'année 2004**.

- On peut aussi utiliser un **opérateur OU** logique pour lier deux conditions de sélection. Il suffit de cliquer sur « *Any active (Or)* ».

- En cliquant sur le **nom d'un titre de colonne du tableau**, on trie immédiatement toutes les recommandations de la sélection suivant ce critère (ex. : en cliquant sur la cellule de titre Année, on trie toutes les recommandations sélectionnées par année, en ordre croissant ou décroissant).

- Si l'on veut effectuer un **tri avec plusieurs critères** (3 au plus), on sélectionne l'option « *Multi-columns sort* » et l'on donne la liste des variables critères de tris dans l'ordre souhaité.

- En positionnant le **curseur sur une ligne** dans n'importe quelle colonne, on affiche **l'identifiant complet** du projet à laquelle appartient la recommandation (Année/N°projet/N°reco/Nom du porteur). Par exemple : 2003/080/17/BIVS - EMZ - Berlin Institute for Comparative Social Research

- En cliquant sur une **ligne du tableau** des recommandations sélectionnées, la **fiche complète** de la recommandation apparaît avec tous les descripteurs, y compris son texte complet dans les deux langues (Fr et En).

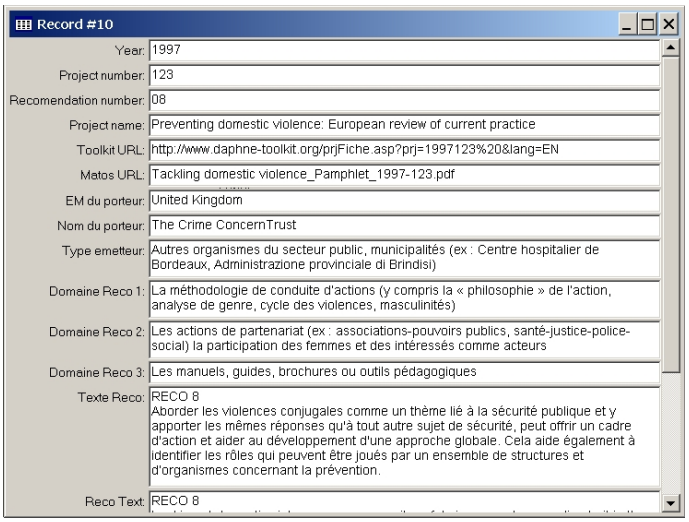

- Le nombre de recommandations sélectionnées s'affiche en bas de l'écran. Cela permet de se rendre compte de l'ampleur de la sélection effectuée.

- Si l'on **recommence une sélection**, on peut désactiver l'un des 3 critères de sélection déjà utilisés en cliquant sur « *Active field* » pour qu'il ne soit plus coché. Le critère non actif apparaît alors en grisé. Lors d'une nouvelle soumission, ce critère n'est plus actif.

- Pour consulter **toutes les recommandations d'un projet,** indiquer dans le premier champ de sélection, l'année du projet et dans le second le numéro du projet.

- Pour accéder aux **documents** du projet dans le **Toolkit** ou aux **sites web** référencés, copier l'adresse indiquée dans notre fichier dans votre navigateur.

4.3.3. Les autres fonctionnalités :

En bas de l'écran principal, 3 autres fonctionnalités sont activables :

- Le bouton Close va fermer l'application.

- Le bouton Export va permettre l'exportation des recommandations sélectionnées. Un nouvel écran s'affiche qui permet de préciser les informations suivantes : quels descripteurs (variables) sont à exporter (fenêtre Fields), dans quel format (fenêtre Format) et à quelle destination (fenêtre Destination).

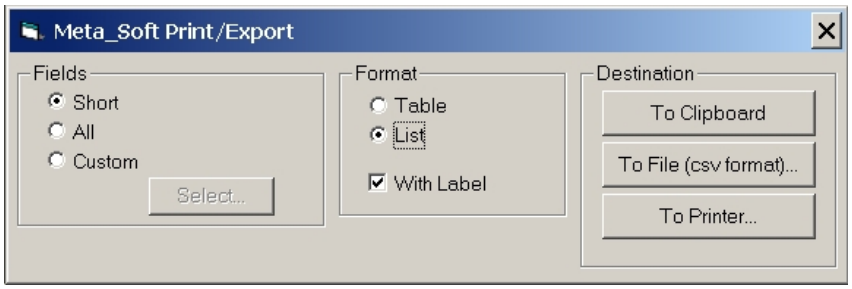

- Dans la fenêtre Fields, si vous souhaitez exporter les recommandations dotées de tous leurs descripteurs, cliquez alors sur ***All***. Ce sera le cas le plus courant.
Vous pouvez aussi sélectionner une version résumée avec les principaux descripteurs, cliquez sur ***short***.
Si vous souhaitez sélectionner certains descripteurs seulement, cliquez alors sur ***Custom***. Vous sélectionnez alors les variables souhaitées une à une. Elles seules seront exportées.

- Dans la fenêtre Format, vous pourrez éditer les recommandations sous forme d'un **tableau** (une ligne par recommandations avec ses descripteurs) tels qu'ils apparaissent à l'écran, cliquez alors sur ***Table***. Ce sera le cas le plus courant.

- Si vous souhaitez exporter les recommandations sous forme d'une **liste** (ou de fiche de la recommandation). Une ligne sera éditée pour chaque descripteur de la recommandation. Cliquez sur ***List***. Si vous souhaitez de plus voir figurer, soit en haut de la table, soit en-tête de chaque ligne de la liste, **le nom des variables**, cliquez alors sur ***With Label***. Ce sera le cas le plus courant.

- Dans la fenêtre Destination, si vous souhaitez exporter votre table ou votre liste comme :
- le **fichier courant** sur votre ordinateur, cliquez sur *To **Clipboard*** ;
- un fichier au format lisible par un **tableur de type Excel**, cliquez sur ***To file*** *(csv format) ;*
- **imprimer** directement votre sélection, cliquer sur ***To printer***. Ce dernier choix, envoie l'utilisateur sur une fenêtre où il choisit ses paramètres d'impression.

- Le bouton Print conduit à la même fenêtre que le bouton Export mais les choix par défaut sont tels (Fiels : *All*, Format : *List* avec *With Label*) qu'en cliquant directement sur *To printer* l'utilisateur imprime la liste des recommandations sélectionnées qui apparaissent sur l'écran principal.

- Le bouton Help charge le présent document où l'utilisation de l'application est détaillée.

POUR LES UTILISATEURS EXPERIMENTES

4.3.4. La mise à jour, l'ajout et la suppression de recommandations :

- On l'a vu, il est possible de mettre à jour, ajouter ou supprimer des recommandations. Il suffit d'aller effectuer ces opérations sur le fichier Excel Meta_Table.xls (sous C\Program Files\Meta) en respectant le format et les nomenclatures utilisés pour la description de chaque recommandation. Il faut bien entendu avoir une version du logiciel Excel pour cela.

- Le nouveau fichier sera pris en compte lors du nouveau lancement de l'application. Les erreurs de format seront signalées lors du chargement du fichier. Penser à faire une sauvegarde du fichier initial…

- Cependant ces opérations, si elles ne sont pas effectuées par nos soins se feront sous votre responsabilité. Nous ne pouvons plus garantir l'intégrité et donc le bon fonctionnement du logiciel dès que vous aurez mis à jour, supprimé ou ajouté vous-mêmes des recommandations dans le fichier Excel des recommandations. Vous pouvez nous contacter pour des opérations de mise à jour importantes. Cependant, ces mises à jour locales conduisent à des versions différentes du logiciel. Le référentiel commun « officiel » sera toujours la version que nous fournissons sur le site Psytel : *www.psytel.eu*.

4.3.5 L'adaptabilité du logiciel *Méta_soft* :

- En fait, le logiciel *Méta_soft* peut prendre en compte de façon dynamique les évolutions possibles des descripteurs des recommandations : on peut donc introduire, par exemple, de nouveaux Etats membres, de nouvelles modalités dans les listes des variables fermées (Type de l'émetteur, Domaine de la recommandation, Type du destinataire). Nous consulter, même après la fin du projet.

- On l'a vu, des recommandations peuvent être rajoutées ou supprimées ou modifiées ultérieurement par l'utilisateur, si elles le sont en respectant la nomenclature utilisée. Une recommandation est une ligne du fichier Excel (Meta_table.xls).

- Il est aussi possible aux porteurs de projet de nous contacter pour des propositions de modification ou pour compléter les recommandations issues de leurs propres projets dans la version de référence de *Méta_soft*, sachant que le fait d'isoler chaque recommandation comme nous l'avons fait peut être « réducteur et décontextualisant » ou même comporter une part d'interprétation. Nous avons fait le choix de ne pas demander explicitement une validation avant publication aux porteurs de projet, essentiellement pour des raisons de délai. Le fait de respecter le plus possible les textes initiaux des recommandations, de toujours citer la source de la recommandation avec un retour possible aux fiches projet du Toolkit déjà publiées constituent des garanties fortes.

➔ Rappelons enfin que la documentation du logiciel (En/Fr), le rapport de synthèse (4 pages – En/Fr) et le présent rapport scientifique final du projet sont accessibles à partir du deuxième écran de présentation (en format PDF - Portable Document Format – lisible avec Adobe Acrobat Reader). Tous les autres documents du projet sont consultables sur notre site : *www.psytel.eu*

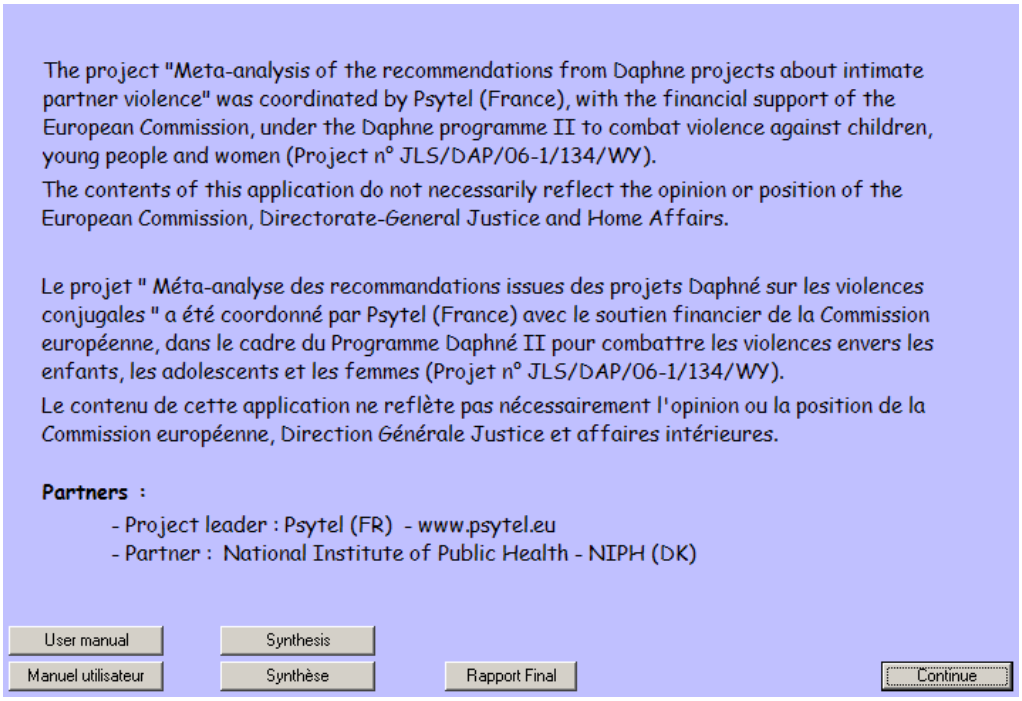

5. Une approche quantitative du corpus des recommandations

5.1. Quelques éléments statistiques sur la *Méta base*

A partir des 1360 recommandations de la *Méta base*, nous avons effectué des tris croisés permettant d'avoir une approche quantitative du corpus des recommandations :

5.1.1. Le tri croisé Années X Pays :

-. Le premier tri croisé concerne les variables : Année du projet X Pays du porteur (EM : Etat membre). Voici le tableau brut et, en marge, les % ligne et colonne :

EM du porteur	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total	% Col.
AT	34	16	5	41			12	204		312	**22,9%**
BE	32	26	121		2	7	16	5		209	**15,4%**
CZ								6		6	**0,4%**
DE		20	4	9	7	39	36	21		136	**10,0%**
DK				8						8	**0,6%**
ES	1		3						7	11	**0,8%**
FI	17							18		35	**2,6%**
FR			9	13	18	4	42	33		119	**8,8%**
GR	12	5	1				7	11		36	**2,6%**
HU								79		79	**5,8%**
IT		39			4		10	3		56	**4,1%**
LT								3		3	**0,2%**
NL				22				2		24	**1,8%**
NO						13				13	**1,0%**
PL									8	8	**0,6%**
PT		5	37		5	28	13	43		131	**9,6%**
SE	6	4		5			17		6	38	**2,8%**
SP				27			3	10		40	**2,9%**
UK	8	31	9	32			7	9		96	**7,1%**
Total	110	146	189	157	36	91	163	447	21	1360	**100,0%**
% ligne	**8,1%**	**10,7%**	**13,9%**	**11,5%**	**2,6%**	**6,7%**	**12,0%**	**32,9%**	**1,5%**	**100,0%**	

- En moyenne, nous avons près de 14 recommandations par projet (1360 recommandations pour 99 projets), avec une grande variabilité de leur nombre par projet (de 2 à 207 !). On déduit du tableau précédent qu'un tiers des recommandations sélectionnées appartiennent à des projets de l'année 2004, qui est de loin l'année la plus « productive ». On laisse de côté 2005, car c'est une année incomplète pour nous, pour observer un « creux » dans les années 2001 et 2002 sur la problématique des violences conjugales.

- En répartition par EM porteur, trois EM dominent le champ par le nombre de leurs recommandations : AT (22,9 %), BE (15,4 %) et DE (10,0 %) qui représentent près de la moitié (48,3 %) des recommandations. Pour les deux premiers, cela est dû en grande partie à la présence des deux grandes structures : WAVE (AT) et LEF (BE).

5.1.2. Les porteurs de projets :

- Voici la liste des porteurs de projets par pays :

EM du porteur	Nom du porteur de projet	Total
AT	Autonomes Tiroler Frauenhaus für misshandelte Frauen und Kinder	7
	WAVE - Women Against Violence Europe	305
Total AT		**312**
BE	Centre Féminin d'Éducation Permanente - Bruxelles	27
	City & Shelter asbl	25
	EWL-LEF - European Women's Lobby	130
	Solidarité femmes et refuge pour femmes battues La Louvière	7
	Vie Féminine Belgique	20
Total BE		**209**
CZ	LIGA - League of Human Rights	6
Total CZ		**6**
DE	BIVS - EMZ - Berlin Institute for Comparative Social Research	54
	EUGET - The European Society Counselling Violence Perpetrators Therapy	8
	GSF -Gesellschaft Für Sozialwissenschaftliche Frauenforschung	1
	Hexenhaus - Help to women	7
	TDF - Shelter for girls and young women of turkish origin - Papataya	12
	Therapeutische Frauenberatung e.V. Göttingen	50
	Paritätisches Bildungswerk - LV-NRW	4
Total DE		**136**
DK	NIPH - National Institute of Public Health - Denmark	8
Total DK		**8**
ES	AFAMMER - Asociacion de Familias del Medio Rural	1
	Asocia De Mujeres Juristas Themis	10
Total ES		**11**
FI	Palmenia Centre for Continuing Education - Vantaa	18
	The Federation of Mother and Child Homes and Shelters	17
Total FI		**35**
FR	Centre hospitalier universitaire de Bordeaux - CHU	12
	Institut de l'Humanitaire	31
	Les Traboules	4
	RFI -Radio France Internationale	2
	CIDF - Centre d'Information et de Documentation des Femmes de Seine-Maritime	9
	PSYTEL - Ingénierie de l'information	61
Total FR		**119**
GR	CEREPRI - Athens University Medical School	18
	CVME - Research and Support Center for Victims of Maltreatment	6
	DWM - Democratic Womens Movement	7
	XINI Center of continuous vocational training	5
Total GR		**36**
HU	Habeas Corpus Munkacsoport	68
	NANE - Women's Rights Association Budapest	11
Total HU		**79**
IT	ASD - Associazione Spazio Donna - Telefono Rosa	9
	Associazione Differenza Donna	11
	Centro per donne che hanno subito violenza	24
	Le Onde - Centro accoglienza e Casa delle Moire U.D.I. Onlus	12
Total IT		**56**
LT	WIIC - Women's Issues Information Center	3
Total LT		**3**
NL	Stichting ProJob	22
	Tiye International	2
Total NL		**24**
NO	Centre for Gender Equality in Norway	13

Total NO		**13**
PL	Warsaw Metropolitan Police/Komenda Stoleczna Policji	8
Total PL		**8**
PT	APAV - Associação Portuguesa de Apoio à Vítima	98
	CESIS - Centro de Estudos para a Intervenção Social	24
	IDS - Instituto de Desenvolvimento Social	7
	Santa Casa Da Misericordia De Sintra - SCMS	2
Total PT		**131**
SE	County Council of Värmland, Dep of Research and public health	6
	KIV - Kvinnojourer i Väst – Sweden	4
	Kvinnoforum - Foundation of Women's Forum Sweden	17
	ROKS - National Organization for Women's Shelters in Sweden	6
	The Swedish Association of Women's Shelters	5
Total SE		**38**
SP	Federació de Dones per la Igualtat del Baix Llobregat	1
	Instituto Vasco de Criminología	10
	SGI - Servicio Galego de Igualdade	26
	Ajuntamiento de Barcelona	3
Total SP		**40**
UK	V-Day UK - Until the Violence Stops	7
	DVIP - Domestic Violence Intervention Project	3
	General, Municipal & Boilermakers Trades Union	6
	PWWA - Pakistan Women's Welfare Association	10
	Standing Together Office - Hammersmith Women's Aid	5
	The City of Edinburgh Council	5
	The Crime ConcernTrust	8
	Vashti - Scottish Christian Women Against Abuse	16
	VAWL - Voluntary Action West Lothian	6
	CIIR - Catholic Institute for International Relations / International Cooperation for Development	13
	School of Education - University of Nottingham	8
	V-Day UK - Until the Violence Stops	9
Total UK		**96**
Total		**1360**

- Les 10 plus importants porteurs de projet en termes de nombre de recommandations sont :

Nom du porteur de projet	Nb recommandations
WAVE - Women Against Violence Europe	305
EWL-LEF - European Women's Lobby	130
APAV - Associação Portuguesa de Apoio à Vítima	98
Habeas Corpus Munkacsoport	68
PSYTEL - Ingénierie de l'information	61
BIVS - EMZ - Berlin Institute for Comparative Social Research	54
Therapeutische Frauenberatung e.V. Göttingen	50
Institut de l'Humanitaire	31
Centre Féminin d'Éducation Permanente - Bruxelles	27
SGI - Servicio Galego de Igualdade	26

5.1.3. Le tri par domaines :

- Chaque recommandation peut relever d'au plus 3 domaines. Nous avons effectué le comptage de différents domaines. Le nombre total de domaines est bien entendu supérieur au nombre total de recommandations : on relève 3795 domaines pour 1360 recommandations, ce qui veut dire qu'une recommandation relève en moyenne de 2,8 domaines. Dans un premier temps, nous fournissons la ventilation des différents domaines suivant la nomenclature établie (niveaux logiques 1 et 2), puis dans un second temps, nous fournissons les domaines les plus fréquents, selon chaque niveau logique :

Domaine de la recommandation		Effectif	% col.
1.0. Le profil de la victime		14	
1.1. Les statistiques criminelles portant sur les victimes		12	
1.2. Les statistiques issues d'enquêtes portant sur les victimes		20	
1.3. Les statistiques médicales portant sur les victimes		34	
1.4. Les statistiques portant sur les violences en général dont violences conjugales		18	
1.5. Les autres types de statistiques		16	
1.6. La caractérisation de la victime (lien avec l'agresseur, sexe, âge, situation matrimoniale, etc.)		12	
	Sous-total 1.*.	**126**	**3,3%**
2.0. Le profil de l'agresseur		11	
2.1. Les statistiques criminelles portant sur les agresseurs		7	
2.2. Les statistiques concernant la participation des agresseurs aux programmes de réadaptation		0	
2.3. Les enquêtes sur les agresseurs et/ou autres statistiques		11	
2.4. La caractérisation de l'agresseur (lien avec la victime, sexe, âge, situation matrimoniale, etc.)		10	
	Sous-total 2.*.	**39**	**1,0%**
3.0. Les aides aux victimes		43	
3.1. Les centres de soutien et de conseils		137	
3.2. Les services d'aide d'urgence		18	
3.3. Les services téléphoniques		15	
3.4. Les centres d'hébergement		67	
3.6. Les services spécialisés de police		88	
3.7. Les aides judiciaires		125	
3.8. Les informations disponibles sur Internet et média		54	
3.9. Les mesures de réinsertion sur le marché du travail, accès au logement, aides sociales		43	
3.10. Les protocoles médicaux spécifiques et outils dans le domaine de la santé		136	
3.11. La coordination des différents types de mesures		55	
3.12. Les services spécifiques pour les groupes vulnérables (ex. : migrantes, handicapées, etc.)		155	
3.13. Les autres types d'aides aux victimes (pop rurale, aide thérapeutique, psy, éval risque)		51	
3.14. La prise en compte des enfants		40	
	Sous-total 3.*.	**1027**	**27,1%**
4.0. Les mesures concernant les agresseurs y compris judiciaires		103	
4.1. Les centres de traitement pour les agresseurs y compris psychologiques et psychiatriques		27	
4.2. Les centres pour les agresseurs en crise, service téléphonique		9	
4.3. Les autres types de mesures (ex. : programme de réadaptation durant l'emprisonnement)		22	
	Sous-total 4.*.	**161**	**4,2%**

5.0. La formation et l'éducation			23	
5.1. Les formations concernant les travailleurs sociaux, formation formateurs, psy			44	
5.2. Les formations concernant les personnels de police et de justice			39	
5.3. Les autres formations (ex. : étudiants en médecine, médecins, etc.), politiques			76	
5.4. Les mesures éducatives (depuis l'école primaire) et de changement des mentalités, estime de soi			151	
5.5. Les manuels, guides, brochures ou outils pédagogiques			173	
	Sous-total 5.*.	**506**		**13,3%**
6.0. Les mesures de politiques publiques pour éliminer les violences conjugales			2	
6.1. Les mesures législatives, directives judiciaires, les obligations des Etats			128	
6.2. Les enquêtes et la recherche			121	
6.3. Les plans d'action nationaux			84	
6.4. Les campagnes d'information et de sensibilisation			135	
6.6. Les budgets			65	
6.7. Plans égalité F/H, mesures sociales			29	
6.8. Observatoires publics/ONG			31	
	Sous-total 6.*.	**595**		**15,7%**
7.0. L'évaluation			4	
7.1. Les progrès réalisés (dans tous les domaines : statistiques, législatif, etc.)			58	
7.2. Les leçons apprises			107	
7.3. Les bonnes pratiques			304	
	Sous-total 7.*.	**473**		**12,5%**
8.0. Les institutions internationales			2	
8.1. Le Programme Daphné			25	
8.2. La Commission européenne (hors Daphné)			40	
8.3. Les autres institutions internationales (Conseil de l'Europe, OMS, ONU, etc.)			7	
	Sous-total 8.*.	**74**		**1,9%**
9.0. La méthodologie			0	
9.1. Les actions de partenariat (ex. : associations-pouvoirs publics, santé-justice-			259	
9.2. La méthodologie de conduite d'un projet Daphné			75	
9.3. La méthodologie de conduite d'actions (y compris la « philosophie » de l'action, analyse de genre, masculinités)			457	
	Sous-total 9.*.	**791**		**20,8%**
10.0. Les autres domaines			0	
10.1. Les autres domaines (ex. : la préparation au mariage !)			3	
	Sous-total 10.*.	**3**		**0,1%**
TOTAL			**3795**	**100,0%**

Les 5 domaines de recommandation les plus fréquents (par grands indicateurs, niveau 1)	Effectif
3. L'aide aux victimes	1027
9. la méthodologie (y compris la philosophie, l'analyse de genre, les partenariats)	791
6. Les politiques publiques (législation, campagnes, études, plans d'action)	595
7. L'évaluation, les bonnes pratiques	473
5. La formation des acteurs, professionnels et la prévention auprès des jeunes, les changements de mentalités	506

➔ On a ainsi les 5 principales clefs de lecture des efforts à fournir, proposés par les acteurs des projets Daphné :

- L'amélioration constante de la qualité des interventions auprès des victimes reste de loin l'axe principal ;

- Mais, la réflexion méthodologique et l'analyse sont aussi présentes, car la façon de mener les projets, de définir le comment et le pourquoi sont au cœur des débats et préoccupations ;

- Le rôle des politiques publiques est reconnu et le renforcement de ce rôle souhaité ;

- Si l'évolution des politiques publiques reste à l'ordre du jour, tout n'est pas demandé aux Etats, bien qu'ils soient l'objet d'attentes significatives en termes de cohérence globale. La formation des acteurs, l'évaluation, les échanges de bonnes pratiques, la prévention auprès des nouvelles générations occupent un espace très significatif.

Les 10 domaines de recommandation les plus fréquents (classification fine, niveau 2)	Effectif
9.3. La méthodologie de conduite d'actions (y compris la « philosophie » de l'action, analyse de genre, masculinités)	457
7.3. Les bonnes pratiques	304
9.1. Les actions de partenariat (ex. : associations-pouvoirs publics, santé-justice)	259
5.5. Les manuels, guides, brochures ou outils pédagogiques	173
3.12. Les services spécifiques pour les groupes vulnérables (ex. : migrantes, handicapées, etc.)	155
5.4. Les mesures éducatives (depuis l'école primaire) et de changement des mentalités, estime de soi	151
3.1. Les centres de soutien et de conseils	137
3.10. Les protocoles médicaux spécifiques et outils dans le domaine de la santé	136
6.4. Les campagnes d'information et de sensibilisation	135
6.1. Les mesures législatives, directives judiciaires, les obligations des Etats	128

- En termes plus fins, les recommandations les plus fréquentes sont des précisions concernant les approches, les principes, l'analyse en termes de genre. Elles relèvent de la méthodologie de la conduite d'action (ce qui justifiait l'ajout de cette catégorie aux 7 indicateurs du Conseil de l'Europe, car elle a été perçue comme récurrente) et de la promotion des bonnes pratiques. L'amélioration et la coordination des acteurs, au niveau local, sont également une forte exigence. En effet, il semblerait qu'à défaut d'accord sur les approches, les acteurs aient souvent du mal à collaborer.

- On perçoit que la manière de mener les projets est au moins aussi importante que le fait d'intervenir.

Trois autres préoccupations majeures émergent clairement :

1. **définir son approche et s'approprier une analyse des violences en termes de genre,**
2. **travailler davantage ensemble de façon plus cohérente,**
3. **évaluer et partager les bonnes pratiques.**

5.1.4. L'évolution dans le temps de la répartition des domaines :

- Nous n'avons pas pris en compte l'année 2005 à cause de son faible nombre de recommandations. Puis nous avons calculé, pour une même année, le pourcentage que représentait chaque domaine de recommandations par rapport au total des recommandations pour cette même année.

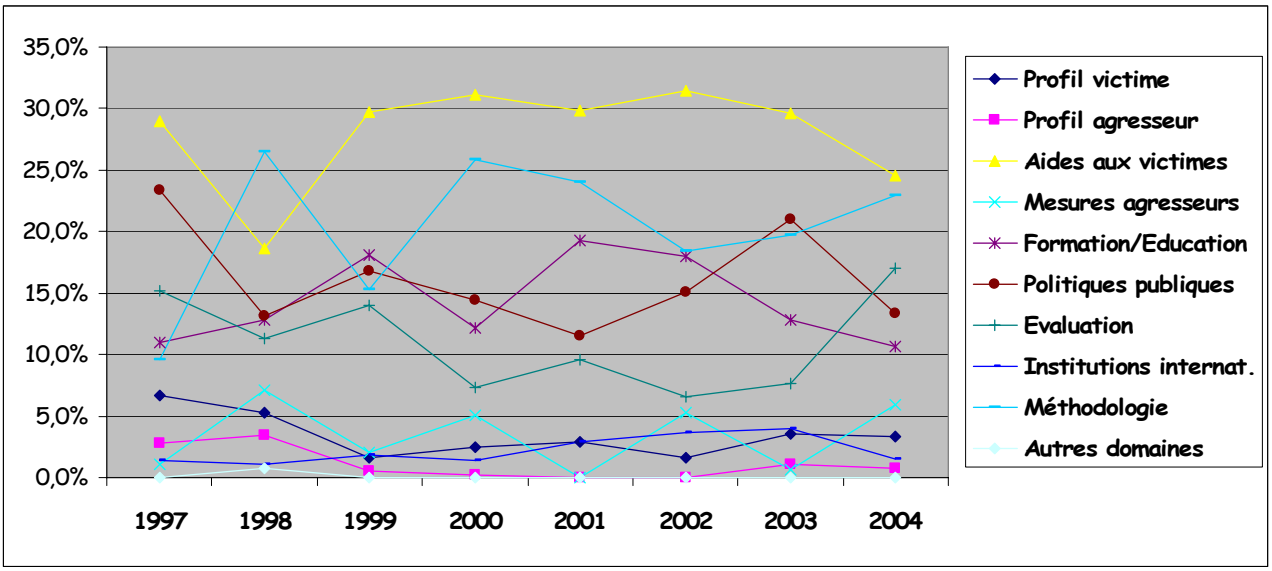

➔ On observe des fluctuations annuelles :

- Les deux domaines principaux dont relèvent les recommandations sont toujours l'amélioration de l'aide aux victimes (sauf en 1998) et les méthodologies d'intervention (orientation selon la perspective de genre et coordination des acteurs).
- La troisième place est occupée selon les années par : la nécessité de plus fortes politiques publiques (législation, campagnes, études) et les besoins de formation des acteurs.
- En 2004, année la plus productive sur les violences conjugales (19 projets produisant 447 recommandations), les recommandations concernant l'évaluation, les leçons des projets et les bonnes pratiques, en baisse (relativement aux autres domaines) sur plusieurs années, reviennent cependant en troisième position et passent même avant les besoins de politiques publiques.
- Les recommandations concernant les mesures envers les agresseurs restent faibles. Elles évoluent en dent de scie, une année sur deux, de même que les recommandations concernant les statistiques sur le profil des agresseurs qui restent marginales.

5.1.5. Le comptage des destinataires :

- Chaque recommandation pouvait concerner au plus 3 destinataires. Nous avons effectué le comptage de différents types de destinataires. Le nombre total de destinataires est bien entendu supérieur au nombre total de recommandations : on relève 3558 destinataires pour 1360 recommandations, ce qui veut dire qu'une recommandation concerne en moyenne de 2,6 destinataires.

- Dans un premier temps, nous fournissons la ventilation des différents types de destinataires suivant la nomenclature établie (niveaux logiques 1 et 2), puis dans un second temps, nous fournissons les 10 types de destinataires (niveau fin) les plus fréquents :

Type de destinataire	Effectif	% col
1.0. Les personnes	2	
1.1. Les victimes	170	
1.2. Le grand public, les hommes en général, des publics particuliers, l'entourage, les jeunes et les enfants	158	
1.3. Les auteurs de violence	30	
Sous-total 1.*.	**360**	**10,1%**
2.0. Les acteurs de terrain et les acteurs locaux	366	
2.1. ONG locale – Centre d'accueil et d'hébergement, groupes féminins de base, programmes pour auteurs	349	
2.2. Travailleurs sociaux	196	
2.3. Acteurs de Santé	223	
2.4. Services de Justice	205	
2.5. Service de Police	202	
2.6. Municipalités / Départements	104	
2.7. Centres éducatifs, écoles, universités	108	
2.8. Acteurs liés aux lieux de travail : entreprises, syndicats	24	
Sous-total 2.*.	**1777**	**49,9%**
3.0. Les institutions nationales	77	
3.1. ONG nationales, mouvement et collectifs de femmes	338	
3.2. Ministères et gouvernements	497	
3.3 Eglise	15	
3.4. Sponsors	12	
3.5. Les médias	25	
Sous-total 3.*.	**964**	**27,1%**
4.0. Les institutions internationales	5	
4.1. Les réseaux européens d'acteurs et/ou partenariats internationaux	280	
4.2. La commission européenne (Daphné et autres programmes)	172	
Sous-total 4.*.	**457**	**12,8%**
TOTAL	**3558**	**100,0%**

Les 10 types de destinataire les plus fréquents (classification fine, niveau 2)	Effectif
3.2. Ministères et gouvernements	497
2.0. Les acteurs de terrain et les acteurs locaux	366
2.1. ONG locale – Centre d'accueil et d'hébergement, groupes féminins de base, programmes pour auteurs	349
3.1. ONG nationales, mouvement et collectifs de femmes	338
4.1. Les réseaux européens d'acteurs et/ou partenariats internationaux	280
2.3. Acteurs de Santé	223
2.4. Services de Justice	205
2.5. Service de Police	202
2.2. Travailleurs sociaux	196
4.2. La Commission européenne (Daphné et autres programmes)	172

Remarques :
- Les Ministères et les gouvernements sont les destinataires les plus fréquents. Ils sont ainsi interpellés par les projets coordonnés par des ONG nationales et internationales (qui ont fourni le plus grand nombre de recommandations et de manuels) et les consultants indépendants ou associatifs.
- Ensuite viennent les acteurs de terrain en général, et en particulier les intervenants des centres d'accueil et les ONG nationales. Les ONG locales s'adressent principalement à leurs pairs, mais les ONG internationales s'attachent également beaucoup à ce qui se passe sur le terrain dans les interventions concrètes et quotidiennes des acteurs.
- Ce sont les municipalités, des consultants indépendants et des chercheurs qui s'attachent le plus à faire bouger les professionnels et institutions dans le domaine de la santé, ainsi que les ONG internationales et les institutions européennes. Cela met bien en évidence différentes tendances : les projets de réseaux qui tentent de faire le lien entre le terrain et les décideurs, les organisations de consultants et de recherche qui ont vocation à émettre des recommandations généralistes à destination des Ministères et des gouvernements, les projets des ONG locales qui émettent des recommandations en direction de leurs pairs.
- Il y a un nombre assez restreint de recommandations en direction de la Commission (y compris le programme Daphné) : 172 (soit 4,8 % des 3558 destinataires). Elles émanent particulièrement d'ONG nationales, de municipalités et de consultants.
- On relève aussi le nombre très faible de recommandations à destination des médias : 25, qui émanent presqu'exclusivement d'ONG internationales. Il faut sans soute nous interroger sur ce point.

5.2. Une première analyse statistique du verbatim des recommandations

5.2.1. La méthodologie utilisée :

- Nous avons pris l'ensemble des textes en français des 1360 recommandations disponibles. Le but était prioritairement d'effectuer un comptage des mots utilisés. A partir de ces textes, nous les avons d'abord mis en majuscules pour s'affranchir des problèmes d'accentuation, puis nous avons uniformisé certaines orthographes ou abréviations et nous avons découpé chaque mot. Après ce découpage, nous avons effectué un comptage de tous les mots, puis éliminé les mots « vides » évidents (ex. : « de », « en », « les », etc.). Enfin, nous avons édité un premier dictionnaire alphabétique de ces mots en prenant en compte uniquement les mots de longueur > 2 lettres.

- En examinant ce premier dictionnaire (dico1_reco), nous avons effectué des regroupements (« violence » et « violences » regroupées en « violence(s) »), puis édité un nouveau dictionnaire (dico2_reco), après élimination de mots n'apportant *a priori* aucune information utile à l'analyse textuelle qualitative (ex. : « commis », « chose »). Nous avons édité ce nouveau dictionnaire par ordre

alphabétique et aussi par ordre de fréquence décroissante. Enfin, nous avons effectué une classification des mots suivant les thèmes qui se dégageaient de l'examen de ce dictionnaire. C'est de cette dernière classification dont nous rendons compte maintenant.

- Ces dictionnaires sont consultables sur le site Psytel : www.psytel.eu

5.2.2. Les premiers résultats :

L'aspect quantitatif brut:

- Les 1360 recommandations ont été découpées en 94140 mots de plus de 2 lettres, soit en moyenne près de 70 mots de plus de 2 lettres par recommandation.

Les familles de mots :

Familles de mots	Fréquence
Les protagonistes :	
FEMME(S)	1181
VICTIME(S)	563
ENFANT(S)	232
JEUNES	75
FILLES	49
ENFANCE	21
HOMME(S)	301
PARTENAIRE(S)	189
AUTEUR(S)	123
AGRESSEUR(S)	74
CONJOINT	18
MARI	17
COUPLE	23
MERE(S)	23
PERES	10
PARENTS	10
EQUIPE(S)	77
ASSOCIATION(S)	67
PARTENARIAT	57
PARTENARIATS	34
ONG	31
EXPERT-E-S	28
INTERVENANT-E-S	24
PARTICIPANT-E-S	21
PARTICIPANTS	20
INTERVENANTS	10
PARTICIPANTES	9
Les faits :	
VIOLENCE(S)	1111
VIOLENCES CONJUGALE(S)	421
VIOLENT(ES)	115
DOMESTIQUE	97
SEXUEL(LLES)	69
TRAUMATISME(S)	59
VIOLENCES(S) MASCULINE(S)	49
CRIME(S)	40
DELIT(S)	37
AGRESSION(S)	32
ABUS	30
BLESSURES	28
VIOL(S)	24
TRAUMATIQUE	11
TRAUMATISEES	9
SEXE	9
Autres thèmes :	
MIGRANTES	83
FAMILLE(S)	62
MINORITE(S)	48
ETHNIQUE(S)	47
MARIAGE(S)	32
MARIEES	32
IMMIGRATION	17
IMMIGRANTES	15
DISCRIMINATION	13
HARCELEMENT	9
IMMIGREES	9
Les actions :	
FORMATION(S)	234
INFORMATION(S)	233
AIDE(S)	229
SOUTIEN	166
SECURITE	117
EVALUATION(S)	99
INTERVENTION	99
EXPERIENCE(S)	97
ENQUETE(S)	80
CONSEIL(S)	79
COMPORTEMENT(S)	72
CAMPAGNE(S)	70
RECHERCHE(S)	67
EDUCATION	66
CONSCIENCE	65
ASSURER	63
CONTACT(S)	60
DEVELOPPEMENT	59
COOPERATION	58
CONNAISSANCE(S)	57
ETUDE(S)	57
AIDER	52
DEVELOPPER	47
AMELIORER	46
LUTTE	44
EGALITE	44
INDICATEUR(S)	44
HEBERGEMENT	43
DEFINITION(S)	42
STATISTIQUE(S)	42
DECISION(S)	38
TELEPHONIQUE(S)	38
ASSISTANCE	37
COLLECTE	34
ANALYSE(S)	34
CONFERENCE(S)	34
INTERVENTIONS	34
SOUTENIR	31
ECHANGE(S)	31
COMPREHENSION	28
IMPACT	28
CHANGEMENT	27
COMPRENDRE	27

ELABORATION	26
EVALUER	26
ENCOURAGER	26
CONCEPT(S)	26
EVALUER	26
DIFFERENCE(S)	22
COLLECTER	21
DEVELOPPE	21
EDUCATIF(S)	21
AMELIORATION	20
DIFFUSION	20
LUTTER	20
SOS	20
CHANGER	19
COMPRIS	19
LOGEMENT	19
COLLABORATION	18
CONNAITRE	18
ATTEINDRE	17
COORDINATION	16
COMBATTRE	15
DEVRA	15
DEVRONT	15
FACILITER	15
PRESSE	14
DEVOIR	13
ELABORER	13
INTERVENIR	13
APPROFONDIR	11
DEFINIR	11
TEL	11
ATTENUER	10
COMBAT	10
DIFFUSER	10
INFORMER	10
ENSEIGNEMENT	10
SEMINAIRES	9

Domaine Financier :

FINANCEMENT(S)	39
FINANCIER(ES)	30
FONDS	13
BUDGET	12
BUDGETAIRES	9

Domaine Justice :

DROIT(S)	211
JUSTICE	65
LEGAL(ES)	60
LOI(S)	58
JUDICIAIRE(S)	54
PENAL(ES)	47
LEGISLATION	32
PLAINTE(S)	32
JUGE(S)	27
JURIDIQUE(S)	27
TRIBUNAL(AUX)	25
JUSTE	17

Domaine médical :

SANTE	136
MEDICAL(ES)	82
MEDECIN(ES)	66
HOSPITALIER	31
THERAPIE	23
SYMPTOMES	23
SOIN(S)	21
HOPITAL(AUX)	20
STRESS	18
PATIENTES	13

Domaine Police :

POLICE	140
POLICIER(ES)	37

Niveaux d'action :

EUROPEEN(NES)	234
EUROPE	87
COMMISSION	34
INTERNATIONALES(AUX)	21
NATIONAL(ES)-AUX	149
ETAT(S)	148
PAYS	146
GOUVERNEMENT(S)	32
GOUVERNEMENTALES	29
MINISTERE	10
REGIONAL(ES)	30
REGION(S)	20
RESEAU(X)	106
VILLE	13
MEDIAS	14

Commentaires d'un point de vue quantitatif :

En examinant la fréquence des mots utilisés, on constatera par exemple que :

- Les recommandations émises mentionnent bien évidemment très majoritairement les femmes (1181), et leur situation de victime (563) et beaucoup moins les hommes (301) ou leur actions et relations avec les premières, en tant qu'agresseurs ou auteurs (421).
- Les mots du domaine de la justice sont fréquemment utilisés (655), beaucoup plus que ceux concernant le domaine Police (177) ou même la Santé (433).
- La dimension européenne et internationale est présente (376), même si les recommandations ne s'adressaient pas majoritairement à la Commission.
- Les questions de diffusion, d'impact ne constituent pas les préoccupations explicites des porteurs de projet, mais la formation et l'information sont très fortement présentes (234 + 233).
- Les recommandations concernant les médias sont très rares (14), comme celles concernant les aspects financiers ou les questions de coût.
- La catégorie « recommandation » ne semble pas identifiée en tant que telles. Ce n'est pas une catégorie usitée, probablement aussi parce que les titres et intertitres n'ont pas été sélectionnés dans le corpus des recommandations.

- Il serait intéressant de mener ce même travail avec une perspective historique : examiner la distribution des fréquences de mots en fonction de l'année des projets pour déceler des évolutions thématiques.

Commentaires plus subjectifs :

- La fréquence des mots utilisés nous semble tracer un chemin théorico-pratique qui partirait historiquement de militant(e)s soucieux(ses) de la reconnaissance des VC, pour tendre vers une diversification des regards et des interventions, en même temps que s'opère une professionnalisation, au fur et à mesure des progrès de la prise de conscience de nouveaux secteurs, de l'importance des questions touchant à la valeur ajoutée scientifique des projets et de l'extension de la portée de leurs recommandations.

- Nous interprétons ce chemin comme indiquant qu'il faudrait pour l'avenir garder le meilleur des aspects opérationnels et concrets des projets du programme Daphné (les engagements, la clarification des orientations, les réseaux mis en place), en insistant cependant encore davantage sur les aspects « professionnalisants » et sur l'incitation à la mise en œuvre de politiques publiques : le recours aux expertises scientifiques en matière d'enquêtes de prévalence, de conséquences sur la santé, de dimension économique, de constructions de réseaux d'experts et de praticiens du lobbying politique, de construction de politiques structurées de diffusion et de relation avec les médias.

- Cela nous semble indiquer :

➔ Un enjeu majeur pour le programme Daphné III : ajouter aux préoccupations conceptuelles et militantes, encore davantage de professionnalisation, qu'il s'agisse de formation des intervenants, d'impulsion à la recherche, de renforcement des actions vers les médias et d'engagement plus cohérent des décideurs publics.

6. Deux exemples d'utilisation de la *Méta base*

6.1. Les recommandations portant sur les « auteurs de violence »

6.1.1. Comparaison des procédures de sélection concernant les « auteurs de violence »

- Un des thèmes les plus discutés actuellement dans le champ de VC est celui qui concerne l'intervention auprès des auteurs de violences conjugales. Pour montrer l'apport des projets Daphné et de l'utilisation de notre *Méta base* dans ce domaine, plusieurs étapes ont été suivies :

1. Comparaison de deux procédures de sélection :
    - 1.1. En utilisant le Toolkit Daphné complété par un examen manuel des titres des projets
    - 1.2. En utilisant directement la *Méta Base*
2. Une analyse du contenu des recommandations sélectionnées, développée en 6.1.2

1.1. En utilisant le Toolkit: les projets spécialisés, identifiés dans le Toolkit par l'item « Hommes violents » coché par les coordinateurs, sont au nombre de 5. Un examen de leur pertinence concernant les violences conjugales les réduit à 4 projets, l'un d'entre eux ne concernant pas précisément les violences conjugales. Nous rappelons que le Toolkit ne permet pas de sélectionner simultanément plusieurs domaines, Types d'actions ou Cibles, à la fois Violences conjugales et Hommes violents.

Code projet sélectionné par le Toolkit	*Titre*	*Nombre de recommandations*
1999-156 –WC	Promote the White Ribbon campaign in Europe – Men say no to male violence – EuroWRC	17 recommandations
2000-027 –W	Gender, masculinity and violence – Conference/speaking tour with representatives from men's organisations	13 recommandations
2002-041 –WYC	Evaluation of programmes for violent men – social position, effectiveness, quadrilingual guide to good practice	4 recommandations
2004-2060-WC	Treatment for Batterers in the Czech Republic	6 recommandations
2005-1080-WYC	*Treatment of Alcoholic Violent Men – TAVIM*	*Non sélectionné. Non pertinent*
Total	5 Projets	40 recommandations

- Du point de vue qualitatif ou des contenus, on obtient ainsi 40 recommandations, dont les plus anciennes ont été formulées dans des projets financés en 1999 et qui ont présenté leurs conclusions au début des années 2000.

- Identifier 4 projets sur un total de plus de 420 (toutes catégories confondues), ou d'environ 100 (violences conjugales) suggère que le sujet est encore assez peu exploré, pour ne pas utiliser le terme de « sujet marginal », qui pourrait être perçu de façon péjorative.

- Cependant, le score s'améliore quelque peu, quand on se penche sur les contenus, notamment en procédant à une lecture minutieuse des titres de projet sélectionnés dans le champ des violences conjugales, activité menée durant le processus de sélection de l'ensemble des recommandations. Ainsi, 8 autres projets peuvent être ajoutés manuellement à la première liste, ce qui indique que les

coordonnateurs n'ont pas coché la case « Hommes violents » en remplissant leur formulaire au moment du dépôt du projet dans le Toolkit.

- On met en lumière de cette façon un projet précoce, financé en 1998 et d'autres projets significatifs répartis tout au long des années suivantes. Sur 13 projets spécifiques identifiés, financés entre 1998 et 2005, trois sont actuellement en cours de finalisation (2005-1034, 2005-1217, 2005-2041). Leurs recommandations ne sont malheureusement pas encore disponibles. Il aurait fallu ensuite télécharger chacun des rapports de ces projets, les lire pour en extraire les recommandations utiles.

- 1.2. En utilisant la Méta Base : Nous avons utilisé la *Méta Base* qui se révèle être beaucoup plus efficace pour retrouver l'ensemble des recommandations touchant à ce domaine. Il est vrai que cet outil est conçu pour cela.

- Nous voulions sélectionner toutes les recommandations portant sur les domaines codés 2.* (de 2.0. à 2.4. – Le profil de l'agresseur) et 4.* (de 4.0. à 4.3. – Les mesures concernant les agresseurs). Voici comment nous avons procédé :

le premier champ : **Domaine de la Reco** Opérateur : **Egal** Value : **2*.** (Le profil de l'agresseur)
le second champ : **Domaine de la Reco** Opérateur : **Egal** Value : **4*.** (Les mesures concernant les agresseurs),
en utilisant l'opérateur OU logique pour lier deux conditions de sélection en cliquant sur « *Any active (Or)* ». Puis, on clique sur le bouton Submit pour obtenir la sélection des recommandations.

➔ Donc l'outil *Méta Base* permet une approche beaucoup plus rapide, plus riche et systématique.

- En définitive, le total des projets spécialisés identifiés et dont l'information est accessible est de 11 projets qui ont produit les 168 recommandations sélectionnées :

Identifiants des projets sélectionnés	***Titre***	***Nombre de recommandations***
1998-211	Violent Men - What to do with them?	24
1999-156	Promote the White Ribbon campaign in Europe – Men say no to male violence – EuroWRC	17
2000-027	Gender, masculinity and violence – Conference/speaking tour with representatives from men's organisations	13
2000-269	Working with violent men as part of a multi-agency approach to tackling domestic abuse ; Edimbourg	5
2002-041	Evaluation of programmes for violent men – social position, effectiveness, quadrilingual guide to good practice	4
2002-234	Building of a Europe-wide telephone hotline for violent men – Data base, conference	8
2004-1101	Improving the Response to Intimate Partner Violence (IPV) in Military Settings	11
2004-1149	Development and implementation of the practical basis of a gender-based treatment programme for violent men	68
2004-2060	Treatment for Batterers in the Czech Republic	6
2005-1067	In-prison support and therapy for victims and perpetrators of domestic violence ALTRA	7
2005-1249	Prevention in interpersonal violence in domestic context. A public health approach.	5
TOTAL	**11 Projets**	**168 reco.**

- On remarquera qu'un des projets a un « poids spécifique », car il a mis en ligne un manuel très complet, édité sous forme d'une série de dépliants à diffuser largement au grand public (les hommes d'une part, les femmes d'autre part et les publics mixtes), ainsi qu'aux professionnels. L'intégration de toutes ces recommandations dans la base se justifie par le fait qu'elles sont la résultante de la capitalisation des expériences sur le long terme des partenaires de ce projet, qui inclut également l'intégration de leçons de projets précédents auxquels les partenaires avaient participé.

6.1.2. Analyse qualitative des recommandations issues des projets concernant les « auteurs de violences ».

➔ Notre exercice d'analyse qualitative des recommandations issues de la *Méta base* portant sur les « auteurs de violence » conduit bien entendu à **une analyse subjective de l'ensemble de ces recommandations.** Un autre expert ferait sans doute une analyse de contenu différente. Notre objectif dans ce chapitre est clairement de montrer quel type d'analyse on peut mener **à partir de la *Méta base*** et non de fournir une vérité définitive sur le sujet abordé.

- Notre analyse qualitative portant sur les « auteurs de violence » consistera à examiner quatre aspects fondamentaux concernant les interventions auprès des auteurs. Nous utiliserons pour cela les recommandations déjà sélectionnées et aussi leur articulation avec d'autres domaines (9.3 et 3.*).

1. Une réflexion sur la dénomination « auteurs de violence ».
2. Une réflexion sur les recommandations concernant les types et les principes d'intervention, en utilisant aussi des recommandations concernant le domaine 9.3. (la méthodologie de conduite de l'action).
3. Un examen de recommandations concernant le domaine 3. (les mesures d'aides aux victimes).
4. Un examen des destinataires.

- Ces thèmes d'analyse et de réflexion n'épuisent évidemment pas le sujet. Ils constituent seulement des exemples d'analyses que l'on peut mener à partir de la *Méta base*.

Dénomination du groupe cible « auteurs de violence » :

- Déjà, dans les titres des projets une certaine diversité de vocabulaire apparaît :
  - Les hommes violents
  - Les auteurs de violence, les agresseurs
  - Les batteurs
  - Les partenaires intimes violents

- Certains projets parlent « d'hommes violents » puis « d'hommes qui utilisent la violence ». Par exemple dans 1998-211 RECO 2 ➔ *Au cours de cette recherche, il a été décidé en commun de changer le titre de "hommes violents" en "hommes qui utilisent la violence" dans la perspective suivante : la violence n'est pas inscrite dans les caractéristiques biologiques et psychiques d'un individu ou dans ses chromosomes et elle ne représente donc pas une réponse irréductible. Les initiatives analysées dans cette recherche ont été réalisées dans l'objectif de produire un changement.*

- Les acteurs du projet signalent d'entrée de jeu qu'ils adoptent une analyse de genre des violences conjugales, considérées comme des violences masculines contre les femmes. Non seulement parce qu'elles sont majoritairement exercées par des hommes, mais parce que ces violences sont liées à l'éducation masculine, qu'elles sont spécifiquement dirigées contre les femmes pour maintenir les inégalités, en priorité à partir de la sphère privée. Le terme « hommes qui utilisent la violence » souligne qu'il ne s'agit pas d'associer une prétendue « nature masculine » ou des caractères biologiques à l'usage de la violence, mais de mettre en avant le facteur culturel et social et donc de déconstruire les stéréotypes pour mieux les combattre et transformer la société.

- Ils suggèrent aussi d'aborder la problématique des violences du côté des hommes qui les pratiquent pour attaquer l'origine de celles-ci et mieux en cerner les causes. S'occuper uniquement des victimes qui en souffrent les conséquences, qui est une priorité en termes de besoins d'intervention publique, a cependant comme conséquence de diffuser l'impression qu'il s'agit d'un problème « de femmes » et d'occulter la responsabilité des hommes agresseurs.

- Ces arguments apparaissent dans les trois premiers projets, les plus précoces, dans lesquels il s'agit moins de méthodologies de prise en charge des auteurs que d'analyser précisément le phénomène des violences conjugales comme résultant de la domination des hommes sur les femmes :

- Le premier projet identifié, 1998-211 a pour titre : « Les hommes violents, qu'en faire ? ». Et affirme dans la RECO 15 ➔ *Dans les programmes, les hommes devraient être considérés comme agresseurs et non pas comme victimes.*

- Le projet 1999-156, insiste, quant à lui, sur le phénomène en utilisant le terme de « violence masculine » et souligne qu'il s'agit de remettre en question les relations actuelles de domination en mobilisant dans le groupe dominant des hommes qui refusent la violence, pour qu'ils critiquent ce qui, dans leur éducation, pousse leurs semblables à abuser de leur domination. Ainsi, le message central du projet apparaît-il dans 1999-156 RECO 7 ➔ *Le message de l'existence d'une corrélation entre le mode d'éducation des garçons, la violence et les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes semblent bien passer auprès des décideurs politiques, la presse et les acteurs de terrain.*

- Le projet 2000-027 affirme lui dans la RECO 6 ➔ *Ce projet a commencé à interroger l'absence d'attention au rôle des hommes et de la masculinité dans l'exercice de la violence. Par la suite d'autres organisations peuvent augmenter l'attention portée à cette dimension des rapports de genre. Cette initiative a élargi notre conviction de l'importance d'inclure la problématique de la masculinité et la nécessité de travailler avec les hommes pour lutter contre la violence de genre.*

- D'autres projets, comme le 2000-269, proposent de « travailler avec des hommes violents » de façon pragmatique en élaborant des méthodologies et des actions partenariales, sans détailler la question conceptuelle ou les principes. C'est le plus souvent qu'ils les considèrent comme des acquis. La violence conjugale n'est pas remise en cause comme étant le fait d'hommes violents, par contre il s'agit de mettre de côté des préjugés concernant les interventions et, en faisant appel à la logique, d'élargir le champ de l'action, afin de mettre en place une action plus complète et efficace : les hommes font partie du problème, ils doivent donc faire partie de la solution.
Ainsi dans 2000-269 RECO 1 ➔ *Un aspect commun est que le travail sur la violence des hommes est centré sur les femmes victimes. Le projet "Travailler avec les hommes violents" montre souvent que les structures se centrent seulement sur le travail avec les femmes à cause de la perception qu'ont les intervenant-e-s sur les hommes violents. Le projet a montré que cela peut être dépassé par une formation qui leur donne des connaissances et compétences permettant une approche plus globale des violences masculines envers les femmes et les enfants.*
Dans 2000-269 RECO 2 ➔ *Ce projet a conclu que les approches partenariales contre les violences conjugales ne pourraient pas augmenter la sécurité des femmes et des enfants de façon significative, si le travail avec les hommes auteurs de violences conjugales n'y était pas introduit.*

- D'autres projets se placent dans une autre logique, en utilisant des termes neutres, non sexués, tels que « auteurs », « batteurs », « partenaires violents ». Cette neutralisation peut avoir plusieurs explications :

- dé-stigmatiser les hommes en général, en ne les considérant pas comme tous potentiellement violents, notamment en soulignant qu'il peut y avoir aussi des femmes violentes : 2004-1101 RECO 9 ➔

Le plus grand défi durant cette formation a été en effet de montrer clairement aux recrues que l'objectif de cette formation sur les violences conjugales n'a pas été de culpabiliser les hommes ou sous-estimer le fait qu'il y a également des femmes qui sont violentes. Ce préjugé sur la formation a persisté fortement, ainsi que dans certains arguments des recrues. Il est compréhensible que ce genre de pensée soit très courant parmi les jeunes hommes.

- ou à l'opposé, admettre que si la violence conjugale n'est pas un débordement psychologique individuel, mais un outil de contrôle et de domination, employé dans nos sociétés par le groupe dominant masculin dont les comportements sont largement tolérés voire encouragés, elle peut être utilisée par une personne se trouvant en position de force et désirant soumettre une autre à sa volonté. Ce qui est le cas parfois pour des femmes, même si cela est sociologiquement plus rare, soit dans un couple hétérosexuel, soit dans un couple homosexuel. Un projet a en ce sens abordé la question des femmes auteures de violences conjugales dans des couples de lesbiennes, mais ses recommandations et analyses ne sont pas encore disponibles.

- désigner avec plus de précision l'intention de l'action et la responsabilité des auteurs dans leurs actes, comme le terme de *« batteurs »* qui évoque un comportement habituel et non un acte isolé (2004-2060) ou en anglais « *perpetrators* » qui a une connotation plus forte que le français « auteurs » et désigne plus directement un *agresseur* voire un *délinquant*. On remarquera que si l'on peut entendre parler de « délinquants sexuels », ou de « délinquants juvéniles », on n'utilise pas le terme de « *délinquant conjugal* » qui pourrait pourtant signifier que les violences conjugales sont reconnues socialement et sans équivoque comme un délit réprimé par la loi.

- adopter le vocabulaire apparemment « neutre » de la justice ou du secteur de la santé, notamment quand celle-ci ne souhaite pas se situer explicitement dans une perspective de « genre » de la violence conjugale, tend à poser la problématique en termes de population affectée d'une manière ou d'une autre par un phénomène ou un fléau. On évoque donc les auteurs, ou les partenaires intimes sans préciser leur sexe : dans 2004-2060 RECO 2 ➔ *Le système juridique tchèque manque de mesures alternatives et de programmes socio-éducatifs destinés à des groupes spécifiques d'auteurs de différents délits incluant les violences conjugales.*
Ou dans 2005-1249 RECO 4 ➔ *Le programme « Devon's REPAIR » est inspiré de deux principes autrichiens. Il existe deux principes essentiels, en termes de santé publique :*
- Mettre en œuvre des approches coordonnées contre les violences (auteurs des violences et victimes), s'efforcer d'empêcher la récidive, soutenir les victimes, améliorer la qualité de vie.
- Contribuer à l'intégration du système de santé à un réseau d'organismes agissant sur les violences.

- Ces réflexions sur les termes employés et les analyses qui les sous-tendent montrent qu'il existe une certaine indépendance entre les deux niveaux. Les connotations liées à tel ou tel terme sont importantes, mais en fonction du contexte et des analyses, elles peuvent se comprendre dans un sens ou l'autre. C'est donc l'ensemble des recommandations et de leur argumentation qui permettent de comprendre le sens de l'action, sa philosophie, son orientation et d'en apprécier les résultats.

- Dans ce domaine encore expérimental, voire polémique, il est naturel que le débat soit présent et parfois complexe. Il est en général d'une grande richesse, car les acteurs se sont visiblement interrogés et ont apporté beaucoup de matériaux pour alimenter le débat. Sur l'ensemble des recommandations de ces projets, l'attention prioritaire a été donnée à la philosophie générale de cette nouvelle forme d'intervention, aux méthodologies, à la prévention et la sensibilisation. Les projets financés en 2004 ont été particulièrement riches en propositions.

Débat sur les formes d'intervention :

- Nous n'avons pas inclus dans cette sélection les recommandations se trouvant dans d'autres domaines. Cependant, on pourrait considérer qu'ils contiennent aussi des recommandations d'actions qui touchent directement les auteurs de violences, notamment :

  - L'établissement de statistiques sur les auteurs (domaine 1.2avec 41 recommandations)
  - Les interventions judiciaires et l'action de la police (domaines 3.6 et 3.7 avec 212 recommandations),

- En ce sens, au moins 413 recommandations de la base générale sur les violences conjugales peuvent être considérées comme concernant des formes d'interventions en direction des auteurs de violences, dans des projets spécifiques ou non.

- Cependant, on constate que les interventions relevant du domaine de la police ou de la justice ne sont pas spontanément considérées comme des formes d'intervention auprès des auteurs de violence. Les « interventions auprès des auteurs » se réfèrent le plus souvent uniquement aux actions de type socio-éducatives, qui, selon les approches, sont conçues soit comme complémentaires, soit comme alternatives aux poursuites judiciaires.

- Ceci peut être rapproché de ce que l'on constate dans la réalité sur laquelle les projets souhaitent avoir un impact : l'intervention judiciaire reste encore marginale dans la grande majorité des cas de violences conjugales, puisque les victimes peinent à briser le tabou, le silence et à demander l'intervention des autorités : en France, selon les enquêtes, seuls 8 à 12 % des femmes victimes recourent aux services de police. Toute démarche n'aboutit pas à une plainte formellement déposée et un grand nombre de plaintes ne sont pas traitées. Le pourcentage de cas aboutissant à des procédures, puis à des jugements, et ensuite à des condamnations et des peines de prison est au bout du compte très faible.

- C'est pourquoi les programmes d'aides aux victimes critiquent la tolérance sociale et l'impunité qui constituent encore la situation majoritaire. Ils continuent à réclamer une action plus décisive de la police et de la justice. Pourtant, on trouve dans certains projets spécialisés dans l'intervention auprès des auteurs de violences, une appréhension de l'approche répressive comme excessive, insatisfaisante ou inefficace.

- Parfois même, la faiblesse des résultats de la lutte contre les violences conjugales (au regard des besoins) n'est pas attribuée au caractère récent de la remise en cause de l'acceptation sociale des violences contre les femmes, à leur banalisation, ou à l'insuffisante répression, mais le plus souvent à la non implication des hommes dans cette lutte, en particulier la non prise en charge psychosociale et éducative des auteurs, ou au manque de campagne les interpellant directement.

- Ces deux pôles peuvent être illustrés par des recommandations apparemment contradictoires, issues de projets se réclamant d'une perspective de genre. On citera des extraits illustrant ces deux tendances, des nuances, voire des oppositions, pouvant co-exister dans un projet.

2004-1101 RECO 1 ➔ *Il est important de traiter les hommes en général comme des alliés et non pas comme des agresseurs…Quand les hommes sont présentés comme les agresseurs ou des agresseurs potentiels, ils sont exclus de la prévention. Les violences conjugales sont trop souvent perçues comme "un problème de femmes" et les hommes ont été vus comme faisant partie du problème et pas de la solution. Il est primordial de s'adresser à la population masculine non seulement en tant qu'agresseurs potentiels ou actuels mais également comme témoins…*
1998-211, RECO 15 ➔ *Dans les programmes les hommes devraient être considérés comme agresseurs et non pas comme victimes.*

- On touche là à un problème fondamental, car il existe des tensions complexes entre plusieurs niveaux d'interaction et d'analyse concernant :

- les liens entre les auteurs de violences et les hommes en général, unis par une même éducation sexiste au sein du groupe socialement dominant. Cependant, tous les hommes ne sont pas violents au sens légal, et les hommes non violents ne veulent pas être montrés du doigt ou assimilés à des agresseurs potentiels. Certains projets proposent de dissocier « les hommes violents » des « hommes en général », tandis que d'autres proposent de s'adresser « aux hommes ordinaires en général » pour mieux mettre en évidence leur responsabilité collective dans la reproduction des valeurs dominatrices de la culture masculine. L'engagement d'hommes non violents dans la lutte contre les violences faites aux femmes est présenté comme une avancée décisive de la rupture de la complicité.

- le rapport entre la répression et l'éducation/prévention. Tous les projets mentionnent de prôner un équilibre, mais la plupart formulent des recommandations plutôt dans le domaine éducatif ou psychosocial que juridique.

- le domaine de l'intervention psychosociale, entre les alternatives thérapeutiques individuelles et les alternatives de remise en cause des valeurs collectives dans une approche socioculturelle.

- Ces pôles de tension peuvent se retrouver dans un même projet, et illustrent le caractère exploratoire de nombreuses initiatives. C'est ce qui fait la richesse et la pertinence du programme Daphné, qui permet cette recherche dans l'action et le partage des analyses et réflexions de praticiens et chercheurs.

- Des recommandations identifiées par le domaine 9.3 (la méthodologie de conduite de l'action) permettent d'illustrer ces tensions dans les diverses approches.

L'approche par la symétrie femmes/hommes, victimes/auteurs :

- Des projets recommandent que les actions dans différents domaines soient simultanées, l'idée de symétrie rétablie étant prédominante : dans 2000-027 RECO 1 ➔ *Ce projet a été un pas important en avant pour s'éloigner des divisions victimes/agresseurs, aborder la violence comme problème relationnel et chercher des manières de travailler avec les deux, les hommes et les femmes comme acteurs et actrices du changement.*

- Certains critiquent l'action en direction des victimes comme des actions « incomplètes » voire inefficaces, en se limitant aux aspects socio-éducatifs, dans 2004 1101, RECO 2 ➔ *Cibler uniquement la population masculine représenterait autant une approche partielle que de cibler seulement la population féminine. Un projet peut donc être considéré comme ayant une approche inclusive de la prévention des violences conjugales, quand il s'adresse aux deux.*

- Parfois, c'est l'action de la justice qui semble excessivement répressive : dans 2004-2060 RECO 2 ➔ *L'emprisonnement des auteurs de violences conjugales a un caractère répressif et n'amène pas l'auteur des violences à réfléchir sur son comportement violent ni à le maîtriser. Un nouveau concept peut être introduit en vue d'un changement systémique, en tirant profit des expériences internationales, du point de vue juridique et institutionnel.*

L'approche déculpabilisante :

- Elle prétend à la fois corriger les programmes de lutte contre les violences, perçus comme une stigmatisation des hommes violents, des interventions venues de l'extérieur, qui seraient la cause de leurs difficultés à changer : dans 2002-234 RECO 7 ➔ *Pour la première fois les informations offertes par une plateforme téléphonique se sont adressées directement aux agresseurs. L'agresseur est nommé en tant que personne active. Le concept innovant de la campagne d'information est qu'elle*

s'adresse aux agresseurs en mettant l'accent sur l'écart existant entre son envie d'une relation heureuse et son comportement violent. Ce décalage crée une tension qui va le pousser à agir et à changer.

La critique de l'approche thérapeutique ou défensive:

- Tout en affirmant que « Les hommes peuvent changer, ils ne sont pas condamnés à être violents », plusieurs projets critiquent une orientation purement thérapeutique, qui tendrait à considérer la violence conjugale comme une pathologie individuelle. On citera à ce propos deux recommandations, qui ont à la fois le mérite de la clarté et de la précocité, car elles figurent dans le premier projet financé :
1998-211 RECO 21 ➔ *Certains auteurs distinguent les programmes thérapeutiques des programmes éducatifs en montrant les possibles effets négatifs des certaines catégorisations. D'après eux, le concept de « thérapie » implique de considérer que l'homme violent a des problèmes psychologiques qui doivent être soignés à travers un traitement. En contrepoint, le terme « d'éducation » promeut l'idée que les hommes peuvent apprendre à changer et qu'ils ne sont pas des individus des coupables nés. Notre recherche montre assez clairement que les labels sont importants, mais qu'ils peuvent avoir des significations différentes selon les contextes nationaux.*
Dans 1998-211 RECO 22 ➔ *Parler de thérapie pour hommes violents a des significations complètements différentes selon les contextes nationaux ; en Italie, la violence contre les femmes à tendance d'être vue comme "pathologique" par les institutions sociales et politiques et il semble qu'il n'y ait pas de débat sur la question du genre parmi les psychologues ou psychiatres ; en Norvège, où le féminisme est entré dans le monde académique et les catégories traditionnelles de psychopathologie ont été réinterrogées du point de vue du genre, il semble y avoir une politique forte vers la criminalisation des violences conjugales et pour la protection des victimes.*

L'approche par le volontariat :

- On trouve un grand nombre de recommandations visant à encourager les hommes violents à faire une démarche volontaire, comme condition essentielle de l'efficacité d'une intervention auprès d'eux :
2002 234 RECO 7 ➔ *Une pression venant de l'extérieur ne motive pas, elle pousse à éviter le sujet,*
1998 211 RECO 6 ➔ *La question centrale est peut-être de savoir comment amener les hommes vers un tel programme,*
2000 269 RECO 2 ➔ *Le projet a permis la création d'un service sur la ville sans lien avec la justice pour des hommes violents qui souhaitent changer leur comportement.*
2005-1067 RECO 7 : ➔ *Il faut punir les hommes qui ont commis des actes de violence de genre, mais cela devrait toujours être accompagné d'une autre intervention. … Il est prouvé qu'il ne s'agit d'un processus utile que s'il y a une motivation personnelle au changement.*

- Ces recommandations sont l'objet d'un débat permanent parmi les activistes et professionnels de la lutte contre les violences conjugales. En effet, quand l'intervention se réduit à travailler avec les hommes qui ont fait déjà une partie du chemin, la plus difficile, en reconnaissant qu'ils ont commis des actes répréhensibles aux yeux de la société et qu'ils doivent changer leur comportement, elle concerne par définition un public encore plus limité que le nombre, déjà faible, des hommes ayant fait l'objet de procédures judiciaires. Cette constatation explique en partie le faible nombre d'hommes touchés par des programmes d'intervention.

- Comme le rappelle le projet 1998-211 RECO 15 ➔ *Les intervenants devraient être préparés à répondre aux tactiques de minimisation, de déni et d'accusation des hommes,* caractéristiques de ce public, et qui ont fait écho depuis si longtemps au comportement social général. Même en l'absence d'injonction légale, les spécialistes de l'intervention thérapeutique, reconnaissent que la plupart des hommes qui ont recours à un programme ou même à un thérapeute spécialisé, font une démarche quand

ils s'y sentent obligés, soit par la justice, soit par une personne (leur conjointe ou leurs proches) ou pour éviter une situation qui lèserait leurs intérêts.

L'approche intégrée :

- Quelques projets prônent clairement une augmentation de la répression judiciaire de façon articulée avec des actions éducatives en direction des agresseurs. On peut citer notamment le projet 2004-1149 qui propose la création d'un délit spécifique de violences conjugales de façon à clarifier la compréhension des enjeux et des mécanismes, tant par les femmes victimes, que par les agresseurs et surtout par les professionnels 2004-1149 RECO 63 ➔ *Arguments pour la création d'un délit de violences conjugales. La création d'un délit de violences conjugales attire l'attention des autorités de l'Etat sur les caractéristiques particulières des violences conjugales qu'ils doivent prendre en compte dans l'application de la loi. Il y a une différence considérable entre des violences commises lors d'une bagarre dans un bar et celles commises au sein du couple. Non seulement concernant la relation entre l'auteur des violences et la victime, mais également au sujet des circonstances du délit et de ses motivations. Les violences conjugales sont différentes d'autres formes de violences de par leur nature systématique et la dynamique d'escalade qui ont pour objectif le maintien de l'emprise. L'escalade fait que les actes apparemment isolés deviennent de plus en plus graves et de plus en plus fréquents. Le résultat est que la femme (ou l'enfant) qui subit ces agressions tombe progressivement dans un état de peur et d'humiliation. Cela peut prendre des mois, des années, mêmes des décennies. Quand un homme casse le nez de sa femme lors d'une scène de violences, il commet un délit causant une blessure grave. S'il ne s'agit pas d'une première fois, mais d'un acte faisant partie d'une série de violences, le processus entier doit être pris en compte, ce qui montrera sans ambiguïté qu'il s'agit de violences conjugales.*

- Ce projet insiste également sur la responsabilité de l'Etat pour assurer la sécurité des victimes. La création d'un délit spécifique pourrait ainsi augmenter l'action de la justice et la portée des sanctions : 2004-1149 RECO 61 ➔ *L'action de l'Etat contre les violences conjugales est efficace si la sécurité des victimes est vraiment prioritaire. L'accès des victimes à la justice est amélioré par la reconnaissance des violences conjugales comme délit spécifique. Les Codes pénaux suédois, espagnol, portugais et polonais ont créé un délit spécifique de violences conjugales. Mais, ce n'est pas suffisant. Il est également nécessaire d'enclencher automatiquement des poursuites judiciaires par action publique et non par une demande d'initiative privée de la part de la victime. La condamnation doit conduire prioritairement à des peines d'emprisonnement et non pas une caution ou un simple sursis*. Ce projet recommande également la mise en place d'un contrôle judiciaire, quand les conditions ne sont pas réunies pour une arrestation et une garde à vue.

- D'autres projets insistent également sur la sécurité des femmes et des enfants, bénéficiaires de tous les projets, et même si les cibles sont des hommes. Le premier projet à avoir identifié cette question ainsi est le 1998-211 RECO 12 ➔ *La sécurité des partenaires et des enfants devrait être d'une importance prédominante, tout comme les contacts et la coopération avec des SOS Femmes et les centres contre les violences qui existent déjà. Les programmes pour les hommes qui utilisent la violence devraient développer des plans de sécurité et surveiller leur efficacité à travers des contacts séparés avec les femmes partenaires.*

- Plutôt qu'une symétrie avec les interventions en direction des victimes, la plupart des projets prônent une approche cohérente globale en rappelant quelques principes ou pré-requis :

- Pas d'action psychopédagogique en direction des hommes violents sans avoir mis en place préalablement un SOS femmes destiné à soutenir les victimes et sans entretenir des relations de partenariat. Non pas en vertu d'un principe de symétrie, mais parce que la protection des victimes doit être un préalable et une priorité : 1998-211 RECO 8 ➔ *Conditions de création de nouveaux programmes pour les hommes qui utilisent la violence contre leurs femmes partenaires : l'expérience espagnole*

souligne le fait que dans un contexte dépourvu de SOS Femmes enracinés dans le mouvement féministe, la promotion au niveau institutionnel d'initiatives ayant pour but de questionner le comportement violent des hommes contre les femmes, est susceptible de produire des interventions qui tenteraient de réduire la question des violences conjugales à une question de pathologies sociales et individuelles comme le montre l'expérience en lien avec les centres de soutien aux victimes et les juges d'instruction. Ils produisent des stéréotypes et clichés sur la violence ainsi que des situations encore plus dangereuses pour les femmes, notamment, en les isolant.

- Cependant, du côté des intervenants chargés de l'aide aux victimes, la méfiance envers ces nouvelles formes d'intervention existe. Elle n'est signalée que par un projet : 2000-027 RECO 13 ➔ *L'expérience de ces activités a montré que certains groupes qui luttent contre les violences conjugales ne sont pas encore prêts à travailler sur les masculinités et à intervenir auprès des hommes.* La construction des partenariats requiert donc une attention particulière et des efforts sur le long terme.

L'approche éducative préventive :

- Presque tous les projets établissent un lien entre les violences conjugales et l'éducation des garçons et des hommes, en particulier ceux dont l'objet principal est un programme de formation, de prévention ou la production d'outils de sensibilisation du public, parfois exclusivement masculin, parfois masculin et féminin. Plusieurs recommandent de ne pas se focaliser sur les cas les plus graves, mais de rendre plus visible le lien entre la culture machiste qui concerne tous les hommes et les comportements plus extrêmes, pratiqués pourtant également par des hommes ordinaires

- L'approche éducative est centrée sur l'analyse de l'origine des violences conjugales dans les relations patriarcales et la remise en cause de la masculinité traditionnelle par des hommes qui se positionnent comme non-violents, rompent la complicité tacite entre hommes et s'adressent aux « autres » hommes (en particulier en mobilisant les « non-violents ») pour faire reculer la violence contre les femmes. : 1999-156 RECO 11 ➔ *Afin de participer à l'avènement d'une société exempte de violences, la Campagne du Ruban Blanc invite tous les hommes se déclarant non violents à réfléchir ensemble sur la corrélation entre l'éducation des garçons, les rapports de pouvoir entre hommes et femmes et les violences commises de par notre monde très majoritairement du fait des hommes.*

- Cette orientation se retrouve dans les programmes éducatifs destinés aux jeunes gens ; 2004-1101 RECO 5 ➔ *L'opinion des recrues sur l'intérêt qu'auraient les gens à participer à des formations de sensibilisation similaires a également été évaluée…les jeunes hommes pensent qu'entre un quart ou un tiers des hommes est intéressé par le sujet des violences conjugales.*

- D'autres projets éducatifs ne font pas la différence entre les hommes en général et les hommes violents, car ils considèrent que la culture machiste comporte une large gamme de « micromachismes » et de violences psychologiques pratiquées au quotidien par tous les hommes et généralement invisibles aux yeux des femmes qui les acceptent (2004-1149 RECO 1 à 45). Ainsi, ce projet propose-t-il avec des développements pédagogiques approfondis, de s'attaquer en particulier à tous les lieux communs concernant les hommes violents, par exemple, la RECO 12 ➔ *Les mythes sur les hommes violents, les opinions qui justifient leurs actes, ainsi que l'absolution de leur responsabilité personnelle, empêchent la compréhension de la nature véritable de la violence : "Les hommes violents sont des malades." Le taux de maladie mentale n'est pas plus élevé chez les hommes violents que dans la population générale. En outre, quelqu'un qui est réellement malade au point de ne plus contrôler ses actes, ne peut pas décider quand, où et envers qui il peut « perdre le contrôle », quelles parties du corps il doit frapper pour que les conséquences de ses actes restent invisibles ou pour ne pas être considéré comme responsable.*

Liens avec l'aide aux victimes (examen des reco domaine 3.*) :

- Une cinquantaine de recommandations ont été classées comme relevant en partie du domaine du soutien aux victimes, le plus grand nombre se réfère aux actions de la police et de la justice qui concernent à la fois les victimes et les agresseurs. Ceci illustre la préoccupation de quelques projets pour une articulation des interventions de façon concrète. En dehors des recommandations concernant la façon de porter plainte, demander un certificat médical, ou d'obtenir un contrôle judiciaire, on notera la présence de préoccupations concernant la sécurité des enfants, notamment à l'occasion de l'exercice du droit de garde par le père violent :
2004 1149 RECO 60 ➔*Le droit de garde parental est suspendu pendant la période du contrôle judiciaire avec éloignement du domicile ; en outre, les visites sont interdites si le contrôle judiciaire a été prononcé suite à des délits commis contre les enfants.*
2004 1149 RECO 50 ➔ *Déposer une plainte auprès de la police : la plupart des délits de violences conjugales doivent faire l'objet d'une enquête à la demande de la victime. Cela signifie que la victime doit déposer une plainte au maximum 30 jours après l'agression. Si le délit a été perpétré contre votre enfant, vous pouvez déposer la plainte pour lui, s'il a de moins 14 ans. Entre 14 et 18, l'enfant ou vous pouvez faire la déposition.*

Les destinataires :

- On rappelle d'abord que chaque recommandation a pu être codée entre une et trois fois, pour tenir compte de la diversité des acteurs concernés. En moyenne, elles l'ont été 1,9 fois pour cet ensemble de recommandations.

- Les destinataires de ces recommandations sont en priorité les acteurs de terrain, l'ensemble des intervenants potentiels directs concernés par les violences conjugales, notamment travailleurs sociaux dans les centres qui reçoivent en direct les agresseurs. Les thérapeutes et professionnels de santé sont également mentionnés, dans une moindre proportion. Les recommandations ont donc une portée générale et ne s'adressent pas uniquement aux spécialistes. En deuxième lieu, ce sont les publics non professionnels, les hommes en général, les jeunes, ou même les victimes qui sont visés, soit par les campagnes soit par les actions de sensibilisation. On notera que les hommes violents sont assez peu concernés directement par les recommandations de ces projets, qui ont cependant comme objectif de viser une intervention plus directement en leur direction.

- Ensuite viennent, par ordre de fréquence décroissante, les acteurs nationaux de différentes natures, les autorités, les institutions, notamment la police et la justice et les réseaux nationaux. Puis les recommandations concernent les institutions internationales, les réseaux européens, la Commission européenne et le programme Daphné lui-même.

- Les milieux scolaires, universitaires ou relevant de l'entreprise sont relativement peu visés.

- Voici le tableau des destinataires par ordre décroissant de fréquence :

Destinataires	1998	1999	2000	2002	2004	2005	Total
2.0. Tous intervenants de terrain	15	8	9	8	44	3	87
1.2. Grand public		11	3		22	1	37
3.0. Acteurs nationaux	3	5	5		19		32
3.2. Ministères	9	1	1	1	6	5	23
1.1. Victimes					22		22
2.4. Justice					13	7	20
2.1. Centres	6		5		5	1	17
2.3. Prof de santé					10	5	15
2.2. Travailleurs sociaux	1		2		8	3	14
2.5. Police					14		14
3.1. Assos nationales	5	3	2		2	1	13
4.1. ONG internationales	1		8		1		10
1.3. Auteurs violences			3	1	1		5
2.6. Municipalités	1	1	1		1	1	5
4.2. UE, Daphné			3	1			4
2.7. Education		2		1			3
3.4. Sponsors		1		2			3
2.8. Entreprises		1					1
4.0. Acteurs internat						1	1
Total recommandations	41	33	42	14	168	28	326

➔ Voici donc un exemple d'analyse et de synthèse possible sur un sujet spécifique en s'appuyant sur l'utilisation de la *Méta Base*.

6.2. Une aide à la construction des Working Programmes

- Voyons maintenant un autre type d'utilisation de la *Méta base*. Nous voudrions montrer comment l'utiliser pour que les recommandations des projets achevés puissent aider à la construction, par exemple, des Working Programmes portant sur le domaine des violences conjugales dans le cadre du programme Daphné.

- Nous sommes bien conscients que la *Méta base* ne sera pas la seule source d'inspiration pour un tel travail, d'autres types d'enjeux, politiques, économiques, d'actualité ou autres contribuent à la définition et à la « priorisation » des objectifs dans un programme comme Daphné. Cependant, nous sommes persuadés que les expériences et les recommandations des projets passés constituent une source intéressante d'informations pour les bâtisseurs de Working Programmes.

6.2.1 Processus de sélection :

- L'idée principale est de sélectionner, puis d'analyser dans la *Méta base* toutes les recommandations touchant au programme Daphné ou dont le destinataire est le programme Daphné lui-même ou plus généralement la Commission européenne.

- La procédure de sélection des recommandations suivant les domaines et le type de destinataire sera donc la suivante :

Champ1 : variable Domaine de la reco = **8.1**. (Programme Daphné)

OU (Option Any active : Or)

Champ2 : variable Domaine de la reco = **8.2**. (La commission européenne - hors Daphné)

OU (Option Any active : Or)

Champ3 : variable Type de destinataire = **4.2.** (La commission européenne)

Puis, on clique sur le bouton Submit pour soumettre cette requête.

➔ On obtient alors une sélection de 180 recommandations (voir la page associée).
➔ On s'intéressera aux recommandations les plus récentes (de 2004). On peut donc trier sur l'année du projet en cliquant dans la cellule Année de la ligne de titre du tableau.
➔ On peut souhaiter sauvegarder cette sélection (Fonction export) avec tous ces variables (option All) dans une table (Option Table) de type Excel (To file csv format) en lui donnant un nom (ex. : WP_reco.csv).

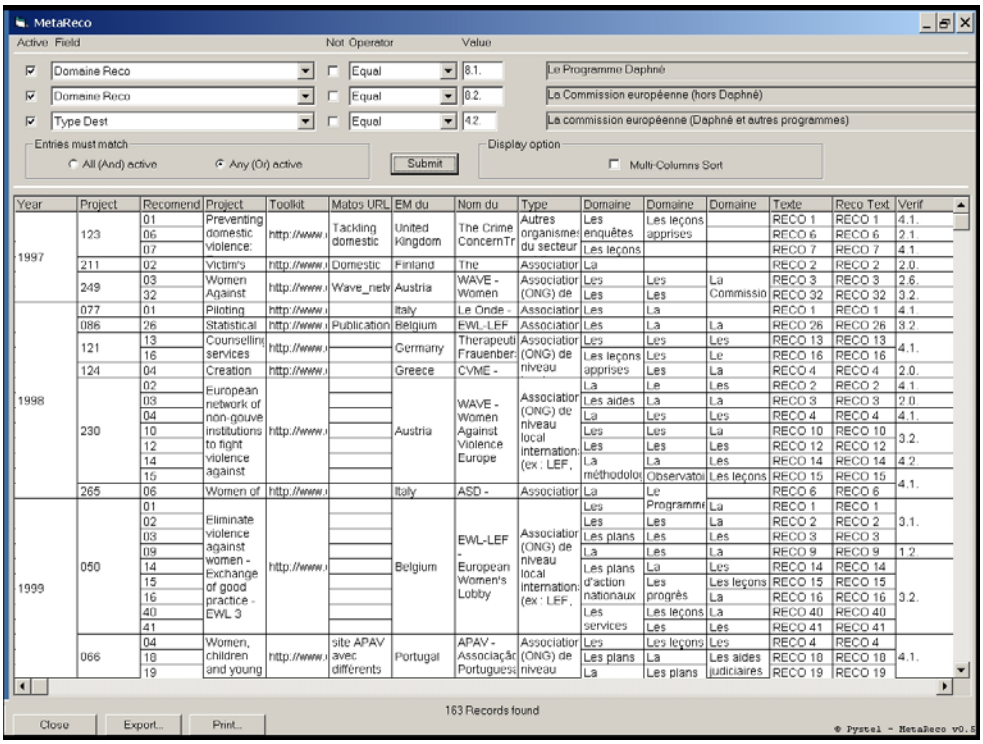

➔ On peut alors examiner et imprimer, s'il y a lieu, les 56 recommandations de l'année 2004 à destination de la Commission. Leur contenu peut constituer un réservoir « d'idées inspirantes », de pistes pour des thèmes d'un prochain Working Programme. Par exemple, nous avons relevé les recommandations suivantes :

> - *nécessité d'études sur les coûts* (2004-1164 RECO 14) ;
> - *reconnaître l'importance des ONG comme force motrice* (2004-1164 RECO 15) ;
> - *nécessité d'une collecte harmonisée d'éléments statistiques* (2004-1164 RECO 13) ;
> - *faire bénéficier certains Etats membres de l'expérience des Etats les plus avancés dans l'élaboration de leurs systèmes d'information (ex. : le Danemark) (*2004-1092 RECO 09) ;
> - *les homicides conjugaux : nécessité d'établir un recensement précis des homicides conjugaux dans les nouveaux EM* (2004-1092 RECO 06) ;
> - *les données médicales : favoriser l'introduction d'un repérage et d'un comptage dans les services d'urgence hospitaliers des contacts pour violences conjugales* (2004-1092 RECO 03) ;

- *la transversalité inter-DG : rapprocher les équipes de programme Daphné (DG JLS) du réseau d'experts « traumatismes » (DG SANCO) pour bénéficier de facto d'un effet de synergie* (2004-1092 RECO 10) ;
- *il y a un besoin urgent de promouvoir la création d'un Plan européen contre les violences conjugales* (2004-1164 RECO 27) ;
- *maintenir une communication régulière entre les différentes activités est de la plus haute importance. Il est essentiel de combiner à la fois des savoirs théoriques dans le champ des violences conjugales et des discussions concrètes durant les meetings entre partenaires* (2004-1144 RECO 03) ;
- *l'extension aux violences du recueil hospitalier IDB-AI (Injury Data Base) concernant les traumatismes change la nature même du recueil et introduit une rupture qu'il faut prendre en compte, notamment d'un point de vue éthique* (2004-2001 RECO 05) ;
- *l'analyse des systèmes d'information sur les violences conjugales met en évidence un important déficit d'information d'origine médicale* (2004-2001 RECO 01) ;
- *une campagne européenne permettrait à beaucoup organisations non gouvernementales et aux gouvernements nationaux eux-mêmes d'attirer à nouveau l'attention de la société sur le problème public de la violence domestique* (2004-1164 RECO 39) ;
- *après examen de nombreux documents produits par la DG SANCO et Eurostat, il apparaît que la question spécifique des violences est très peu ou pas du tout abordée. Il paraît donc nécessaire que ces questions soient intégrées comme un axe de travail spécifique dans les instances européennes s'occupant de santé publique et de statistique* (2004-2001 RECO 07) ;
- *une autre initiative urgente est de demander une nouvelle Année de Tolérance Zéro contre la violence domestique, semblable à celle célébrée par toute l'Union européenne en 2000* (2004-1164 RECO 37) ;
- *le nombre et la diversité croissante des documents du Toolkit Daphné pourraient aussi mener à la création d'un service qui répondrait directement aux besoins spécifiques des participant-e-s en particulier les ONG* (2004-2046 RECO 05) ;

Ceci n'est qu'un exemple de sélection d'axes de projets sur des thèmes auxquels nous sommes sans doute, nous-mêmes, particulièrement sensibles. Un autre utilisateur pourra avoir une autre vision.

➔ Voici donc un autre exemple d'utilisation de la *Méta base* via l'application *Méta_soft* recensant les recommandations les plus récentes à destination de la Commission européenne et du programme Daphné.

7. Diffusion et suivi

7.1. Les acteurs concernés

- L'établissement d'une cartographie des recommandations issues des projets du programme Daphné portant sur les VC et la mise à disposition d'une application (le *Méta_soft*) permettant d'interroger la base des recommandations (la *Méta base*) correspondantes concernent de larges catégories d'acteurs locaux, nationaux ou européens :

- les acteurs de terrain : on peut penser, par exemple, que les responsables d'un programme de prévention des VC dans une commune consultent la *Méta base* pour sélectionner toutes les recommandations ayant pour destinataires les municipalités. Par extension, on peut tenir les mêmes raisonnements pour tous les niveaux d'acteurs de terrain (instances régionales, ONG nationales, services ministériels, etc.) ;

- les experts du domaine : les experts des univers Daphné et hors Daphné s'intéressant à un problème particulier dans la sphère des VC pourront consulter la *Méta base* afin de faire le point sur les connaissances et les recommandations faites, de confronter les approches, de constituer un réservoir « d'idées inspirantes » ;

- **les chercheurs, universitaires et sociologues** : ils la consulteront pour enrichir les définitions et les concepts propres à leur problématique, en tenant compte de leur évolution temporelle ;

- **les porteurs des futurs projets Daphné** : ils la consulteront pour préparer leur réponse afin qu'elle soit la plus pertinente possible ou pour consulter les recommandations portant sur les méthodologies de conduite de projet. Ils pourront notamment l'utiliser pour identifier, en fonction des priorités annoncées dans chaque appel à projets, les expériences proches ou similaires déjà financées, afin de mieux cibler leur réponse ;

- les experts de la Commission : nous avons montré que, par exemple, pour l'établissement des Working Programmes annuels, les experts de la Commission pourraient consulter utilement notre base.

➔ Notre *Méta base* doit être vu comme un outil mis à disposition de la communauté des experts complémentaire du Toolkit. Etant une « base de contenu » unique (avec l'avantage d'être bilingue français/anglais), elle doit intéresser un grand nombre d'acteurs. La *Méta base* répond aux besoins de nombreux utilisateurs potentiels qui se posent des questions de plus en plus spécifiques au fur et à mesure qu'ils gagnent en expérience et qui ont besoin de comparer approches et résultats pour décider ce qu'il est opportun de faire dans un contexte donné, qu'il s'agisse de projets dans le cadre du programme Daphné ou d'actions financées par d'autres sources.

- Bien entendu, *in fine*, le projet a pour but **de bénéficier à terme aux adolescents et aux femmes victimes de violences conjugales** par une meilleure prise en compte et une réactualisation des recommandations déjà élaborées séparément dans chaque projet pour l'établissement d'orientations politiques synthétiques, de programmes d'actions novateurs, pertinents et efficaces. On notera que le but n'est pas de sophistiquer les réponses ou de les rendre plus complexes. Le projet vise au contraire à aider les intervenants à rendre leurs actions plus accessibles, plus opérationnelles et à augmenter leur impact.

7.2. Les travaux de diffusion

7.2.1. Les produits du projet :

- Rappelons la liste des produits de notre projet :

➔ **Produit 1 :** Le rapport scientifique final (document électronique + 100 exemplaires papier + diffusion par courrier électronique) ;

➔ **Produit 2 :** Le rapport de synthèse (En/Fr – document électronique + 200 exemplaires papier dans chaque langue + diffusion par courrier électronique) ;

➔ **Produit 3 :** Le rapport administratif contractuel final (document électronique + 20 exemplaires papier) ;

➔ **Produit 4 :** L'application *Méta_soft* permettant d'interroger la *Méta base* (logiciel fonctionnant sous tous les systèmes d'exploitation Windows 98 et >). Un manuel d'utilisation en français et en anglais l'accompagne ;

➔ **Produit 5 :** Un CD-ROM reprenant l'ensemble des documents + le logiciel (30 exemplaires) dont un envoyé à la Commission pour une mise en ligne sur le site successeur du Toolkit + diffusion par courrier ;

➔ **Produit 6** : L'ensemble des documents et le logiciel sont téléchargeables en permanence à partir de notre site Web : *www.psytel.eu*

7.2.2. La diffusion prévue :

Une diffusion électronique ciblée :

- Nous avons constitué deux listes de diffusion :

- une liste des « experts Daphné » constituée à partir des coordonnées des courriers électroniques des porteurs de projet et de leurs partenaires relevées dans le Toolkit ;

- une liste des « experts politiques » constituée à partir des contacts des membres de l'équipe.

- Des courriers électroniques spécifiques (en En/Fr) comprenant en document joint le rapport de synthèse (en En/Fr) et invitant à la lecture du rapport scientifique et au téléchargement de l'application *Méta_soft* avec la *Méta base* associée seront envoyé aux contacts des deux listes à la fin du mois de juin 2008.

- Un CD-ROM reprenant l'ensemble des documents électroniques, l'application *Méta_soft* avec la *Méta base* associée sera édité et envoyé aux principaux partenaires du projet.

La mise à disposition permanente des documents :

- Ce CD-ROM sera bien entendu aussi envoyé à la Commission pour une mise en ligne des documents sur le site successeur du Toolkit ;

- A l'issue du projet, tous ces documents seront disponibles en permanence sur notre site internet : *www.psytel.eu*

- Nous rendrons compte de façon plus détaillée de la diffusion effectuée dans le rapport administratif final. Le présent rapport scientifique fait partie intégrante des produits préparés en amont de la diffusion. Il ne peut donc rendre compte complètement de cette phase.

7.3. Le suivi possible du projet

7.3.1. Un suivi immédiat :

- Comme nous l'avons signalé, il est possible pour l'utilisateur s'étant approprié cet outil, de mettre à jour, ajouter ou supprimer des recommandations. Il suffit d'aller effectuer ces opérations sur le fichier Excel Meta_Table.xls (sous C\Program Files\Meta) en respectant le format et les nomenclatures utilisés pour la description de chaque recommandation.

- Le nouveau fichier sera pris en compte lors du nouveau lancement de l'application. Les erreurs de format seront signalées lors du chargement du fichier. Penser à faire une sauvegarde du fichier initial…

7.3.2. Les extensions possibles du projet :

- En fait, le logiciel *Méta_soft* peut prendre en compte de façon dynamique les évolutions possibles des descripteurs des recommandations : **on peut donc introduire, par exemple, de nouveaux Etats membres, de nouvelles modalités dans les listes des variables fermées** (Type de l'émetteur, Domaine de la reco., Type du destinataire). Nous consulter. Nous nous engageons à examiner toutes les demandes d'évolution de l'application durant les 3 ans qui suivent la fin officielle du projet.

- Nous avons développé l'analyse des recommandations dans le domaine des VC. **On peut facilement envisager de développer cette analyse en suivant la même méthodologie pour d'autres domaines, dont par exemple : les violences envers les enfants ou tout autre sujet ciblé, comme les mutilations sexuelles, la prostitution, ou le harcèlement moral.**

- Enfin, nous avons présenté dans le cadre de l'appel à projets Daphné 2007 un nouveau projet : Les « e-séminaires » DAPHNE - Un nouvel outil sur des thèmes émergents : les auteurs de violences et les mariages forcés. **Cette proposition se situe dans la continuité du présent projet (Méta I) et se divise en trois types d'activités novatrices :**

1- L'extension du présent projet Méta I en traduisant les 1360 recommandations en espagnol, ce qui permettra à la nouvelle *Méta-base* (Méta II) **d'être consultée en trois langues (français, anglais et espagnol) et en intégrant les projets Daphné récents disponibles, financés en 2005 et 2006.**

2- La création d'un nouvel outil Web de communication par l'internet, le « *e-séminaire* » pour animer les échanges entre acteurs et professionnels partenaires de Daphné. Il permettra de soumettre à la communauté Daphné **des analyses et des synthèses issues de la nouvelle *Méta-base*** et contribuera à maintenir des liens vivants entre eux.

3- L'expérimentation de cet outil sur deux sujets qui font actuellement débat et sont à la pointe des interrogations concernant la lutte contre les violences conjugales : le traitement des auteurs de violences et les mariages forcés, qui concernent en particulier les jeunes femmes issues de l'immigration.

- L'outil « *e-séminaire* » sera progressivement construit et expérimenté. Il est très différent des habituels forums. Il se fondera sur quatre grands principes, initiant une véritable composante « ***e-Daphné*** » au présent programme :

- *Principe 1* : Constitution de groupes de participants inscrits formellement, sélectionnés par les porteurs de projets antérieurs et leurs partenaires. Pour un « e-séminaire » le groupe sera limité à 30 ou 40 personnes. Une charte de participation sera signée par tous par voie électronique.

- *Principe 2* : L'apprentissage partagé **de l'utilisation de la *Méta-base* sur les violences conjugales**, qui permettra à tous les participants de la maîtriser complètement.

- *Principe 3* : L'expérimentation de l'outil « e-séminaire » sur deux thèmes de débat précis : le traitement des auteurs de violences la première année et les mariages forcés la seconde année. Sur ces deux domaines, une synthèse introductive sera élaborée après examen des préconisations des projets Daphné antérieurs grâce à la Méta-base. Puis des questions précises seront posées aux participants pour introduire et structurer les débats. Des experts faisant autorité dans le domaine seront invités.

- *Principe 4* : Les débats seront limités dans le temps à une durée de 8 à 10 jours. Les débats seront modérés par des experts et feront l'objet de comptes rendus et de conclusions, sous forme de recommandations aux acteurs de terrain, aux Etats membres et à la Commission.

7.4. Réflexions sur la diffusion des résultats des projets Daphné

- Notre projet ne s'intitule pas « Diffusion des recommandations Daphné », mais bien « Méta-analyse des recommandations issues des projets Daphné portant sur les violences conjugales ». Nous voulons souligner par là que le cœur du projet réside bien dans cet effort effectué, en amont, de sélection, de collecte et de classification des recommandations éparses dans les projets Daphné portant sur les VC. Nous sommes bien conscients qu'il est nécessaire d'avoir une phase de diffusion des résultats de notre étude, pour autant cette étape n'est qu'une étape finale qui vient parachever le travail « scientifique » et technique principal.

- Il nous semble qu'il faut bien distinguer les fonctions de consultation et de diffusion des recommandations et celles de validation des synthèses à partir des recommandations : nous avons produit un certain nombre de conclusions autour des recommandations sélectionnées (nos propres recommandations – voir en 8. – ou encore une synthèse sur les grandes familles d'approche – voir en 9.2). Pour autant nous ne sommes pas habilités à présenter ces conclusions au nom de la communauté des experts Daphné, ni bien sûr au nom de la Commission. Si nous diffusons des synthèses établies à partir de la base des recommandations « en dehors de la Commission » et sans son aval, au moins implicite, nous risquons d'une part d'aller à l'encontre d'orientations déjà retenues par la Commission et d'autre part de ne pas avoir la légitimé suffisante pour que nos conclusions soient prises en compte, ce qui est un problème commun à de nombreux projets Daphné.

- Nous ne sentons pas mandatés pour fournir un travail déterminant des orientations générales pour le programme Daphné et le diffuser sans l'accord et le soutien de la Commission. Nous ne pouvons pas prétendre pouvoir à nous seuls : « réveiller autour de ce projet les EM en les amenant à prendre conscience des futures recommandations et des mesures à prendre pour qu'elles soient appliquées » comme le souhaitait le rapport de monitoring de notre projet.

- Pour nous, la phase de diffusion sur une grande échelle devrait logiquement intervenir après un travail de synthèse « politique » mené par les experts de la Commission, une fois que la Commission l'aura validé.

- Nous constatons, à travers notre projet et bien d'autres documents, que le programme Daphné a d'ores et déjà rassemblé un corpus de connaissances très conséquent et qu'après avoir eu pour objectif la constitution de ce corpus, il doit maintenant avoir en plus un objectif de rayonnement.

- Il nous paraîtrait plus efficace, qu'au lieu de fixer un objectif de diffusion à chaque « petit projet » qui peine à établir un plan de communication pertinent avec ses capacités et ses réseaux limités, on confie à des projets spécialisés la phase « communication et diffusion » et le soin de valoriser les résultats de ces études.

- On pourrait très bien alors concevoir qu'il y ait des projets Daphné spécifiques portant uniquement sur la « communication » du programme lui-même au sens large : diffusion et mise en valeur des résultats de certains projets, diffusion des synthèses faites, lobbying auprès des députés européens et des autorités compétentes des EM chargées de la lutte contre les VC, organisation de congrès Daphné, etc. Il s'agit là de travaux stratégiques complexes, spécialisés et essentiels que nous ne prétendons pas pouvoir assumer efficacement seuls dans le cadre de ce projet, malgré notre bonne volonté. Pour nous, il s'agirait là d'une nouvelle orientation dans le programme Daphné qui viendrait soutenir les projets à contenu « scientifique » et pouvant servir d'aide à la décision comme le présent projet.

8. Nos propres recommandations

A notre tour, nous avons voulu émettre nos propres recommandations, après avoir recueilli et analysé les recommandations de près de 100 projets Daphné ! Les recommandations de notre projet concernent différents champs :

8.1. Concernant l'outil Toolkit Daphné

R1.1. Le Toolkit est un outil très utile et efficace qu'il faut maintenir et mettre à jour avec la description des nouveaux projets 2005 et bientôt 2006. Il a été notre outil de base dans notre projet, mais il est sans doute améliorable. Nous fournissons quelques pistes ci-après.

R1.2. Revoir la liste des mots-clés et vérifier de façon systématique que les mots clés correspondent vraiment au contenu du projet pour avoir une codification plus homogène et complète.

R1.3. Mettre en place une mise à jour systématique et régulière de l'outil. Bien mettre en ligne sur un site institutionnel tous les matériels du projet, pas seulement le rapport administratif final. Prévoir des accès suivant les types de matériels : par exemple, toutes les vidéos sur tel ou tel sujet. Une bibliothèque vidéothèque Daphné accessible en ligne en permanence pourrait aussi être constituée.

R1.4. Utiliser les informations contenues dans le Toolkit pour créer et gérer le réseau des « acteurs Daphné », porteurs de projet ou partenaires, un réseau à la fois informel et structuré (base des mails, description des domaines de compétences des acteurs, recherche de partenariat, etc.).

R1.5. Demander aux futurs porteurs de projet de toujours indiquer les projets Daphné antérieurs déjà menés en lien avec leurs propres sujets d'étude. Avoir de plus des statistiques disponibles d'utilisation et d'accès au Toolkit.

8.2. Concernant la gestion des projets au sein du programme Daphné

R2.1. Dans les documents à destination des futurs porteurs de projet, nous proposer de **bien distinguer le rapport « scientifique »** (les résultats pour la diffusion : Fin de projet - 1 ou - 2 mois) **du rapport administratif** (à destination de Commission : Fin de projet + 3 mois). Des instructions sur les contenus seront données, pour ne pas doubler le travail requis, mais bien différencier les types de rapport.

R2.2. Prévoir dans la structure standard du rapport scientifique final, **un chapitre spécifique « Recommandations »** pour pouvoir les identifier facilement comme telles. Il n'y aurait donc plus de recommandations implicites, mais bien toujours des recommandations explicites. La mise à jour de la *Méta-base* en serait ainsi facilitée pour chaque projet.

R2.3. Bien vérifier le remplissage correct et homogène des noms de domaine par les porteurs de projet, car c'est par ce moyen que l'on sélectionne les projets dans le Toolkit. Les experts qui évaluent les projets les valideront ou proposeront éventuellement une nouvelle classification.

R2.4. Mise à disposition de tous les documents de projet : Au cours de notre recherche des documents de projet, nous avons remarqué que tous n'étaient pas disponibles sur la toile. Nous suggérons que le programme Daphné mette à disposition, de façon exhaustive et permanente, toutes les publications sur un site spécialisé (les documents eux-mêmes, pas seulement leur lien vers un site

externe). La volatilité de certains sites de projet explique ces disparitions, mais on a là une perte de substance dommageable pour la mémoire commune.

R2.5. Les conclusions des visites de monitoring : Des visites de monitoring sont faites pour chaque projet. Nous proposons, si cela n'est pas fait, de rendre accessible une synthèse des comptes rendus de ces visites (une fois anonymisés ?) comme sources de connaissance et de « bonnes pratiques ».

R2.6. C'est une demande générale de beaucoup de porteurs de projet : **prévoir un temps plus long pour la recherche de partenariat** et donc un temps plus long entre la publication d'un appel d'offres et sa date de clôture. Un encouragement à consulter le Toolkit et tenir compte des acquis de Daphné dans les domaines couverts par la *Méta-base* pourrait figurer plus explicitement dans les appels à projets.

R2.7. Alimenter sur le site Daphné une rubrique « recueil de bonnes pratiques de projet » fournissant des informations sur un ensemble de conseils (« trucs et astuces ») pour mener à bien un projet. Par exemple :

A faire :
- prévoir des réunions internes de projets mensuels avec des comptes rendus
- tenir une chronologie de projet
- ouvrir un document « boîte à idées » ouvert à tous les partenaires
- bien distinguer le rapport scientifique et le rapport administratif
- tenir un cahier de projet : notes chronologiques sur tous les événements liés au projet
- commencer à rédiger le rapport scientifique final peu après le début du projet : plan et certains chapitres. Bien sûr le contenu va évoluer au cours de l'étude, mais l'établissement du rapport final consistera essentiellement à choisir dans des documents existants rédigés tout au long du projet.

8.3.3. Concernant la gestion du programme Daphné

R3.1. Penser les projets non plus comme une collection de points isolés (c'est l'approche *ponctuelle*), mais en termes de flux d'information (c'est l'approche *en continuité*), de « parcours des projets ». Cette vision devrait aider à mieux mettre en évidence les manques, les articulations des projets entre eux comme les zones de redondance.

R3.2. Utiliser la *Méta base* pour construire les Working Programmes (WP) Daphné (voir en 6.2) :

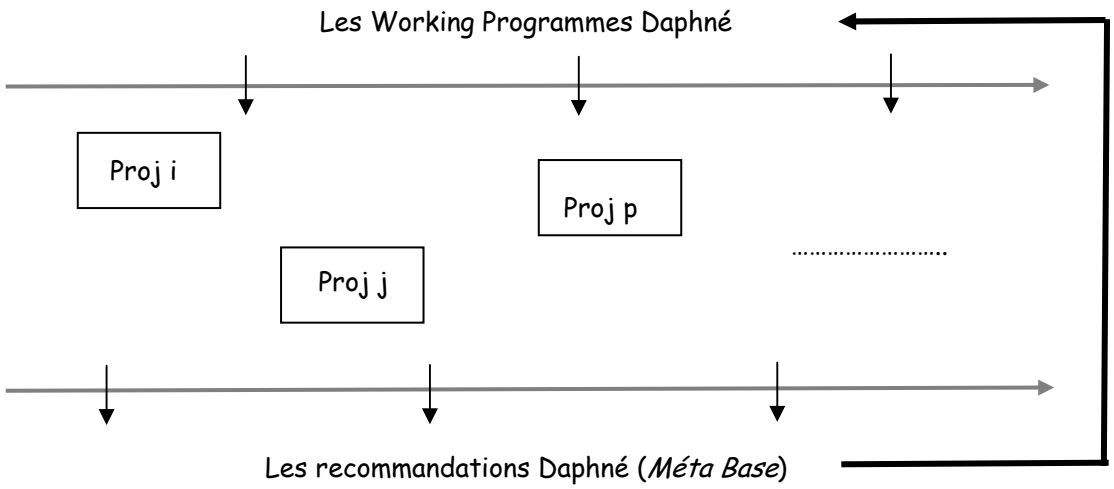

R3.3. Organisation des axes de rayonnement du programme Daphné : Cette approche en « logique de flux » et plus en termes de points isolés ne concerne pas uniquement le domaine des recommandations, mais toute la logique de fonctionnement du programme Daphné : développement des contacts inter-projets dans le cadre de Working-Parties (WP) structurantes, développement de la notion de « communauté des partenaires Daphné », développement de la collaboration inter DG (comme avec Eurostat sur le projet d'un « module violence de genre » dans les enquêtes harmonisées EHIS), des collaborations avec les plans d'action nationaux, avec les institutions internationales, notamment le Conseil de l'Europe et le Parlement européen.

- Nous fournissons ci-après un schéma illustrant ces différents axes de rayonnement :

Axes de rayonnement du programme Daphné

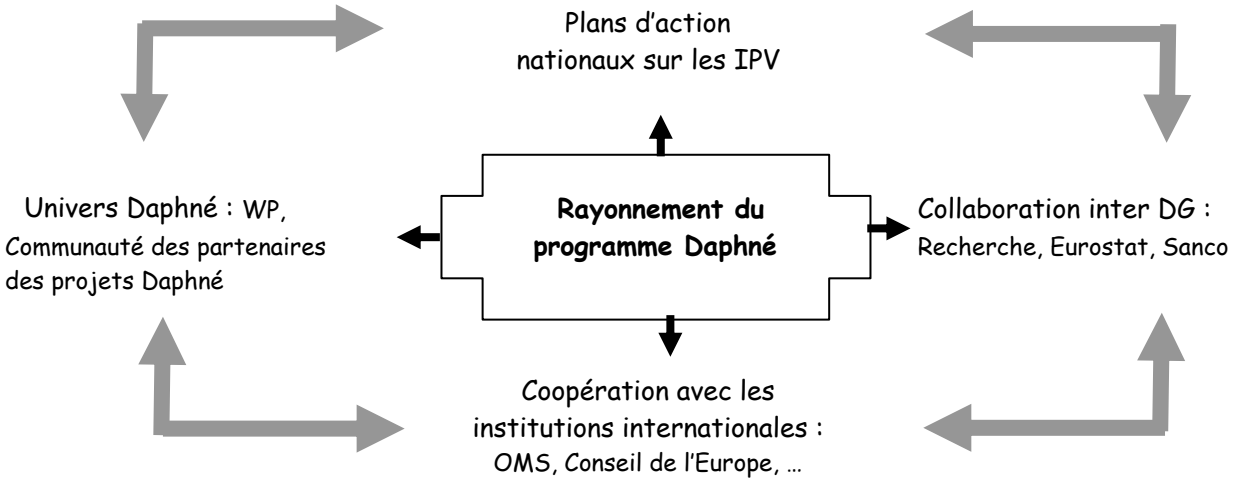

- Le but, notamment avec la *Méta base,* est d'accroître à la fois la traçabilité des projets par leurs mises en relation, mais aussi leur visibilité institutionnelle. **Il y avait des enjeux de contenu dans les projets Daphné (donner le meilleur contenu scientifique possible, créer un corpus de connaissances), il y a aussi, maintenant, et de plus en plus, un fort enjeu de rayonnement.** Le renforcement souhaitable des « actions de groupes » (plusieurs projets ensemble) en direction de médias va dans ce sens.

R3.4. Une nouvelle politique de diffusion : Nous avons abordé cette question en 7.4. Il nous paraîtrait plus efficace, qu'au lieu de fixer un objectif de diffusion à chaque « petit projet » qui peine à établir un plan de communication pertinent avec ses capacités et ses réseaux limités, on confie, en partie, à des projets spécialisés la phase « communication et diffusion » le soin de valoriser les résultats de ces études et de fournir un appui méthodologique et concret aux porteurs de projet et à leurs réseaux de partenaires.

➔ Clairement, nous proposons *une fonction de diffusion professionnalisée avec fourniture d'un appui méthodologique fort* pour chaque projet : exemples de diffusions réussies, mise en commun des listes de diffusion, gestion centralisée des contacts constants avec les politiques et les médias, maquettes de documents à publier, etc. Manifestement, chaque projet pris isolément ne peut assurer au mieux lui seul ces tâches, malgré toute sa bonne volonté et même si les porteurs s'appuient sur leurs partenaires et les réseaux existants. Cela n'empêche pas, bien entendu, de toujours demander à chaque projet d'assurer une partie de la diffusion, mais il serait bon d'offrir ce service d'appui et de « professionnaliser » en quelque sorte la fonction diffusion au sein du programme Daphné.

- On pourrait très bien alors concevoir qu'il y ait des projets Daphné spécifiques portant uniquement sur la « communication » du programme lui-même au sens large : diffusion et mise en valeur des résultats de certains projets, mise en débats de leurs recommandations, diffusion des synthèses faites, lobbying auprès des députés européens, des autorités compétentes des EM chargées de la lutte contre les VC, organisation de congrès Daphné, etc. Il s'agit là de travaux stratégiques complexes, spécialisés et essentiels, que nous ne prétendons pas pouvoir assumer efficacement seuls dans le cadre de ce projet, malgré notre bonne volonté. Pour nous, il s'agirait là d'une nouvelle orientation dans le programme Daphné qui viendrait soutenir les projets à contenu « scientifique » et centrés sur la capitalisation comme le présent projet.

R3.5. Des projets d'aides organisationnelles : Outre les projets spécifiques de diffusion, ne pourrait-on avoir concevoir des projets Daphné non seulement, comme actuellement « de contenu », mais aussi des projets « d'aides organisationnelles » au programme lui-même : organisation des Working Parties, prise en charge du fonctionnement d'un secrétariat scientifique, prise en charge d'une animation d'un travail collaboratif inter DG, etc.

R3.6. Collaboration inter DG : Il importe en effet de développer plus fermement une approche transversale sur la problématique des violences en ce qui concerne l'activité des programmes de différentes DG de la Commission. C'est ce que nous avons nommé dans un projet précédent la « ***Transversalité nécessaire des programmes de la Commission européenne pour une meilleure connaissance et une prévention plus efficace des violences conjugales en Europe ».***

- Rappelons une des recommandations de notre projet Daphné n°JAI/DAP/04-2/001/WY « Etude de l'extension du recueil européen ISS sur les accidents aux violences envers les adolescents et les femmes »: 2004-1092 RECO 10 ➔ Du fait de notre double expérience dans les projets de la DG SANCO sur la prévention des traumatismes (PHP) et dans les projets DAPHNE de la DG JAI, nous avons pu mettre en évidence, pendant le déroulement de ce projet, la nécessité d'une meilleure transversalité des travaux sur la question des violences de genre, au moins entre trois DG : DG SANCO, Eurostat et DG JAI. Nous avons identifié précisément des domaines d'action coopératifs possibles. Car, après examen de nombreux documents produits par la DG SANCO et Eurostat, il apparaît que la question spécifique des violences est très peu ou pas du tout abordée. Il nous paraît donc nécessaire que ces questions soient intégrées comme un axe de travail spécifique dans les instances européennes s'occupant de santé publique et de statistique. Pour cela, il faut mettre en place une sorte de « lobby » interne et transversal à la Commission pour faire émerger cette problématique comme un des axes de travail important, au même titre que les accidents de la route, par exemple, pour développer très concrètement *une approche intégrée de genre*, conforme à la stratégie - cadre en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes adoptée par la Commission.

R3.7. Une extension du rôle des experts de la Commission et de l'équipe Daphné qui ne seraient plus là uniquement pour gérer administrativement et évaluer les projets en amont ou en aval de leur réalisation, mais aussi pour prendre en charge *une partie du portage politique* d'un certain nombre de leurs conclusions par des actions de relais vers le monde politique. Ces experts, choisis par la Commission, auraient un rôle « ***d'ambassadeurs Daphné*** » auprès des institutions internationales, des parlements nationaux et des autres Directions Générales de la Commission.

9. Les conclusions de notre projet

9.1. Les plus-values de la *Méta base*

➔ Les plus-values de notre projet se situent à deux niveaux :

Niveau 1. La méta-analyse a permis d'identifier les préoccupations majeures des projets partenariaux financés sur les violences conjugales par le programme Daphné. Elles portent globalement sur la sensibilisation des décideurs politiques et des acteurs de terrain pour améliorer constamment la qualité des interventions de terrain, la coopération entre acteurs et au niveau européen. Elles soulignent l'importance des échanges et des bonnes pratiques.

Niveau 2. La mise à disposition de la *Méta base* rend accessible le contenu même des recommandations des projets Daphné portant sur les VC. Elle permet donc :

➔ de confronter des bonnes pratiques, des innovations et des concepts, présents dans les recommandations de nombreux projets, mais le plus souvent inconnus ou oubliés par les autres acteurs ;

➔ d'avoir à disposition un outil comparatif des recommandations par acteurs, pays, thèmes et destinataires ;

➔ de valoriser les réflexions, le travail de capitalisation et les produits pédagogiques des grands réseaux et des experts Daphné, construits au fil des années ;

➔ de développer un sentiment de filiation entre projets ; d'assurer une meilleure transitivité des idées et des concepts au sein du programme et dans la communauté des experts ;

➔ de disposer d'une base de contenu riche, qui sans supprimer la diversité des formulations et des intentions, aide à cartographier un univers assez hétérogène, bien que ciblé sur les seules VC ;

➔ d'effectuer des sélections thématiques dans une perspective de genre, sans gommer d'autres approches, via les descripteurs des recommandations de l'application *Méta_soft ;*

➔ de mener des recherches de contenus significatifs, au-delà du caractère formel des rapports et des formulaires, par une interrogation libre sur le contenu des recommandations (recherche par lots ou chaînes de caractères) ;

➔ d'assurer une large diffusion de ces contenus grâce à un important effort de traduction en direction des pays francophones dans une littérature majoritairement anglophone ;

➔ de disposer en définitive d'un outil simple d'utilisation à destination des acteurs, des décideurs et des experts du domaine, y compris ceux de la Commission européenne ;

➔ d'avoir aussi à disposition un outil tourné vers l'avenir, car permettant de déceler des manques, de confronter des points de vue pour susciter des approches nouvelles.

Nous voudrions de plus insister dans notre conclusion sur trois caractéristiques importantes de notre projet :

Un projet extensible et évolutif :

- Nous avons développé cette *Méta base* autour des recommandations des projets concernant les violences conjugales. On peut facilement imaginer étendre le contenu de la base à d'autres axes, voire à l'ensemble des projets Daphné, touchant l'ensemble des sujets abordés par le programme, s'il s'avère, comme nous le pensons fortement, que notre outil est utile et générateur d'idées et de pratiques nouvelles.

- Dès à présent, l'application développée, le *Méta_soft* est évolutive techniquement : il est possible de mettre à jour, d'ajouter ou de supprimer des recommandations. Elle peut aussi prendre en compte les évolutions possibles concernant les descripteurs des recommandations, ce qui la rend appropriable et

ajustable à leurs propres besoins par les utilisateurs, en particulier les experts, réseaux spécialisés ou décideurs. Un utilisateur averti peut introduire, par exemple, de nouveaux Etats membres et de nouvelles modalités dans les listes des codes des descripteurs (Type de l'émetteur, Domaine de la recommandation, Type du destinataire). Cependant, c'est Psytel qui reste dépositaire de l'application de référence disponible sur son site : *www.psytel.eu*

Un projet fondamentalement européen :

- Ce projet est européen par essence, puisqu'il utilise comme matériel de base une famille de 99 projets du programme Daphné qui tous s'inscrivent déjà dans une perspective européenne et émanant de 19 Etats membres différents et de 66 porteurs de projet différents.

- L'objectif est aussi essentiellement européen, puisqu'il s'agit de mettre ensemble, de confronter et de faire émerger de ces recommandations des concepts et des pratiques pertinentes et transférables au niveau local, national ou européen. Il aide à développer un sentiment de filiation entre projets et à l'émergence de la notion de « communauté des projets Daphné ».

- Européen il l'est aussi par destination, comme nous avons pu le montrer dans l'exemple développé en 6.2, montrant qu'il pouvait être utilisé et aider les experts du domaine, y compris ceux de la Commission, et les acteurs de futurs projets.

Une lecture dynamique :

- Nous voudrions insister sur le fait que la *Méta base* peut aider à la détermination de choix stratégiques, à l'émergence d'idées de projet, mais bien sûr elle ne les détermine pas elle-même. C'est **un outil de mise en effervescence, un moteur à confrontation d'idées**. Nous ne nous prononçons pas sur la qualité de chaque recommandation rassemblée, leur importance très différenciée, leur faisabilité réelle ou leur transférabilité. Nous rassemblons des vérités « atomiques » locales en vue de créer davantage **d'énergies inter projets**, des vérités de flux, des idées inspirantes. Mais, c'est bien entendu, à l'utilisateur de recueillir et d'organiser ces potentialités dans le cadre de sa propre problématique. **Cette *Méta base* nous convoque à un travail de pensée et d'action.**

- Dans cette perspective, il nous semble que la lecture d'une recommandation isolée n'a sans doute pas beaucoup de sens. Ce qui fait sens, c'est sa mise en relation avec d'autres recommandations : les recommandations du même projet ou surtout les recommandations d'autres projets sur le même thème. Nous devons voir la *Méta base* comme **un générateur d'idées** qui vont dans le même sens, dans des sens multiples ou parfois même, dans des sens contradictoires :

La *Méta base* : un générateur d'idées

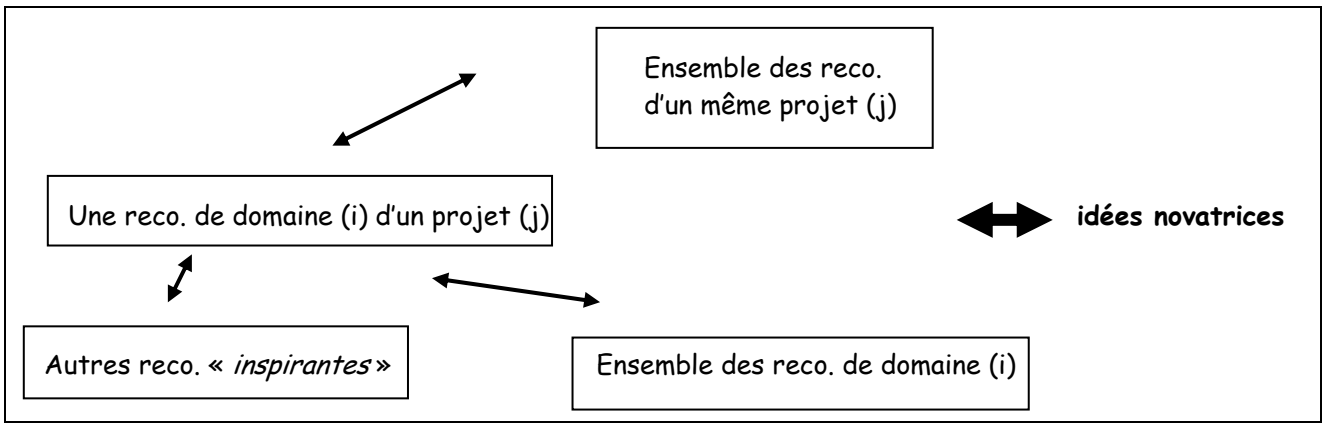

9.2. Une synthèse sur les grandes familles d'approche des violences conjugales

En construisant, en utilisant puis en synthétisant les contenus de notre *Méta base*, notamment en prenant en compte les apports des projets du CESIS, nous avons pu voir se dessiner des grandes familles d'approche des violences conjugales, s'inscrivant dans une histoire :

- Le programme Daphné se situe dans la lignée des actions internationales contre les violences faites aux femmes, dont l'origine vient du plaidoyer fait auprès des Nations Unies par les mouvements de femmes, lors des grandes conférences.

- Dans des pays comme le Danemark, l'Irlande, la France et le Royaume-Uni, l'Allemagne ou l'Autriche, les féministes et les organisations de femmes ont apporté une attention accrue à la réalité de la violence conjugale depuis le début des années 1970. Ces mouvements - d'abord, sans aucune aide publique - se sont engagés à la création de services pour les femmes victimes de violences conjugales, mais aussi luttent pour faire bouger l'opinion publique.

- Dans des pays comme le Portugal et la Slovénie, le débat public n'est apparu qu'à la fin des années 1980 et au début des années 90, clairement influencé par l'engagement antérieur de l'UE dans ce domaine, mais également en raison d'une nouvelle politique sociale interne qui a créé les conditions pour que ces thèmes soient portés à la discussion publique.

- Trois grandes perspectives semblent avoir émergé au cours des dernières décennies en ce qui concerne la conceptualisation de ce qu'on appelait alors la violence domestique. Dans certains pays, ces perspectives semblent coexister, dans d'autres des glissements se produisent d'un point de vue à un autre et dans d'autres encore, l'une des approches a été prédominante :

1- L'approche féministe et de genre, qui est une lecture essentiellement sociale des violences conjugales, comme résultat des relations historiques de domination des hommes sur les femmes, approche qui appelle des réponses de toute la société, un changement des institutions et des mentalités.

2- L'approche systémique centrée sur la famille et ses interactions psychologiques, plutôt que les rôles et relations de pouvoir socialement définis, ce qui implique un partage des responsabilités entre agresseur et victime, et constitue la base d'approches ou d'interventions d'orientation thérapeutique.

3- La victimologie, issue des évolutions de la police et de la justice, qui s'intéresse aux VC dans la mesure où une plus grande place y est progressivement faite aux victimes. Les hommes violents sont perçus comme des déviants susceptibles de traitements et non comme des hommes normaux qui s'appuient sur une tolérance sociale. Les VC pourraient ainsi revenir dans l'agenda public sous l'avancée de la victimologie sans que soient remis en cause les rôles sociaux des femmes et des hommes.

- Ces différentes approches se retrouvent dans la *Méta base* sur les violences conjugales, dans ses contenus comme dans sa classification. Les recommandations et les bonnes pratiques sont classées en fonction des 7 indicateurs de suivi des politiques nationales, proposés par le Conseil de l'Europe. Nous avons ajouté quelques autres types d'indicateurs, pour tenir compte de l'importance des orientations théoriques sans arbitrer en faveur de l'une ou de l'autre. Cependant, on soulignera que les textes du Conseil de l'Europe et des grands réseaux se situent dans l'approche de genre, **qui prédomine comme dans les projets Daphné.** D'autres thématiques sont émergentes dans le programme Daphné, celles soulignant l'importance du travail en réseau et des manuels pédagogiques, la question de l'adaptation de l'aide aux femmes migrantes ou issues de minorités ethniques, l'évolution des outils destinés aux professionnels de santé.

9.3. Nos conclusions

- Notre projet, par la mise à disposition de la ***Méta base,*** **fournit une réelle valeur ajoutée conceptuelle** à l'ensemble du programme Daphné : cette base permet de confronter des idées entre projets, jetant des ponts entre des études de différents pays, de différentes années et de différentes thématiques.

- C'est un apport dans l'économie des connaissances issues du programme Daphné, puisque nous mettons à disposition « le meilleur » des projets, si bien que nous pouvons reprendre à notre compte la célèbre métaphore du prologue de *Gargantua* où Rabelais invite le lecteur à "**rompre l'os et sucer la substantifique moelle**" des récits.

- C'est pour cela que la *Méta base* doit être vue plus comme **« une base d'idées » pour la réflexion et l'action** que comme, à proprement parler, « une base de données » classificatoire et figée. Quand on veut avoir une pensée programmatique ou de construction de projet innovant, mettre en œuvre un « penser d'au-delà du présent », le débordant, inventant de nouvelles pistes, il est crucial de disposer des éléments princeps des débats passés et présents, de morceaux de vérité à articuler ensemble. C'est ce que nous pensons avoir fait.

- Nous voyons cet outil comme **un enjeu de savoir**, un moyen de confronter des idées, comme nous l'avons montré, par exemple, dans l'analyse des recommandations concernant les auteurs de violences (au chapitre 6.1).

- Dans la lutte permanente contre les violences envers les femmes, les recommandations des projets Daphné rassemblées dans cette *Méta base* sont comme **des « grains de pensée » qui sont les graines des projets innovants futurs**. Voilà donc un instrument de fertilisation du socle des acquis. Elle rassemble, nous le pensons, la part vive du programme Daphné sur le thème des violences conjugales.

➔ C'est pour cela que nous vous invitons à vous approprier la *Méta base* et à l'utiliser !

et même à la critiquer et/ou l'enrichir !

➔ Enfin, rappelons l'ensemble des produits du projet :

1 : **Le présent rapport scientifique final** ; 2 : **Le rapport de synthèse (En/Fr)** ; 3 : **Le rapport administratif contractuel final ;** 4 : **Le *Méta_soft,*** notre logiciel sous *Microsoft Windows* © 98 et > pour interroger **la *Méta base*** (En/Fr) + un manuel d'utilisation (En/Fr) ;	5 : **Un CD-ROM** contenant l'ensemble des documents et logiciel produits, dont un exemplaire envoyé à la Commission pour une mise en ligne sur le site successeur du Toolkit ; 6 : Documents et logiciel sont téléchargeables à partir de **notre site Web : *www.psytel.eu***